

HOLZL, YOLANDE

**LA CULPABILITÉ DES SURVIVANTS DE LA
SHOAH :**
**Proposition théologique en vue d'un chemin de
Libération intérieure et de pardon**

Mémoire présenté
à la Faculté de théologie et d'études religieuses
dans le cadre du programme de maîtrise en théologie
pour l'obtention du grade de Maître ès arts, M.A.

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES RELIGIEUSES
FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET D'ÉTUDES RELIGIEUSES
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
QUÉBEC

2010

© Yolande Holzl, 2010

VI - 240



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-65632-7
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-65632-7

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

■◆■
Canada

HOLZL, Yolande

La culpabilité des survivants de la Shoah: proposition théologique en vue d'un chemin de libération intérieure et de pardon

Résumé

Un lourd silence, entourant la Shoah, a trop longtemps nourri chez les survivants et leurs descendants la **honte** et la **culpabilité** d'être juifs. Des intervenants, psychologues et autres, ont réussi à **libérer leur parole**; en effet, le partage des expériences et des émotions a permis aux survivants de jeter un regard nouveau sur leur judaïté et de retrouver leur fierté intérieure.

Leur plus grande souffrance a été le **silence du Dieu** de l'Alliance, ressenti comme un abandon. À cet égard, Hans Jonas et Élie Wiesel témoignent de cette **foi ébranlée**. À leur suite, nous avançons le chemin du **pardon** comme expérience libératrice de la culpabilité et du talion.

En notre qualité de théologienne et de fille de survivant, cette voie du dépassement de soi et de **sens de responsabilité**, nous est apparue pleine d'ouverture et de promesse. Elle permet de quitter le ressentiment, de cheminer vers la vie avec Dieu et les autres et de retrouver la paix et la liberté intérieure.

Mots-clés

Shoah- survivants- culpabilité- pardon- sens de la responsabilité

INTRODUCTION

La culpabilité ou le sentiment de culpabilité interpelle. Rares sont les personnes qui ne sont pas touchées à un moment ou l'autre de leur vie par ce sentiment qui peut être destructeur. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ce thème pour notre mémoire et cela en dépit du fait que beaucoup de savantes personnes se sont penchées sur ce sujet.

Dans la littérature, nous trouvons de multiples écrits et témoignages des plus éclairants. Le premier chapitre traitera de la culpabilité de manière générale. Ce sujet étant si vaste et complexe, nous en avons choisi un aspect qui cible un groupe spécifique : les survivants de la SHOAH. Le prologue expliquera certes le pourquoi de ce choix mais soulignons que l'élimination des Juifs d'Europe est un terrible événement arrivé lors de la deuxième guerre mondiale et qu'il s'est établi un silence chez la plupart des survivants et leurs descendants.

Aux chapitres suivants, nous parlerons des personnes qui ont travaillé à briser ce silence et des moyens qu'elles ont pris pour ce faire. De ces démarches découlent les témoignages de plusieurs de ces survivants de même que la culpabilité qu'on y découvre en certains cas. Car les survivants se questionnent face à leur judaïté. Dans ce désastre, leur foi fut interpellée. Puis, se sentant abandonnés de Dieu, ils le questionnèrent : où était-il lors des atrocités?

Pour ne pas rester dans l'élément négatif de la culpabilité et de la haine qui pourrait s'emparer des survivants, telle la tentation de vengeance envers leurs agresseurs, nous avons fait place au pardon qui est libérateur. De plus, en vue du futur, autant pour les survivants et leur famille que pour notre propre cheminement, nous mettons en perspective le

dépassement de soi par l'acquisition et la mise en pratique du sens de la responsabilité.

Notre but est faire quitter la mort pour atteindre la vie pleinement vécue avec Dieu, avec les autres et en nous-mêmes. Il s'agit d'ouvrir à une profonde réflexion et peut-être à l'action qui devrait en découler. Après une telle catastrophe ethnique, il est nécessaire de retrouver un chemin de liberté intérieure et de paix que le pardon peut procurer.

Les auteurs retenus pour cet écrit sont tantôt juifs, tantôt chrétiens. Étant chrétienne et ayant des origines paternelles juives, la démarche puise aux sources et aux réflexions des deux cultures et fois. Cette démarche contient en elle-même une limite car elle ne plonge pas dans toute l'épaisseur réflexive que la Shoah a pu susciter chez les croyants (rabbins, philosophes, etc.) d'origine juive. Le projet aborde quelques témoins du processus de culpabilité, de libération et de pardon.

Le projet se nourrit des deux horizons : il renvoie certes à la judaïté des témoins et des penseurs, mais il se nourrit de l'horizon de foi des Évangiles.

PROLOGUE¹

Comment et pourquoi ai-je ciblé ce sujet très spécifique de la Shoah ? L'idée m'est venue de la *culpabilité* ressentie par mon père. Cet homme est né en 1906 en Hongrie. Puis, il a émigré à Bruxelles en Belgique en 1931 pour y faire ses études universitaires. Enfin, il connut à nouveau l'émigration, avec sa famille en 1951, à Montréal au Québec. Mon père était Juif d'origine tant du côté de son père que de celui de sa mère qui tous deux étaient pratiquants. Par exemple, le sabbat était célébré. Quelques années après son mariage à Bruxelles, mon père se convertissait à la religion de son épouse, le catholicisme.

Néanmoins, la Shoah, vécue par sa famille, a suscité chez lui des interrogations sur 'sa' culpabilité de survivant, sur la nécessité ou la pertinence d'accorder le pardon. D'après les conversations que nous avons eues quand j'étais adulte, il en ressortait qu'à la suite de cette catastrophe, il se questionnait beaucoup sur les rapports avec soi-même et avec les autres. Pour mon père, c'était une question de responsabilité que de prendre les moyens de sortir de ce marasme et surtout d'éviter d'y entraîner ses enfants.

La grande déportation des Juifs de Budapest a eu lieu en octobre 1944. À cette date, je venais d'avoir sept ans, ce qui explique le fait d'en avoir eu connaissance, d'avoir ressenti la hantise de mon père d'être loin de sa famille. Plus tard, j'ai compris le sens de ses paroles : « si j'avais été auprès de ma famille, m'a-t-il dit, j'aurais pu peut-être leur éviter la déportation vers les camps ».

Enfant, je ne comprenais pas tantôt les silences tantôt certains événements. Ce n'est qu'à l'adolescence que beaucoup de choses se

¹ Nous utiliserons la première personne du singulier dans cette section afin que de distinguer ce qui relève de l'intuition de départ et de la recherche en elle-même.

sont éclaircies, à savoir quand j'ai su que nous étions de souche juive et que j'ai pris peu à peu connaissance de la Shoah. J'ai compris alors les conséquences subies par ma famille de Hongrie, entre autres celle où mon grand-père a été abattu lors de la grande déportation de 27 000 personnes à pied (il n'y avait plus de train disponible) de Budapest vers un camp d'Autriche, 1600 cents km sous la pluie, la neige et sans nourriture. Des témoins, qui en sont revenus, ont dit comme bien d'autres qu'il était trop épuisé pour suivre. Mon grand-père a donc été fusillé, vraisemblablement le 24 novembre 1944.

Nos parents ne nous ont jamais parlé de nos origines durant les années de la guerre, car une seule indiscretion des enfants et notre père aurait suivi les traces de millions de Juifs. C'était donc un silence préventif.

Bref, j'ai posé bien des questions à mon père et, aujourd'hui, ma recherche en a suscitées plusieurs autres. Malheureusement, j'ai perdu mon principal témoin. Mon père étant décédé en l'an 2000.

Par ailleurs, j'ai su la raison pour laquelle mon frère aîné a été pensionnaire durant presque toutes ces années de guerre. Bien qu'il se soit senti rejeté, ce n'était pas vraiment le cas. Mes parents le protégeaient. En fait, il était un peu comme un 'enfant caché'. De mes nombreuses lectures, je n'ai pas su ressortir s'il y avait plus de danger pour un garçon d'être déporté avec son père que pour les filles de la maisonnée. Dans les recherches et témoignages, il n'est pas question de cela. Tous les Juifs étaient déportés, sauf les bébés, qui, eux, étaient éliminés directement.

En 1943, lors d'une rafle, mon père a été emprisonné par la Gestapo à Bruxelles car il n'avait pas sur lui ses papiers d'identité. Ma mère m'emmenait parfois aux bureaux de la Gestapo et je voyais, à travers un judas, mon père qui marchait avec d'autres détenus dans une cour intérieure. De ces bureaux, j'ai souvenir d'un grand couloir à droite duquel il y avait deux portes toujours fermées; la première porte à gauche menait quant à elle au bureau du responsable, un Belge pro-nazi. Là, Maman lui criait : « rendez-moi mon mari »; lui, un grand bonhomme aux lunettes à monture noire, debout, les deux points sur le bureau, vociférait je ne sais quoi. J'avais très peur et j'admirais énormément ma mère, cette

petite femme délicate, haute d'un mètre quarante sept, pour avoir osé faire face à cet homme sauvage. J'ai pensé par après que ma mère avait pris d'énormes risques. Elle aurait pu se faire arrêter sur le champ avec moi et le bébé de deux mois, qui nous attendait à la maison. Cet emprisonnement a duré trois ou quatre mois durant lesquels je voyais souvent maman pleurer, déchirer des papiers et des lettres puis les brûler dans le poêle. Bien sûr, je ne comprenais pas ce qui se passait sauf le fait que la situation était grave. Une fois mise dans le contexte « d'élimination », j'ai compris le stress énorme et l'angoisse de ma mère et aussi le fait qu'elle brûlait toute trace de preuve de l'origine juive de mon père en cas de perquisition.

Du reste, mon père n'était pas capable de voir un film de guerre, ni d'approcher des Allemands. Pourtant, jamais sciemment, il nous a inculqué de la haine. Il a toujours répondu à mes questions mais ne s'attardait pas sur les horreurs. Mes parents ont refait leur vie avec leurs quatre enfants à Montréal, et ce, avec courage. Pour mon père, c'était ici son troisième pays. Il doit sûrement sa force, en grande partie, à sa résilience, lui qui a été élevé dans une famille pauvre certes mais remplie de richesse du cœur et d'amour pour leurs enfants.

Ma parenté de Hongrie était la première génération de survivants, mon père constituait la deuxième génération et nous, ses enfants, représentons la troisième. Les enfants de survivants ont eu des cauchemars et diverses réactions psychologiques. Pour ma part, une fois adulte, je vivais un phénomène bizarre. Quand je visionnais un film de guerre et qu'il arrivait qu'on nous montre une brève séquence de torture, j'étais normalement terrifiée par ce moment précis. Mais quand je ne 'voyais' rien et qu'on 'entendait' des hurlements alors je devenais toute en sueur, les mains moites et le cœur battant la chamade. Un soir, lors d'une même expérience de visionnement de ce type de film, je me suis vue petite fille de cinq ans et demi dans le fameux couloir des bureaux de la Gestapo, avec Maman qui me tenait par la main et m'entraînait dehors en vitesse, en me disant 'viens'. Sur le champ, j'ai téléphoné à ma mère pour m'entendre confirmer cette situation. Derrière les deux portes toujours fermées, des personnes se faisaient parfois torturer et hurlaient.

J'avais environ 35 ans quand la lumière s'est faite en moi au sujet de mes réactions physiques, soit 30 ans après que j'aie vécu réellement ces faits

aux bureaux à la Gestapo. C'est dire combien notre esprit oblitère certains événements trop pénibles et nous *protège* ainsi d'un mal intérieur. C'était trop pénible pour la petite fille de cinq ans, aussi mon esprit a enfoui ces événements.

Des quatre enfants, je suis la seule qui aie éprouvé le besoin de comprendre ce qu'avaient vécu mes parents dans cette catastrophe. Il m'a paru évident ensuite que l'une de mes sœurs, de six ans plus jeune que moi, veuille cacher ses origines juives. Par exemple, lors des funérailles de notre père, le célébrant a souligné que nous ferions jouer un de ses morceaux de musique préféré, composé par un compatriote juif. Quatre ans après cet événement, avant les funérailles de notre mère, ma sœur demandait au même célébrant qu'il ne mentionne pas la judaïté de notre père car elle n'en avait jamais parlé à ses amis et sa belle-famille. Je me demande si ce silence voulu était causé par la honte ou par la peur de la dérision...je ne sais pas.

Je n'ai jamais caché nos origines juives à mes trois enfants. Je sais que ma fille (quatrième génération) en a parlé à ses enfants et qu'ils savent que coule dans leurs veines un huitième de sang juif, comme elle dit avec un sens poussé des mathématiques.

Cet exemple personnel campe bien le sujet des survivants de la Shoah et des générations subséquentes. Nous retrouvons des chemins de vie semblable : immigration d'Europe centrale ou orientale vers l'Europe de l'Ouest, conversion à une autre religion par souci de s'insérer mieux dans une telle société ou encore à cause des liens du mariage et, à partir de l'avènement d'Hitler, par peur des déportations. Relevons seulement le silence des survivants ou un certain mutisme, les cauchemars et la honte d'appartenir à ce peuple 'digne' d'extermination et les diverses options que prennent les 2^e, 3^e et 4^e générations pour la suite de la vie.

Par l'exemple du vécu de mon père, nous constatons que, dans son cas, il s'agissait de culpabilité franche, c'est-à-dire sans équivoque. Mais, après la lecture de dix ouvrages traitant, entre autres, de la culpabilité reliée à la Shoah, nous avons constaté que le problème n'est pas aussi simple et direct. Il est souvent diffus et la culpabilité revêt diverses formes plus subtiles et plus dangereuses car cachées au cœur du subconscient des survivants. Souvent, nous constatons chez ces survivants qu'ils rendent coupables leurs proches plus qu'ils ne se rendent eux-mêmes coupables;

par exemple, certains ressentent une hargne, une rancœur envers les parents ou envers d'autres acteurs du drame qui n'ont pas su se protéger ou protéger leurs enfants. Au fil des témoignages et des divers éléments de cette recherche, nous relèverons les aspects multiples de la culpabilité.

CHAPITRE I - LA CULPABILITÉ

INTRODUCTION

Nous sommes tous un jour ou l'autre aux prises avec la culpabilité. Même les jeunes enfants, par leur vocabulaire simple : je n'ai pas été gentil, j'ai fait de la peine, j'ai agacé mon ami et par bien d'autres expressions, montrent qu'ils réalisent leur faute et ils ne se sentent 'pas corrects'. La culpabilité se vit plus ou moins péniblement selon l'impact des facteurs exogènes sur la personne, le contexte de vie sociale marqué par la culture ou encore l'influence de la religion, par exemple. Il arrive que ces éléments exercent souvent une telle pression sur les individus, que certains portent le poids d'une culpabilité dite 'collective'. Bref, un obstacle surgit, soit une crainte de transmettre cette culpabilité aux générations à venir.

D'emblée, nous voulons poser un regard global sur la culpabilité, car elle touche chaque humain dans la totalité de sa personne. Si nous regardons une définition de la culpabilité, nous trouvons ce qui suit dans Le Petit Larousse illustré (2007) : «fait d'être coupable; état d'une personne coupable». Sous la rubrique «coupable», on retrouve «qui est responsable d'un crime, d'un délit, qui est à l'origine d'une faute, d'un mal».

Par ces définitions, nous constatons immédiatement l'orientation générale qui est donnée au mot culpabilité. Cette dernière se voit, dans la plupart des cas, affublée des épithètes de faute, mal, erreur, délit, vengeance, rupture, échec, qui appellent la punition, la dette, l'autojustification, la disculpation, l'angoisse et bien d'autres. Par contre, quand le cheminement est positif, arrive alors la grâce du repentir, de la réconciliation, du pardon.

Nous arrivons au constat qu'il n'est pas simple de parler de la culpabilité en elle-même, intrinsèquement, indépendamment des multiples facteurs exogènes. Le dérapage se fait, parfois imperceptiblement, vers la «culpabilité culturelle» dont nous sommes davantage imbibés.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la réalité de la culpabilité. Théologiens, philosophes, psychiatres et législateurs ont trouvé certaines réponses à partir de leur domaine d'expériences. Mais le sujet demeure vaste. Comment s'y retrouver alors dans le dédale de toutes ces suppositions, affirmations, savantes et complexes cogitations induites par les nombreuses recherches? Et comment aussi ne pas se décourager devant un sujet qui nous met en contact avec le côté diffus, souvent négatif et parfois obscur de la personne? Nous nous trouvons quelque peu comme le géologue qui étudie l'épaisseur, l'homogénéité des strates qui constituent un sol. Ce géologue fait appel au sismologue qui lui, à partir de secousses séismiques, étudie de façon plus détaillée la constitution de ce sol, sa solidité ou ses fragilités. Nous aussi devons parfois secouer nos évidences.

Au fil de la recherche, nous avons trouvé des aspects positifs à la culpabilité, nous les ferons ressortir des réflexions de différents auteurs.

LA CULPABILITÉ SOUS L'ASPECT PSYCHOLOGIQUE

Le chemin privilégié pour définir la culpabilité intrinsèque passe par le biais de la psychanalyse, de la psychologie et des sciences connexes. Les aspects psychologiques se définissent partiellement dès le début de la vie de l'humain. Ainsi, ce qui pourrait se nommer le plus pur, le plus fondamental, le plus viscéral, serait le ÇA. L'existence de ce ÇA (« das es ») est une théorie de Nietzsche à partir de laquelle Freud arrima sa terminologie sur les phénomènes de l'inconscient. Dans chaque histoire individuelle, soit « à l'origine, tout était ÇA. Le bébé naît muni d'un ÇA héréditaire, inné, impersonnel, impénétrable, un ÇA très impérieux, aux exigences illimitées et qui, bien rapidement, doit en rabattre de ses prétentions »².

C. Bonnafont s'appuie sur l'approche du psychiatre allemand Georg Groddeck, ardent promoteur de la notion du ÇA : « je pense [dit-il] que l'homme est vécu par quelque chose d'inconnu. Il existe en lui un ÇA, une sorte de phénomène qui préside à tout ce qu'il fait et à tout ce qui lui

² C. BONNAFONT. *L'inconscient*, bulletin p.d.f., France, 1980, p. 42

arrive. La phrase "je vis" n'est vraie que conditionnellement; elle n'exprime qu'une petite partie de cette vérité fondamentale : l'être humain est vécu par le ÇA »³. Le ÇA de l'enfant naissant ne reste cependant pas longtemps maître à bord, lui qui exprime les besoins fondamentaux doit battre en retraite devant d'autres instances de la personne. Confrontée à la réalité du monde et des autres, la partie plus fragile du ÇA s'organise pour réagir aux stimuli extérieurs et s'en défendre si nécessaire. C'est là la naissance du MOI. Ce MOI devenu apte à « opérer des synthèses » entre les différents processus psychiques, devient « un et permanent » et s'exprime en terme de JE.

À cette étape, le SURMOI est né, il est comparable à la conscience morale et gère les lois et les principes moraux de la société avec tout ce qu'elle comprend. Le MOI et le SURMOI imposent donc des contraintes aux passions du ÇA qui peut être dompté mais *jamais détruit*. Ainsi, avec le SURMOI, les divers éléments de la culture se sont frayé un passage, munis de leurs multiples influences qui ouvrent des brèches à la culpabilité. Nous y reviendrons plus loin.

Bref, le ÇA doit se battre pour faire connaître ses besoins fondamentaux. Bien qu'il se soit diversifié, et parfois amadoué par le MOI et le SURMOI, souvent le ÇA proteste à travers le langage, par des lapsus s'y glissent, ou à travers le corps, quand ce dernier somatise.

Jacques Goldberg, agrégé de philosophie et docteur en psychanalyse, s'est penché particulièrement sur cette «culpabilité en-soi» qui, loin d'être un concept, doit être considérée comme « un principe d'intelligibilité : un axiome de la psychanalyse »⁴. Avant de se rattacher à une faute qu'on puisse nommer, enchâssée dans un ensemble de représentations ou de lois, « la culpabilité ne ferait qu'un avec la pulsion considérée comme 'effraction interne', elle est de l'ordre de l'affect qui lui, serait une survivance, un héritage affectif inné, au même titre que les fantasmes originaires »⁵.

³ Ibid., p. 42

⁴ J. GOLDBERG. *La culpabilité axiome de la psychanalyse*, PUF, Paris, 1985, 4^e de couverture

⁵ Ibid., p.38

En sollicitant la lexicologie de la langue allemande, nous trouvons les termes *Affekt*, *Empfindung* et *Gefühl*, qui se traduisent en français par *affect*, *sensation* et *sentiment*. Nous remarquons ici une gradation de l'état d'âme le plus passager, qui est l'*affect*, au plus durable, le *sentiment*. J. Goldberg explique que le mot *affect* s'enracine dans un contexte social et culturel et cela, du fait que nous pouvons dire que « nous éprouvons ce que nous sommes censés devoir éprouver »⁶. L'*affect* est comme un *signal* et renseigne le MOI. Par exemple, « Piers et Lewin désignent la honte comme un affect qui a pour fonction d'indiquer les limites de l'expression des désirs sexuels, barrière ou signal du danger qu'il y a à outrepasser certaines limites »⁷. Ainsi, on peut comprendre les facteurs psychologiques de la culpabilité à partir du conflit entre les instances qui constituent la personne (ÇA, MOI et SURMOI). La culpabilité est alors, entre autres, « angoisse devant le SURMOI », ce dernier représentant « l'autorité parentale intériorisée ». Malgré que plusieurs études furent réalisées sur la formation du sentiment de culpabilité sous les deux aspects d'inconscient et de conscient, les chercheurs se heurtent encore à des inconnues comme l'origine profonde de ce sentiment et son influence sur la « conscience d'un passé qui échappe ». Ce sentiment est un mécanisme spontané, très individuel, ne laissant aucune prise sur le sujet et renforcé par la collectivité.

Du reste, à partir des recherches de Françoise Dolto et Mélanie Klein⁸, une hypothèse suggère que le sentiment de culpabilité serait issu du désir de toute-puissance. Il s'agit d'une puissance envers quelqu'un ou envers quelque chose. L'enfant, dans sa vie relationnelle avec ses parents et les autres, subit la frustration de l'impuissance. Comme il ne veut pas perdre l'amour de ses parents, cette impuissance se convertit en sentiment de culpabilité, des impressions de faute qui font naître chez lui des expériences d'échec et de honte. Le sentiment de culpabilité se substitue à ces mauvaises expériences pour échapper à la souffrance qu'elles

⁶ Ibid., p. 31

⁷ Ibid., p.37

⁸ DOLTO F. et KLEIN M. citées par Basset Lytta, *Culpabilité*, Labor et Fides, Genève, 2000, p.26

gènèrent. Cette culpabilité compensatoire donne donc un sens à la douleur.

Alice Miller parle de l'ambivalence de la culpabilité en ces termes : elle est « [...] un acte réellement coupable vient recouvrir un sentiment bien réel mais issu d'une culpabilité totalement imaginaire. La culpabilité réelle apparaît alors comme la tentation de se décharger d'un sentiment de culpabilité provoqué par un événement insupportable dont le souvenir a été refoulé »⁹. Un traumatisme subi dans le passé peut être complètement oblitéré par la conscience. La culpabilité réelle cherche à éliminer la culpabilité imaginaire engendrée par ce ou ces traumatismes. « Freud observait dans le sentiment de culpabilité une sévérité hors de proportion avec la réalité, comme si quelque chose, dans l'intensité de cette expérience personnelle, venait d'ailleurs »¹⁰.

La culpabilité "réelle" a donc, comme Alice Miller l'avance, un rôle de soupape au "sentiment de culpabilité" qui est lourd à porter. Françoise Dolto le définit comme ceci : « Un vers rongeur dans le cœur, un état affectif, un sentiment diffus d'indignité personnelle parfois sans relation avec un acte précis répréhensible, avec un acte de nuisance volontaire »¹¹.

CULPABILITÉ ET CULTURE

INTRODUCTION

Nous avons relevé, entre autres, deux éléments considérés comme **culturels** : la religion et la honte. La religion est maintenant, en 2010, davantage transculturelle, nous nous rapprochons d'une culture mondiale en un certain sens. En effet, l'ouverture des frontières, la facilité d'immigrer qu'ont les personnes, les mélanges de peuples et donc de

⁹ Cité par L. BASSET. *Culpabilité*, Labor et Fides, Genève, 2000, p.12

¹⁰ Ibid. p. 32

¹¹ F. DOLTO. *L'Évangile au risque de la psychanalyse*, T.2, Delarge, Paris, 1978, p. 111

cultures sont maintenant monnaie courante. Aussi, les grandes religions passent les frontières de leur région d'origine. Nous avons choisi de voir le sujet religion et cultures à travers les recherches de Jean Delumeau qui a étudié le secteur judéo-chrétien et la culpabilité qui peut s'y trouver.

LA RELIGION

La culpabilité n'a pas bonne presse, aussi, « la modernité tente de rejeter toute culpabilité et tout jugement, dans la mesure où les deux sont perçus comme provenant de figures d'autorité qu'elle soit parentale, politique ou religieuse »¹². À partir de ces facteurs exogènes, l'humain porterait le poids d'une culpabilité 'collective' issue d'une sur-répression exercée par la société; par exemple, dans les domaines de la sexualité, des dogmes et des croyances.

Pour Jean Delumeau, cette culpabilité 'collective' prend sa source dans l'Occident chrétien qui a souffert « d'une névrose collective de culpabilité dont le sommet fut atteint aux XVI^e et XVII^e siècles »¹³. En 1215, le pape Innocent III, au Concile de Latran, émet une règle pour la confession obligatoire (au moins une fois par année), puis, au concile Latran IV, trois confessions annuelles furent réglementaires. Ceci provoqua un développement spectaculaire de la littérature relative au péché.

Par la suite, l'homme d'Occident des XIII^e-XVIII^e siècles fut soumis à la confession générale, donc à l'examen de conscience strict, du type janséniste; de ce fait, la «mauvaise» conscience s'est développée avec une culpabilisation intensive. Jean Delumeau parle de «surculpabilisation» en ces termes: « J'entends par 'surculpabilisation' tout discours qui majore les dimensions du péché par rapport au pardon »¹⁴. Les conséquences d'un «péché originel» furent mises en exergue, la peur de l'enfer et du courroux d'un Dieu qui condamne et punit prirent la place primordiale de

¹² L. BASSET. *Culpabilité*, Labor et Fides, Genève, 2000, p. 24

¹³ J. DELUMEAU. *Le péché et la peur La culpabilisation en Occident XIII^e-XVIII^e siècles*, Fayard, Paris, 1994, p. 10

¹⁴ Ibid., p. 10

la Rédemption qui venait libérer l'homme de l'angoisse et lui apporter espérance et paix. La théorie du «mépris du monde et du corps» fit son œuvre. On assistait à une théologie du péché, à des régimes pénitentiels précis selon un classement des péchés. Le mariage était «dangereux» et la sexualité était impureté. Le sujet de la sexualité a d'ailleurs marqué profondément plusieurs générations de chrétiens; il fut la cause de la dénégation de la création de l'humain en tant qu'être sexué digne tel qu'il a été créé. De là, une des plus importantes causes de culpabilité qui a grugé l'épanouissement des chrétiens qui vécurent souvent sous le joug d'une peur de la punition.

L' «histoire culturelle du péché» dans le monde occidental chrétien montre que la pastorale «terrorisante» de cette époque apprit à la personne à avoir peur de soi-même et à se haïr soi-même plutôt que d'aimer son prochain comme soi-même. L'Église, pour traverser les situations difficiles de l'époque (maladies, famines, guerres de religion) devint donc une institution de pouvoir, ce qui explique cette manipulation de la peur, qu'elle soit consciente ou non.

Heureusement, les mentalités et les cœurs s'ouvrent. Au début du XX^e siècle, les recherches de Freud et de Nietzsche ont jeté une lumière différente sur le fonctionnement complexe de la culpabilité. Jacques Pohier souligne qu' «il ne s'agit pas de supprimer la faute, le mal, le péché. Il s'agit d'une nouvelle perception de la faute, du mal et du péché [...] découlant d'une nouvelle perception de la culpabilité »¹⁵. Il s'agit, pour ainsi dire, aussi d'une nouvelle représentation du Dieu de l'Ancien Testament, celui qui souvent juge et punit et du Dieu du Nouveau Testament celui qui sauve, fait miséricorde et qui comble de grâces. Ce serait pour ainsi dire « libérer Dieu des représentations plus ou moins déformantes que nous nous en faisons »¹⁶. En effet, une culpabilité à outrance peut être endiguée et doit l'être pour vivre sereinement en sachant se réaliser et vivre en paix avec Dieu et les autres. Aussi, la pastorale moderne en est une d'ouverture qui, loin de préconiser le scrupule et le dolorisme, valorise les chrétiens en leur redonnant place dans l'Église qu'ils forment eux-mêmes, en leur donnant les outils pour

¹⁵ J. POHIER. *Dieu fractures*, Seuil, Paris, 1985, p. 257

¹⁶ Ibid., p.256

grandir avec Dieu et les autres, dans l'espérance et la joie du Christ Ressuscité. C'est un chemin à vivre au quotidien.

CULPABILITÉ, HONTE ET DETTE

Paul Ricoeur nous dit que la culpabilité n'est pas synonyme de faute. La culpabilité désigne le moment subjectif de la faute. « La culpabilité ne sera jamais autre chose que le châtement même anticipé, intériorisé et pesant déjà sur la conscience »¹⁷.

La transgression d'une règle déterminée permet de circonscrire la faute et de limiter donc la pénalité à un acte en particulier. Il est important de préciser que chaque personne ne ressent pas la culpabilité avec la même intensité pour une erreur identique commise. L'homme est coupable tel qu'il se sent coupable, nous explique P. Ricoeur. De ce fait, culpabilité et subjectivité sont étroitement associées et nous assistons à une mesure du 'mal' en fonction de la conscience. Ceci nous propulse dans les champs de la morale et de l'éthique.

L'humain étant un être de relation, puisque vivant au sein d'une collectivité, sa subjectivité doit se doubler de l'altérité. Les sociétés, même les plus archaïques, ont donné une direction à la conscience individuelle, et ont balisé les actes individuels pour qu'ils rejoignent le bien commun. L'imputation pénale moderne est née graduellement en prenant ancrage dans les grandes civilisations, particulièrement dans celle de la Grèce antique et de son expérience éthico-juridique enrichie de la pensée des grands philosophes tels Platon et Aristote. Ce fut un réel événement culturel que l'élaboration du « vocabulaire grec de la culpabilité par le canal de la pénalité »¹⁸.

À l'origine de l'humain, nous l'avons vu, il y a le 'ça' d'où proviennent les désirs profonds. En société, conjuguer le désir et la loi ne va pas de soi. Le lien entre les deux est la conscience. Par exemple, l'agressivité serait

¹⁷ P. RICOEUR. *Philosophie de la volonté II. Finitude et culpabilité*, Aubier, Paris, 1988, p. 256

¹⁸ Ibid., p. 263

effrayante sans la conscience individuelle ou politique. La question est : cette conscience individuelle n'est-elle pas souvent opposée à la conscience politique? Nous touchons au champ de la morale, quand la conscience de l'un s'oppose à celle de l'autre, aussi, ne serait-il pas plus simple de s'en remettre à une norme, à la loi? Néanmoins, régler la conscience, c'est aussi brimer les désirs...

Le sentiment de honte est essentiellement un sentiment social. Comme il résulte de la transgression des règles de l'ordre social, ce sentiment « passe par le regard réprobateur de l'autre ». La honte isole la personne, qui est profondément touchée par le verdict d'autrui. Elle «représente bien une faillite de l'idéal du moi qui met en question l'identité du sujet, la représentation qu'il se fait de lui-même. L'intrusion du regard de l'autre est l'occasion pour le sujet de mesurer l'écart qui le sépare de ce qu'il croyait être »¹⁹. Le sentiment de honte divise donc le sujet en lui-même quand il réalise que son moi 'réel' ne correspond pas, ou si peu, au moi 'idéal' défini par les attentes extérieures. En effet, la honte suppose un public extérieur tandis que le 'sentiment' de culpabilité niche dans les profondeurs de la conscience à l'abri du regard des autres.

La culpabilité pénale se rapporte à la culpabilité objective et non au 'sentiment' de culpabilité. L'homme doit se soumettre aux lois édictées dans le pays dont il est citoyen. Mais si un verdict le charge de culpabilité pénale, ce citoyen ne souffrira pas nécessairement d'un 'sentiment' de culpabilité si, en toute conscience morale, il n'adhère pas aux lois qui le jugent. Ultérieurement, nous traiterons de la dette de responsabilité.

¹⁹ N. SARTHOU-LAJUS. *L'éthique de la dette*, PUF, Paris, 1997, p. 116

LE CORPS ET LE PSYCHISME

Il est remarquable que souvent, dans une même fratrie, les individus réagissent différemment face à une faute qu'ils ont commise. L'un souffrira d'un sentiment de culpabilité persistant et douloureux tandis que l'autre, après avoir reconnu sa faute, fera amende honorable puis mettra son énergie à définir un autre comportement pour éviter cet écart à l'avenir. Pourtant, dans cet exemple, les frères ou sœurs sont élevés par les mêmes parents, dans une collectivité identique, ils ont reçu une éducation similaire, une instruction équivalente pour l'un et l'autre, les mêmes valeurs morales. Dans ce cas, le terreau est le même, mais les plantes qui y ont poussé diffèrent. Pourquoi?

Une réponse très partielle serait la suivante : génétiquement, chaque être humain est unique. Le Docteur Alexis Carrel, prix Nobel de Médecine (1940), nous livre les fruits d'une recherche approfondie sur les relations entre les activités mentales et psychologiques. Il y a, selon lui, une dépendance étroite entre ces activités : « l'intégrité de l'organisme est indispensable aux manifestations de la conscience. L'homme pense, aime, souffre, admire, et prie à la fois avec son cerveau et avec tous ses organes. En réalité, le corps tout entier paraît être le substratum des énergies mentales et spirituelles »²⁰. La réaction à un choc moral ou à une faute commise sera différente d'un individu à l'autre selon son intégrité physique; la bonne santé physique aide à conserver une bonne santé mentale et à vivre une spiritualité équilibrée.

Yvon Saint-Arnaud arrive aux mêmes conclusions après une étude très approfondie sur cette indivisibilité du corps et de l'esprit. Il démontre l'influence du spirituel sur la santé, les effets de l'attitude intérieure sur la guérison, attitude que l'on pourrait nommer : *thérapie des valeurs*. Saint-Arnaud, avec l'appui de toute une équipe de chercheurs et spécialistes en médecine, en psychologie et autres disciplines, sonde la capacité chez l'humain d'avoir du plaisir car, dit-il, le plaisir aide à maintenir une santé équilibrée à tous les niveaux. Il y a toute une neurophysiologie et neurochimie du plaisir et de la dépression. « Les découvertes actuelles révèlent de plus en plus combien notre vie mentale et psychospirituelle

²⁰ A. CARREL. *L'homme cet inconnu*, Plon, Paris, 1935, p. 207

changent et réorganisent notre (intérieur). Ce sont les valeurs profondes qui forgent et dirigent sans cesse nos fonctions mentales et psychospirituelles. Voilà d'où vient leur influence capitale sur notre santé globale »²¹. Il ajoute : « il n'existe aucune mesure de malaise ou de santé dans l'humain qui ne reflète pas l'interaction fondamentale du charnel et du spirituel. S'il en est ainsi, force nous est de conclure que guérir le corps atteint l'âme et que guérir l'âme atteint le corps »²².

Par Jean-Yves Roy, nous savons que la personne à tendance dépressive se replie sur ses souvenirs [...] « s'attachant en priorité aux erreurs du passé, aux bévues, aux lacunes, aux failles de son histoire »²³. L'interaction du corps et de l'esprit est indubitable, c'est une réalité que l'être humain ne peut ignorer. Le corps sonne une cloche d'alarme quand la conscience et l'esprit sont en déroute et vice versa.

Le Docteur Roberto Assagioli parle, quant à lui, de biopsychosynthèse cette intégration de la personne humaine tout entière. Par l'harmonie entre le corps, l'esprit et l'âme, une certaine paix peut advenir non seulement avec soi-même mais aussi avec Dieu et les autres. « L'estime de soi, et le respect de l'autre aident à mettre la culpabilité en perspective pour lui donner son vrai sens ». ²⁴

CULPABILITÉ ET RÉSILIENCE

Ce terme de 'résilience' est utilisé en métallurgie. Il définit la capacité interne d'un métal à retrouver sa forme initiale après avoir reçu un choc. Ce mot, dans sa signification profonde, s'applique maintenant aussi à l'écologie, au domaine de la gouvernance, même en informatique et bien entendu en psychologie, le champ qui nous préoccupe. Les psychiatres américains, spécialisés dans la petite enfance, ont adopté le

²¹ Y. SAINT-ARNAUD. *La guérison par le plaisir*, Novalis, Ottawa, 2002, p. 61

²² Ibid., p. 529

²³ Y. ROY. *Être psychiatre*, L'Étincelle, Montréal, 1977, p.20

²⁴ R. ASSAGIOLI. *Développement spirituel et troubles neuro-psychiques*, Institut Canadien de Psychosynthèse, Montréal, 1973, p. 16

mot résilience dans les années 1990. C'est Boris Cyrulnik, neurologue, psychiatre et étho-psychanalyste, qui après avoir étudié la signification et la richesse prospective du concept de la résilience, l'a diffusé en France par de nombreuses conférences et par ses œuvres telles que *Un merveilleux malheur*, *Les vilains petits canards*, *De chair et d'âme* et plusieurs autres.

Qu'est-ce cette résilience chez les humains? Est-elle innée ou acquise? Comme nous avons déjà vu plus haut, notre développement est régi par des déterminants génétiques. Si certains individus ont un cerveau qui sécrète beaucoup de dopamine et de sérotonine ce qui joue un rôle euphorisant, des enfants au contraire naissent avec moins d'atout génétiquement parlant, avec moins de ressources que d'autres. Plusieurs auteurs déjà mentionnés expliquent comment et pourquoi une condition physique à son meilleur peut bonifier l'action de l'esprit. La bonne condition physique est une base de résilience. Pourtant, l'environnement affectif joue un rôle primordial. En effet, dès la naissance, les bébés adaptent leurs comportements en fonction de l'attitude des parents à leur égard. Si l'enfant sent un attachement sécurisant, 65% de ces enfants ont les meilleures chances de s'en sortir si la vie leur assène de mauvais coups. Boris Cyrulnik dit avec justesse « Faire naître un enfant n'est pas suffisant, il faut aussi le mettre au monde ». Les adultes doivent aider les enfants à se construire, « les nourritures affectives » sont primordiales, elles aident les enfants à se bâtir un « capital psychique qui leur permettra de façonner leur résilience et trouver les ressources intérieures et extérieures le moment venu »²⁵. Les proches deviennent des ' tuteurs de résilience '.

La résilience est donc un processus, elle n'est jamais acquise définitivement. Elle est le précieux élément qui, face à un traumatisme, permet de reprendre le chemin de la vie plutôt que d'adopter un comportement de victime. Fait des plus intéressants pour notre étude, dans *Un merveilleux malheur*, Boris Cyrulnik parle des enfants victimes du nazisme. Ce sujet de résilience dans ses rapports aux traumatismes physiques et/ou psychiques, sera une toile de fond pour la suite de ce mémoire.

²⁵ La résilience: rebondir plus haut après les épreuves. *Doctissimo*, psychologique/mag. 2002

En conclusion, l'humain est *unifié*, on ne peut nier que tous les éléments de sa personne soient intégrés. Du fait même, chaque élément agit avec plus ou moins d'importance sur l'autre et sur le *tout*. L'être humain agit avec son corps marqué par la génétique, avec son intelligence et son âme et tout cet agir est teinté par le milieu dans lequel il vit. Dans le cas de la culpabilité, la personne vit ces sentiments avec tout ce qu'elle est et à travers tout ce qu'elle est.

CHAPITRE II - LA CULPABILITÉ DES SURVIVANTS DE LA SHOAH

INTRODUCTION

D'une explication de certains aspects généraux de la culpabilité, arrêtons- nous maintenant sur la culpabilité vécues par les survivants de la Shoah. Le Petit Larousse (2007) définit la Shoah en ces termes : « mot hébreu signifiant 'anéantissement' par lequel on désigne l'extermination de plus de cinq millions de Juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale ». Ce phénomène historique et sociologique fut aussi connu sous les appellations suivantes : « solution finale du problème juif » (décision de Hitler en décembre 1940 en Allemagne); « destruction des Juifs d'Europe », (nommé ainsi par l'historien Raul Hilberg); « génocide », en France; enfin, « Holocauste », mot que les Américains ont emprunté au vocabulaire religieux. Jusqu'à la sortie du film de Claude Lanzmann *Shoah*, l'expression « Holocauste » prévalait à tort car l'holocauste est un sacrifice offert à Dieu. Le meurtre des Juifs par les nazis n'a aucun sens religieux, c'est une manifestation de haine de l'autre, spécifiquement « d'une minorité en tant que groupe constitué », comme l'exprime Éliette Abécassis dans *L'Or et la cendre*. « L'holocauste s'apparente [...] au domaine de la culpabilité, ce qui engendre chez les Juifs pieux des rituels d'expiation, des activités de repentance fortement dotées d'auto agressivité ». ²⁶

²⁶ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*, Odile Jacob, Paris, 1995, 2005, p.146

PAROLES DE SURVIVANTS

Des ghettos, des camps de concentration et/ou d'extermination tels les tristement célèbres Auschwitz, Buchenwald, Bergen-Belsen, Treblinka, Dachau, Birkenau et d'autres, sont revenus des survivants. Ils sont sortis vainqueurs des longues marches ou des transports dans des wagons à bestiaux, ils ont survécus à la faim, au travail, aux mauvais traitements, à la sélection, à tout ce qui tue l'âme, la personnalité et le corps. Ce sont en fait des 'miraculés'. Certains attribuent leur survie au hasard, à la chance ou au destin. Oui, il peut y avoir du hasard comme par exemple de ne pas 'tomber' dans un camp extrêmement dur avec un mauvais Kommando; toutefois la cause est souvent plus profonde. Entrent en ligne de compte les ressources spécifiques de chacun, la force physique et surtout la résilience, la force de rebondir jour après jour, minute après minute. « (...) la force du caractère; la force du MOI; le 'moral'; un 'soi' fort (...) la force de pulsion de la vie; le désir de survivre; la capacité de s'endurcir; la perspicacité; l'habitude de la lutte; l'existence d'une raison de vivre (...); la capacité de se fondre dans la masse (...) la capacité de sentir l'humeur des gardes; la conviction de survivre (...) »²⁷. Cela fait partie du profil des survivants. Le moteur de survie de certains d'entre eux fut les valeurs profondes de foi en leur Dieu, l'amour de leurs proches, la confiance malgré tout et l'espérance contre toute espérance.

Ces survivants avaient aussi des enfants, souvent cachés durant la guerre dans la campagne française ou suisse, ou encore ont eu des enfants au retour des camps. Nous pouvons parler maintenant de 2^e et 3^e génération de survivants. Des témoignages subséquents répondront partiellement aux questions suivantes : Comment s'en sortent-ils dans la vie? Quelles sont leurs difficultés? Comment portent-ils l'héritage de ces horreurs vécues par leurs parents et comment transmettent-ils cet héritage à leurs propres enfants? Quelles sont leurs limites et la vie a-t-elle gagné?

²⁷ Ibid., p.107

LE POIDS DU SILENCE

Des études, spécifiquement celles de chercheurs américains, ont fait connaître l'expression 'syndrome des survivants'. Il y a des survivants de diverses catastrophes : tremblements de terre, inondations, tsunامي, éruptions volcaniques, guerres et autres. Nous pouvons affirmer que les survivants de génocides sont affectés à un niveau plus profond. Dr Ludwig Fineltain écrit au sujet de la Shoah :

« l'expérience de la Shoah n'est comparable à rien d'autre. [...] Nous croyons en effet au caractère exceptionnel de la Shoah. Les critères en ont été fort bien définis. Une nation dotée d'une civilisation raffinée a mis en oeuvre à l'encontre d'une minorité définie à partir non pas d'une religion mais d'une catégorie ethnique abstraite, la race juive, qui ne lui faisait aucune guerre, un processus technologique d'élimination totale sans aucun profit économique, territorial ou militaire pour le vainqueur. Nous ne connaissons guère d'équivalent dans l'histoire de l'humanité ».²⁸

Cet événement tragique fut caché, éclipsé, filtré, étouffé par ceux qui ne voulaient pas savoir et ouvrir leurs yeux pour différentes raisons dont nous avons quelques exemples ci-après.

Plusieurs Juifs ont eu la chance ou l'intuition de quitter l'Europe avant la catastrophe à destination d'Israël et/ou des États Unis. Beaucoup d'intellectuels juifs français ont vécu la période de guerre à l'ombre du général de Gaulle, à Londres. D'après le témoignage de Raymond Aron qui dirigeait *La France libre* à Londres, le fait de l'extermination était plus ou moins ignoré. Au niveau de sa conscience claire, écrit-il dans ses mémoires, « [...] ma perception était à peu près la suivante : les camps de concentration étaient cruels, dirigés par des gardes-chiourme recrutés non parmi les politiques mais parmi les criminels de droit commun; la mortalité y était forte, mais les chambres à gaz, l'assassinat industriel d'êtres humains, non, je l'avoue, je ne les ai pas imaginés [...] ».²⁹

²⁸ L. Dr FINELTAIN. « Les syndromes des survivants de la Shoah », *Bulletin de psychiatrie*, no 12, Édition du 20 décembre 2002.

Pourtant, dès septembre 1942, Thomas Mann a été un des premiers à dénoncer très vigoureusement dans ses « Appels aux Allemands » transmis par la BBC, le projet nazi « d'exterminer complètement la population juive d'Europe ».

Du côté des États-Unis, l'opinion publique est hostile à accueillir les réfugiés. La nouvelle de l'extermination est pourtant diffusée par la presse internationale et la presse juive la met en exergue par de gros titres. Le public fuyait ces nouvelles catastrophiques et ne réalisait pas qu'il s'agissait de massacres déterminés par une « machine administrative, bureaucratique et industrielle ». Il y avait une invisibilité flagrante du génocide, les miraculeux rescapés des camps de France n'étaient pas crus. L'opinion publique ne s'est graduellement éloignée de cette incrédulité qu'à partir des années 1950. Hannah Arendt et son mari, réfugiés aux É.U., disaient qu'en 1943 ils n'ont pas cru au génocide juif mais que six mois plus tard, ils ont été bouleversés par les preuves. Susan Sontag, de son côté, évoque le « rapport de la conscience à l'image ». Des photos de Bergen-Belsen et Dachau vues dans une librairie de Santa Monica en juillet 1954, lui ont sauté aux yeux et au cœur.

De même, au retour des camps, les déportés libérés par les soldats alliés n'ont pas été crus. Bien sûr, leur état physique était la preuve flagrante de privation et de divers mauvais traitements mais l'existence des chambres à gaz et des crématoires était niée car cela dépassait l'entendement. Les jeunes générations d'enfants de survivants se sont tués pendant quarante à cinquante ans. Les raisons de ce mutisme sont diverses. « La révérence vis-à-vis des victimes directes des camps, le déni de leurs difficultés par l'ensemble de la société civile et parfois par le groupe communautaire lui-même, et [...] le déni de leurs difficultés spécifiques par Israël »³⁰.

Dr. L. Fineltain parle de « société du silence ». En plus du déni, bien des détracteurs infligent la faute aux victimes négligentes qui ne se seraient

²⁹ E. TRAVERSO. « Avertisseurs d'incendie » *Pour une typologie des intellectuels devant Auschwitz*, 1997. p.7

³⁰ L. Dr. FINELTAIN. « Les syndromes des survivants de la Shoah », *Bulletin de psychiatrie*, no 12, Édition du 20 décembre 2002, p.5

pas défendues ou enfuies. Les victimes estiment que *rien* en général ne rendra compte de ce qu'elles ont vécu. « Le statut de survivant dans la société moderne n'existe pas. Un survivant ne peut l'être qu'avec d'autres survivants. C'est pourquoi, depuis la libération des camps, les survivants restent entre eux et ne parviennent jamais à exister complètement avec les autres »³¹. Nous avons réalisé aujourd'hui que bien des survivants ont parlé, et certains n'ont pas cessé d'en parler. Pourtant, beaucoup se sont tus car on n'a pas voulu les entendre sauf dans les réunions d'anciens déportés.

Il existe le silence en «paroles» mais aussi le silence en «actes». Par exemple, abandonner sa religion ou changer de religion pour ne plus s'identifier au judaïsme, ou encore ne pas se marier et ne pas procréer pour éviter de faire peser sur ses descendants le risque de subir une autre extermination. Tout acte qui nie l'identité propre du survivant est un acte de silence *très fort*. Nous pouvons également qualifier de silence la 'révolte intérieure'. À force de silence, peut-on oublier? « Se taire est interdit, parler est impossible. J'ai toujours eu peur de perdre la mémoire. Je sais que la mémoire est vulnérable, elle s'émiette. Est-ce qu'il y a des choses que j'ai oubliées? Est-ce qu'il y a des gestes qui ne sont plus là, des gestes qui ne sont plus à ma portée? Alors comment faire pour tout dire, pour dire ce qu'il faut? »³²

LES MAÎTRES D'ŒUVRE D'UNE PAROLE LIBÉRÉE

À partir des années 1950, plusieurs auteurs ou associations ont tenté de 'briser le silence' des survivants, de donner, par le biais du *témoignage*, de l'oxygène à ceux et à celles qui s'étaient éclipsés sous le poids du secret, de la peur, de la haine ou de la honte. Il existe une banque de

³¹ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*. Odile Jacob, Paris, 1995, 2005, p. 68

³² J. SEMPRUN et É. WIESEL. « *Se taire est impossible* », Mille et une nuits, département de la Librairie Arthème Fayard-Arte/éditions, 1995, 47 pages.

données très élaborée de ces auteurs et associations, mais nous ne ferons mention que d'un choix éclectique.

Claudine Vegh est pédopsychiatre. Dans le contexte de son 'mémoire' de psychiatrie soutenu en 1976, des entretiens recueillis lui ont donné l'idée d'une publication, évidemment avec l'accord des personnes interviewées. Cette idée de publier apparut acceptable et même souhaitable, ce qui permit en 1979 l'édition de *Je ne lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent*. Ces témoignages ont ouvert la voie à une autre catégorie de témoins que l'on nomme « enfants cachés ».

Nathalie Zajde est maître de conférences en psychologie clinique à l'Université de Paris VIII. Depuis 1988, elle a débuté des recherches sur la psychologie des survivants de la Shoah et de leurs enfants. Elle est elle-même « enfant de survivant ». Bien que ce fut le cas de plusieurs psychiatres ou psychologues français, aucune formation n'était orientée en ce sens. Nathalie Zajde fut encouragée par le professeur Tobie Nathan et ses collaborateurs, et une équipe d'ethnopsychiatres se forma au Centre Universitaire Georges-Devereux de Paris. Cette équipe était formée d'une trentaine de psychologues cliniciens, chercheurs pluriethnique et plurilinguistique. Un premier ouvrage, publié par N. Zajde en 1993, *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent*, fut réédité en 1995 et 2005 sous le titre de *Enfants de survivants* puis, en 2005, un troisième ouvrage fut édité *Guérir de la Shoah*.

Martine Goldberg, juive d'origine, ayant poursuivi des études à l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille) puis au The Hebrew University, s'est penchée sur les témoignages des survivants de la Shoah. Un article très intéressant intitulé *Mémoire et témoignage* nous a éclairé.

«Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) et Emmanuel Hoog, directeur général de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) ont eu l'initiative de ce projet de RECUEIL DE TÉMOIGNAGES DE DÉPORTÉS DE LA SHOAH. Ils ont signé une convention le 9 juin 2005 afin que les deux institutions mettent en commun leurs compétences dans la conduite de ce projet. Dans un souci de préservation et de restitution de la mémoire, les deux institutions

rallient anciens déportés, enfants de déportés, enfants cachés, Justes et résistants ».³³

Plus de 110 témoignages en 300 heures d'entretiens ont ainsi été enregistrés par l'INA. Le choix fait parmi tous ces témoignages était orienté de manière à mettre à jour la variété des parcours « et la singularité de chaque destin » et ce travail de titan s'est réalisé constamment dans le plus grand respect des individus.

La reconnaissance de la société, la reconnaissance politique de l'état est un baume pour les survivants et les aide à se 'refaire' au plus profond d'eux-mêmes. Serge Klarsfeld, historien, qui est, pourrait-on dire, le père fondateur de l'écriture de la Shoah en France, explique ceci :

« Le discours de Jacques Chirac prononcé le 16 juillet 1995 a marqué le début d'une nouvelle ère : celle de la reconnaissance de la responsabilité de la France dans le génocide. Jacques Chirac, Président de la République Française s'exprimait ainsi « Ce jour là, la France, patrie des lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, accomplit l'irréparable. » Depuis, les lieux du souvenir se multiplient; en 2000, l'Assemblée nationale a décidé d'une journée commémorative à la mémoire des victimes des crimes antisémites commis par l'État français ».³⁴

Une telle reconnaissance officielle était urgente car, déjà à cette époque, les témoins et survivants directs disparaissaient peu à peu. Cette reconnaissance a ouvert des pistes de témoignages à ceux et celles qui se cachaient et se sentaient coupables de faire partie d'un peuple qu'on a voulu exterminer. L'approche de Klarsfeld fut très « humaine » dans son récit historique de la Shoah. En effet, plutôt que de résumer ces faits à de simples données statistiques, il a recherché méticuleusement l'identité de

³³ *Mémoire de la Shoah. Témoins de la Shoah.* <http://www.ina.fr/edu/entretiens/shoah/index.fr.html>

(document consulté le 22 avril 2009),

³⁴ *Shoah, France 5,* <http://www.curiosphere.tv/shoah/print/question-klarsfeld.htm>

(document consulté le 22 avril 2009)

chaque victime et ceci pour les 76.000 déportés de France, retrouvant leurs états civils complets et leurs adresses d'arrestation.

Grâce à ces personnes, et à un nombre considérable d'autres courageux, le voile couvrant les horreurs pouvait être soulevé bien que très timidement dans le cas de la plupart des victimes.

PAR QUELS MOYENS LA PAROLE EST-ELLE LIBÉRÉE?

En ce qui concerne Claudine Vegh, elle a procédé par entretiens. Elle a demandé « à des amis, des relations, s'ils accepteraient d'aborder avec (elle) les années de guerre » en précisant que ces témoignages seraient les sources pour son 'mémoire'. Sa question : après trente cinq ans, leur sera-t-il possible de faire ressurgir ces événements traumatisants? Les dix huit personnes approchées ont accepté cette collaboration à l'exception d'une psychothérapeute dont les parents étaient morts en déportation.

Vegh a choisi « de réaliser ces entretiens avec des gens dont la bonne insertion sociale et professionnelle » était assurée. Elle leur laissait le choix du lieu où se réaliserait l'entretien, soit chez eux, ou chez elle ou encore à l'endroit de leurs occupations professionnelles. Une seule personne a choisi un café, la plupart ont demandé que C.Vegh aille chez eux où elle était reçue dans leur chambre alors que le salon était libre. C'est un signe de recherche d'intimité pour cet entretien de type purement confidentiel. Chaque entretien s'est déroulé en une séance unique d'une durée d'environ deux heures. L'interviewé choisissait à sa convenance l'endroit où il s'assoit. Tous ont demandé si l'entretien serait enregistré et semblaient soulagés quand ils ont appris que C. Vegh ne ferait que les écouter. Pourtant, disaient-ils, « s'il avait réellement fallu, ils auraient compris et accepté ». Les lieux physiques et leur atmosphère, parfois la quasi-pénombre, étaient des facteurs très importants pour susciter la confiance, le surgissement d'événements déchirants des profondeurs de leur Être. Deux ans après la parution du mémoire de Claudine Vegh, une fois la lecture faite et après mûre réflexion, la plupart des interviewés lui ont demandé de diffuser ces entretiens dans un réseau plus large pour *perpétuer la mémoire* et susciter d'autres témoignages.

Nathalie Zajde, Juive, elle-même survivante de deuxième génération, « a constaté que le secret qui (entourait) les atrocités des camps nazis [...] avait persisté après la guerre ». Ses recherches l'ont poussée à « analyser les mécanismes en jeu dans la transmission du traumatisme chez les familles juives survivantes [...] ». ³⁵ Elles ont consisté à interroger quarante témoins, survivants et enfants de survivants de même origine ethnique. L'important pour N. Zajde était de préserver la singularité de chaque témoin et de ne pas les fondre dans la masse des survivants psychanalysés et catégorisés dans la liste des diverses psychoses et névroses avec tous les préjugés que cela implique. C'est pourquoi elle dresse les trois constants suivants :

1. Les Juifs, quelle que soit leur origine géographique, constituent un groupe culturel;
2. au sein de ce groupe les survivants de la Shoah sont des êtres 'hors du commun';
3. il est possible de constituer un dispositif technique spécifique permettant aux enfants des survivants de reprendre leur place parmi les vivants. ³⁶

Nous reconnaissons ces trois idées maîtresses dans le livre *Enfants de survivants*. L'innovation dans les recherches de N. Zajde fut de considérer l'identité des groupes distincts de population précise : les Juifs d'Europe et de réunir les descendants de victimes de la Shoah. Au début de la recherche en 1988, l'entité « enfants de survivants » était totalement inconnue.

À l'Université, des *groupes de parole* furent mis en place. Ces groupes annuels réunissaient plus ou moins dix participants et les rencontres s'échelonnaient huit fois dans l'année. Chaque séance, d'une durée approximative de trois heures, était animée par deux cliniciens chercheurs. L'accès à ces groupes était entièrement libre et gratuit. Les participants étaient au courant du fait que les séances étaient filmées intégralement en vidéo et les cassettes conservées sous clef à l'Université et ils acceptaient de plein gré ce schéma de rencontres. Cette trace des

³⁵ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*, Odile Jacob, Paris, 2005, p. 11

³⁶ Ibid., p.12

échanges est utile autant pour les participants que pour les chercheurs au cas où les uns ou les autres désirent s'y référer pour une modification au déroulement des séances par exemple. Si la demande en est faite, un suivi est accepté après l'année écoulée.

En 2005, lors de la parution du livre de N. Zajde *Guérir de la Shoah*, 90 personnes s'étaient jointes aux groupes de parole et quatre-vingt de ce nombre y avaient participé jusqu'à la fin. Les groupes furent constitués par des « appels à tous » sans limites de quoi que ce soit. Intellectuels, fonctionnaires ou bourgeois, religieux ou communistes y étaient bienvenus. Certaines personnes ont fait le voyage mensuellement à partir de la Suisse, de la Belgique et même d'Israël pour participer. Les groupes de parole ont permis la disparition du sentiment d'isolement dont se plaint la totalité des enfants de survivants, il redonne l'appartenance à une famille et aide à refaire l'identité de la personne. L'interviewé reste « l'expert de sa propre vie ». Les sujets abordés, bien que très douloureux, sont « les propriétés d'un collectif », d'un même groupe culturel, ce qui permet de s'exprimer dans une relation de confiance, sans honte, en toute sécurité psychologique.

Ces entretiens psycho-historiques aident à retracer le portrait de l'histoire de la famille *avant, pendant et après* le génocide. Cet exercice re-situe l'interviewé, lui permet de retrouver ses ancrages, en fait, il redécouvre 'son' monde. Le groupe favorise aussi l'expression libre des plaintes. Les psychologues cliniciens poursuivent un but précis : « faire circuler la parole, permettre l'exposé des problématiques individuelles, toujours dans la perspective qui peut intéresser l'ensemble des participants »³⁷. De ces réunions sont sorties des questions et des thématiques préférentielles des survivants et de leurs descendants. Par exemple : les interactions difficiles avec les parents; comment vivre normalement quand les parents sont hantés par leurs morts; comment ne plus se sentir vulnérable et agressif et une multitude d'autres questions.

Le groupe de parole permet aussi la mise en commun des divers questionnements et la recherche des solutions. Selon M. Pollack et N. Lapierre : « le récit de vie est un temps de reconstruction ». Même si le groupe de parole libère et permet des échanges positifs entre

³⁷ N. ZAJDE. *Guérir de la Shoah*, Odile Jacob, Paris, 2005, p. 95

participants, il reste que « parler est un acte complexe », la parole peut faire ressurgir le mal mais aussi peut ouvrir à une totale guérison.

Plusieurs associations ont été fondées, suscitées par des besoins précis des survivants. Les vertus thérapeutiques des associations culturelles et culturelles sont incontestables. Cinquante ans après la Shoah, les survivants, tant ceux de l'Europe de l'Est spécifiquement la Pologne, que ceux de France ont pris conscience de la carence de soins dans les secteurs de la psychologie, de la psychiatrie ou de la psychanalyse. Nommons quelques-unes de ces associations : Amicales des Camps, l'UJRE (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), les amis du Groupe Manouchian, 'l'Association des fils et des filles de déportés' animée par l'avocat Serge Klarsfeld et, plus récemment, l'Association des Enfants Cachés qui s'est formée en 1991. Les personnes ne sont pas laissées à elles-mêmes. Dans les réunions de ces groupes, des professionnels avertis et préparés les accompagnent tels psychologues, assistantes sociales : ceci est très important vu les réactions émotives et souvent cathartiques.

« Une [telle] tâche de reconstruction identitaire » nécessitait une réparation symbolique. « Les déclarations solennelles des autorités légales, la représentation d'un consensus national, les déclarations de repentance des institutions démissionnaires ou complices durant la guerre et enfin les mesures médico-légales de compensation sont des moments importants du long processus de réparation ».³⁸ En exemple de quelques réparations et restitutions majeures : la volonté de réparation de l'Allemagne fédérale concrétisée par la loi adoptée par le Parlement en 1957, dite « loi Brügg »; des mesures de réparations élaborées par les Länder allemand en 1950 ainsi que par l'Autriche; et, plus récemment, par la Commission Mattéoli en France.

Des survivants, qui en étaient capables, ont trouvé à travers l'écriture une réelle thérapie. D'autres, malgré cet exutoire n'ont pu, hélas, résoudre leurs souffrances psychiques. Plusieurs de ces auteurs connus ont décidé du 'grand passage' en se suicidant, c'est le cas de Paul Celan, Primo Levi, Stefan Zweig et Bruno Bettelheim.

³⁸ L. Dr. FINELTAIN. « Les syndromes des survivants de la Shoah », *Bulletin de psychiatrie*, Bulletin No 12, édition du 20 décembre 2002, p. 24.

OUVERTURE PAR LES TÉMOIGNAGES DES SURVIVANTS ET DE LEURS ENFANTS

Comme nous l'expliquions, la culpabilité revêt divers aspects, nous les reconnaissons également chez les survivants et leur famille. Ainsi que les auteurs l'ont fait, nous nommerons ces survivants et relaterons succinctement le contexte dans lequel baigne leur culpabilité très personnelle. Il n'y a pas d'indiscrétion à les nommer de leur nom de famille même, puisque ces personnes ont accepté de sortir de l'anonymat lors de la préparation des livres où nous puisons les témoignages : *Je ne lui ai pas dit au revoir*, de Claudine Vegh, *Enfants de survivants* et *Guérir de la Shoah*, de Nathalie Zajde. Aussi, dans la même veine, nous venons de visionner (27 janvier 2010) un reportage sur la commémoration du 65^e Anniversaire de la libération du camp de Auschwitz³⁹. Il fut réalisé par un Juif vivant en Israël et qui fut prisonnier durant la guerre à l'âge de 10 ans dans trois camps consécutivement : Birkenau, Dachau et Auschwitz. Moshe Zimmerman voulait faire un pèlerinage sur ces lieux et expliquer à son fils et à sa fille ce qui s'est passé dans son enfance en leur faisant « vivre les lieux ». Ce reportage apportait de façon tout à fait réaliste les réactions d'un détenu des camps de concentration, ses souvenirs, ses critiques un peu acerbes face à la vie actuelle de ses enfants et la tendance, comme ce fut celle de bien d'autres, de reprocher à ses enfants le fait qu'ils ne pouvaient le comprendre. Cela confirme en tous points les témoignages qui suivront.

Bref, nous en avons dégagés vingt-huit qui nous semblaient représentatifs du vécu des survivants et de leurs enfants. Comme nous l'expliquions déjà, la culpabilité est souvent diffuse. Les enfants de survivants se sentent coupables de certains actes ou omissions mais très souvent ils rendent coupables leurs parents ou autres personnes acteurs de leur drame.

Nous avons essayé de faire un tri, de mettre tel et tel témoin dans des catégories spécifiques, par exemple, rassembler tous ceux et celles qui reprochent aux parents de ne pas avoir fui avec leur famille. Nous y avons

³⁹ Reportage télévisé de Radio-Canada, canal RDI, durée 60 min., 27 janvier 2010.

renoncé étant donné que plusieurs témoins vivent diverses culpabilités face à leur histoire unique. Des témoins sont aussi frère et sœur, ils vivent la même histoire familiale mais ne ressentent pas la culpabilité au sujet des faits identiques et au sujet des parents qui sont les mêmes pour l'un et l'autre des témoins. Les 28 témoignages, bien ancrés dans leur contexte de vie, sont éloquentes et laissent au lecteur la possibilité de discerner.

Nous débutons par le cas de Lazare qui n'a jamais revu son père déporté à Auschwitz. Les quatre grands-parents sont morts dans des conditions affreuses. Il accuse certains Français d'avoir prononcé ces phrases cinglantes : « Vous les Juifs, vous êtes différents » « [...] vous ne vous sentez pas réellement français ». Je n'ai jamais oublié, dit Lazare, « que ce sont des policiers français qui sont venus nous chercher »⁴⁰ et, ajoute-t-il, que jamais aucun instituteur ne m'a protégé des insultes de mes compagnons. En 1973, il voulu faire « une sorte de jury d'honneur » pour condamner sa voisine « au nom de la dignité humaine » après cette insulte : « vous n'êtes qu'un sale juif, dommage que les fours crématoires n'aient pas été assez grands ».⁴¹

André n'avait pas conscience d'être Juif, tout comme ses parents, il n'avait jamais porté l'étoile obligatoire ; une ordonnance du 29 mai 1942 obligeait, en zone occupée, les juifs âgés de plus de six ans à porter cette étoile jaune, solidement cousue au vêtement⁴². Il rendait son père coupable de ne pas s'être procuré de faux papiers. Ses parents avaient décidé de fuir en passant en zone libre par autocar et en le laissant lui aux soins d'un voisin. Son père s'est fait arrêter, ils ne l'ont plus jamais revu. On lui a fait croire durant toute la période des hostilités que son père était prisonnier de guerre. Aussi, après la guerre, il a espéré son père durant un an. Pour André, sa mère est coupable de ce silence et lui-même de ne pas l'avoir questionnée. À peine la guerre achevée, sa mère, en couple avec un ami d'enfance, se débarrasse de lui en l'envoyant chez des

⁴⁰ C. VEGH. *Je n e lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent.*, Gallimard, Paris, 1979, p.47

⁴¹ Ibid., p. 45

⁴² À ce propos, relatons ce souvenir ému et fier d'un enfant de déporté expliquant que son père, tailleur de métier, Juif français de naissance, lui a cousu cette étoile jaune et autour de celle-ci toutes les médailles dont il avait été décoré après avoir combattu pour la France lors de la première guerre mondiale!

paysans durant un an. Il a de l'animosité envers ces gens qui l'appellent 'l'étranger' et se révolte contre eux qui l'obligent à aller à la messe et à participer au catéchisme avec leurs enfants. Par tout ce contexte de perte et de rejet, André vit une crise d'identité, de l'insécurité et une profonde colère, presque de la haine. Je suis un révolté dit-il. André ne parle jamais de son père, il est *en lui*, dit-il, et pour contrer cette culpabilité du silence, il a donné à son premier fils le prénom de son père. Les histoires se recourent il va sans dire mais chacune et chacun a ses raisons très personnelles de se sentir coupable ou de rendre coupable les autres.

Dans le cas de Paul, il réalise bien qu'il nage à contre courant de tous ceux qui parlent de leurs parents déportés avec respect et affection. Pour lui, son père est « un pauvre type » qui a agi avec stupidité et s'est fait piéger. Un matin de l'été 1943, son père a reçu une convocation à se rendre à la gendarmerie. Sa mère a supplié son mari de ne pas s'y rendre. Il s'était déclaré Juif et craignait qu'il n'arrive malheur à sa famille s'il ignorait cette convocation. Mon père s'est sacrifié pour nous, dit Paul, je lui dois la vie deux fois. Pourtant, s'il avait fait faire de faux papiers et ne s'était pas déclaré juif, c'est alors qu'il aurait réellement sauvé sa famille. Paul n'a jamais pardonné à sa mère qui, six mois après leur retour d'exil, à peine après la mort tragique de son mari, lui a imposé un homme chez eux sans le prévenir. Il a refusé cet intrus en bloc et, du fait même, rejetait sa mère et il s'est renfermé sur lui-même.

Quant à elle, Madeleine dit en vouloir à son père de s'être laissé déporter sans avoir tenté d'échapper à son sort. Interné au camp de Pithivier au sud de Paris, il travaillait le jour chez des particuliers chez lesquels Madeleine et sa mère avaient la permission de lui rendre visite et lui, pouvait aussi les reconduire au train. Son épouse avait un billet de train pour lui et l'avait supplié de fuir et de les suivre. Mon père, ajoute Madeleine, était un idéaliste et, ayant promis aux personnes chez lesquelles il travaillait de ne jamais fuir, il ne voulait pas les mettre dans l'embarras. Une fois déporté à Auschwitz, à ce camp il fut désigné comme Kapo par les S.S. Être Kapo, c'est être le S.S. juif d'autres juifs. Il a refusé et le soir même il se suicidait en se jetant contre les barbelés électrifiés. Sa rectitude morale fut fatale pour lui. «Moi, sa fille, je lui reproche d'avoir conservé ses valeurs morales dans cet enfer». Madeleine se sent coupable de ces reproches, elle trouve son attitude terrible. Elle

s'explique ainsi : « [...] à l'image d'un père martyr et mort, j'aurais préféré un père vivant et qui s'en sorte, même au prix de saletés »⁴³. Plus encore, Joseph, le frère de Madeleine, accuse sa mère de manque de compassion. En effet, elle lui dit sans cesse qu'il n'a pas été marqué par la guerre et que son père ne lui a pas manqué puisqu'il ne se souvient pas de lui.

Le père de Samuel, fourreur de métier, fut arrêté par la Gestapo le 31 janvier 1944 en allant livrer une commande. Mon père, rapporte Samuel, était un débrouillard et j'étais certain qu'il reviendrait d'autant plus que la guerre tirait à sa fin. Samuel se sentait coupable de «honte» (cf. chapitre premier). Honte de dire que son père a été déporté, à cause de l'image que cela suggère : trains à bestiaux, crâne tondu, pyjamas rayés. Samuel sent le besoin de trahir la réalité et dit à ses enfants que leur grand-père a été pris en tant que *résistant* puis a été fusillé par les Allemands. Lors de l'entretien, il se mit à sangloter, dans ses sanglots passait une plainte : Papa, Papa. Une fois calmé, il explique à Claudine Vegh : « Tu ne peux comprendre [...] à quel point je me sens triste et coupable. La seule fois que je me suis disputé avec mon père et fâché, il est parti sans que nous ayons fait la paix, c'est le soir de son arrestation » [...] « Une dispute, c'est l'adieu que j'ai fait à mon père ».⁴⁴ Depuis lors, ce fut l'arrêt brutal de la relation avec son père et Samuel n'a jamais plus versé une larme, il avait l'impression d'être emmuré. La thérapie par l'ouverture et l'écoute de Madame Vegh a débloqué cette souffrance cachée.

Paulette, née en Alsace en 1937, reproche à sa mère d'avoir fait le silence en ce qui concerne son père. Le seul souvenir qu'elle en a est qu'il l'avait protégée contre la sévérité de sa mère qui la forçait à manger. La mère a placé à deux reprises ses deux enfants, Paulette et son frère aîné, le préféré de sa mère. Jamais, lorsqu'elle les visitait, elle ne parlait du père. À la maison pour enfants juifs où elle était placée, Paulette réalisa que jamais plus elle ne reverrait son père. Tous les enfants de cette institution se retrouvaient dans le même cas. Lorsque la mère de Paulette

⁴³ C. VEGH. *Je n'e lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent.*, Gallimard, Paris, 1979, p.68

⁴⁴ Ibid., p. 88

apprit la mort de son mari à Auschwitz, prise d'une réelle crise d'hystérie, elle raconta en détails les souffrances de son époux, souffrances rapportées par des témoins. Cela généra chez Paulette de terribles cauchemars. L'oncle de Paulette lui expliqua les circonstances de l'arrestation du père. Lorsque les policiers frappèrent à leur porte pour un contrôle d'identité, la mère a jeté tous ses papiers dans la soupe brûlante. Arrêtée avec son mari, elle déclara à la Kommandantur qu'elle ignorait où elle avait mis ses papiers d'identité et qu'elle était une amie et non la femme du père, ce que ce dernier a confirmé. Grande, blonde aux yeux bleus, n'ayant physiquement aucun trait spécifiquement juif, elle fut relâchée. Depuis ce jour là, à chaque repas, elle vomit. Paulette rend sa mère coupable d'avoir renié son époux.

Myriam, quant à elle, fut arrêtée toute jeune avec sa famille. Ils furent acheminés vers un camp à Toulouse d'où il eut un départ en août 1944 vers la déportation. La tragédie survint à la séparation : d'un côté les hommes, de l'autre les femmes et les enfants. Cette scène d'adieu fut la rupture définitive de cette famille. Première station à Buchenwald, puis à Bergen-Belsen, d'où ils sont revenus miraculeusement (le père n'a pas eu cette chance). Myriam se sent coupable de vivre : « Je ne comprends pas encore *pourquoi moi j'en suis revenue*. C'est vraiment par accident que je vis. C'est très inconfortable »⁴⁵. Les survivants et leurs enfants ont profondément la sensation de vivre par erreur.

Dans le cas de Maurice, après que le père fut pris dans une deuxième rafle, ce sont la mère et ses enfants qui, sachant que le quartier allait être 'ratissé', se réfugièrent chez une tante. À leur retour à l'appartement, la concierge les avait déclarés aux policiers. À l'arrivée de ces derniers, les enfants se sont enfui mais la mère fut arrêtée. Jamais elle n'est revenue, dit Maurice, et il rend, avec raison, cette concierge coupable de la disparition de leur mère.

Raphaël est rongé par une profonde amertume. À cause de l'étoile jaune cousue à son manteau, il subissait les moqueries de ses copains et se faisait battre. Les instituteurs n'intervenaient jamais, même s'il n'était âgé que de six ans, seul un enfant l'a défendu. Les deux parents de Raphaël étaient dans la résistance à Paris. Avec la complicité des cheminots, son

⁴⁵ Ibid., p. 107

père a réussi à le faire fuir avec sa mère. Raphaël rejoignit environ 400 jeunes Juifs dans une maison à Moissac, centre d'évacuation et de résistance juive. Sa mère fut arrêtée et prit le chemin de Auschwitz où elle fut sélectionnée et tuée. Elle reçut, à titre posthume, la croix de guerre pour certains exploits dont celui d'avoir détruit la liste des noms des résistants, elle avait par ce geste sauvé beaucoup de vies. Le père de Raphaël est revenu d'Auschwitz mais les horreurs subies, la bestialité des bourreaux l'ont complètement démolit et métamorphosé.

Raphaël parle du retour de son père comme la période la plus difficile qu'il a vécu. Son père ayant été obligé à faire partie de l'équipe du Docteur Mengele, passait ses nuits hantées par des cauchemars, il hurlait et son fils lui épongeait le visage. Ce père en voulait à Raphaël d'exister malgré que ce dernier ait tout fait pour se faire accepter : « il m'a brisé, il a fait de moi sa chose » dit-il. La jeune sœur de Raphaël n'a jamais connu sa mère. Vu l'incapacité psychologique du père, Raphaël le remplaça auprès de sa jeune sœur jusqu'à ce qu'elle ait atteint ses 17 ans, période à laquelle elle dû être hospitalisée souffrant de schizophrénie. Une revue américaine spécifiait « que l'agressivité des déportés se faisait cruellement ressentir sur leurs enfants ». Raphaël, grand ami de Claudine Vegh, l'a beaucoup encouragée à éditer son livre. Il témoignait de cette façon : « Il faut que le monde sache [...] que cette déportation nous aura marqué jusqu'à la troisième génération » ⁴⁶. Malgré que Raphaël trouve son père coupable d'injustice et de harcèlement, il dit qu'il l'aime. Cela se comprend puisque la responsabilité première rebondit sur les bourreaux qui ont détruit son père.

Jean, de mère hongroise et de père tchèque, ont cherché vainement un lieu d'accueil pour sa sœur et lui recherchés par les Allemands, les parents ayant été arrêtés. Enfin, tolérés par une tante qui leur a fait la vie dure, ils étaient les souffre-douleur, frappés et ridiculisés devant les copains d'école. Un jour, la tante reçut une lettre jetée du train, elle refuse de leur en livrer le contenu, 'Destination Auschwitz', a-t-elle daigné dire. Malgré que Jean se réfugie dans la prière qui est devenue un baume pour lui, malgré la bonté d'un oncle qui le propulse vers les études, malgré un ami chez lequel il est accueilli chaque fin de semaine, au fond du cœur l'amertume ne le quitte pas. Il rend ses parents coupables d'être Juifs,

⁴⁶ Ibid., p. 130

évidente source de toute misère, de ce rejet et de la destruction qui en découlent. Il ressent un vide total : aucune photo de ses parents, aucune lettre, aucune tombe où se recueillir, avec un seul document entre les mains : « Disparus, Auschwitz 1943 ». Jean avoue qu'il a peur de la violence qu'il sent en lui, il a l'impression d'être un révolté pour la vie et de plus, il a l'impression de ne pas avoir le *droit à la vie*. Il se sent coupable de ces sentiments qu'il vit bien malgré lui.

Hélène est née à Paris en 1938. Elle et sa sœur ont été confiées à une Suisseuse amie de la famille qui les a emmenées de Nice à Paris puis, les deux enfants ont été séparées. Hélène, placée dans un couvent de religieuses, subit une pression : elle doit oublier qu'elle est Juive. De plus, on fait pression pour qu'elle devienne catholique mais elle résiste. On lui fait une réelle peur en lui parlant du diable au point qu'elle fait des cauchemars et hurle toutes les nuits. La Suisseuse revient et Hélène est placée chez des fermiers où elle retrouve sa sœur Louise. Les deux enfants n'osent pas poser de questions au sujet de leurs parents. Après la libération, la Suisseuse les envoie chez un oncle au Portugal chez qui elles sont accueillies chaleureusement jusqu'au jour où l'oncle et sa femme se séparent et les voilà renvoyées à Paris chez leur tante revenue de déportation. Cette dernière les a traitées comme des cendrillons.

Plus tard, Hélène et Louise ont appris comment elles ont « fait l'objet de tractations infâmes ». L'oncle du Portugal voulait les retrouver et la Suisseuse, seule à connaître la nouvelle identité et le lieu du refuge de ses nièces, a demandé ni plus ni moins une rançon pour qu'il puisse avoir accès aux deux petites sœurs. Ces dernières ont de l'amertume envers cet oncle qui a mis huit mois à se décider à payer la Suisseuse. Cette dernière est coupable d'extorquer de l'argent mais surtout coupable de la mort de leur jeune frère. En effet, comme si les parents avaient eu vent de la grande rafle de Nice, ils prirent des précautions pour éloigner leurs enfants. Hélène et Louise déjà confiées à la Suisseuse, leur mère tendit à une dame leur petit frère, âgé de 18 mois, la suppliant de le prendre avec ses sœurs. La mère fit face à un refus et tendait toujours l'enfant vers la portière quand le train a démarré. « J'en veux à mes parents », dit Louise. En 1941 mon oncle leur a envoyé des visas pour quitter la France. Les grands-parents n'ont pas voulu s'expatrier et ma mère n'a pas voulu quitter ses parents. Elle a accompli son devoir filial, oui, mais en même temps elle a préféré ses parents à ses enfants. Hélène a honte de penser

ceci : « fallait-il à tout prix nous sauver et vivre après, sans parents, avec l'impression d'être toujours abandonnée... » ? ⁴⁷

Les parents de Colette et ses deux frères aînés ne sont jamais revenus de leur déportation à Auschwitz. La mère a acheté la liberté de Colette. Lorsque des inspecteurs français sont arrivés à l'appartement, elle les supplie de sauver la vie de sa fille de dix ans en leur offrant tout ce qu'elle possédait : argent, bijoux et autres objets de valeur, ils ont accepté que Colette se réfugie chez la voisine. Les parents ont été déportés en juin 1944 dans les tout derniers convois. Colette accuse ses parents d'excès d'honnêteté. Nés en France, ayant le français comme langue maternelle, parfaitement assimilés, le père ayant gagné une multitude de médailles en combattant lors de la première guerre mondiale en 1914-18, ils étaient d'une honnêteté scrupuleuse. Un discernement avec des amis et leur probité les incitant à respecter la loi à tout prix, firent qu'ils décidèrent d'être recensés en tant que Juif tel que demandé par une ordonnance allemande du 27 septembre 1940. Colette explique que le meilleur ami de son frère aîné est coupable de trahison. Cet ami faisait partie des jeunesses *doriotistes*. Qui plus est, il visita Jacques hospitalisé. Lors de cette visite, Jacques présente à son ami un jeune juif convalescent. À la suite d'une dispute entre les deux amis, le jeune doriotiste fâché décide de trahir et son ami et le jeune juif. Deux jours après, ils étaient arrêtés et déportés.

Robert, né en 1929, est l'aîné de quatre enfants dont il est le seul survivant. En 1941, tous les Juifs d'Alsace furent mis en résidence surveillée en Dordogne. Toute la famille de Robert se retrouva dans une vieille ferme où ils travaillèrent de façon indépendante et ils y étaient heureux. Robert se révoltait de devoir porter l'étoile jaune qu'il ressentait comme une honte d'autant plus qu'à cause de ce symbole les enfants à l'école se moquaient de lui et le battaient à chaque récréation. Au début de 1942, ses deux tantes très proches du cœur et habitant à dix kilomètres de chez eux, ont été emmenées à Drancy. La question que Robert se pose : pourquoi eux sont-ils restés là ? Leur ferme se situait à peine à quatre kilomètres de la ligne de démarcation et par la forêt, c'était si simple de se rendre dans cette zone. Un soir, des gendarmes ont prévenu tous ces Juifs de se tenir prêts car ils reviendraient dans trois heures et spécifiant de

⁴⁷ Ibid., p. 155

n'apporter rien d'encombrant juste un petit baluchon par personne. Sa mère a préparé les baluchons en pleurant. Tous se sont postés sur la route à l'heure dite et le car arrêtait pour cueillir toutes les familles. Pas une personne ne manquait à l'appel. «Quand j'y pense explique Robert, j'en ai la nausée».

Un tri s'effectua à l'arrivée à destination. Lui, Robert, fut déclaré français alors que ses trois frères et sœur bien plus jeunes que lui, non. La séparation des familles suscite des scènes de pleurs et de hurlements. Son père lui confia de l'argent, leurs alliances, son canif et surtout l'adresse de leur ancien rabbin. Un homme s'approcha de Robert et lui confia son fils de six ans en disant : « Ne le quitte jamais (...) il est si jeune, je te le confie, il s'appelle Bernard Bercovitz ».⁴⁸ Un curé se chargea de placer Robert et ses vingt compagnons dans une maison puis une autre. Ce curé le punit car Robert refuse d'aller à la messe de même pour le petit Bernard qui lui a été confié et dont il se sent responsable. Robert envoie des lettres et des colis à ses parents à Drancy. Un jour, il reçoit une lettre décachetée dans laquelle son père en colère lui reproche son égoïsme de ne pas les aider alors qu'il a donné à son fils tout ce qu'ils possédaient. Robert en fureur fit une crise de nerfs et se précipita chez le curé chargé de transmettre lettres et colis, déjà il l'accusait de vol. Celui-ci lui montre une étiquette sur l'enveloppe indiquant : « Inutile d'envoyer lettres et colis, partis pour une destination inconnue ». Robert en tombe malade.

Lors de futurs déplacements, il fut séparé du petit Bernard. Robert, âgé de quatorze ans, dû travailler dans un centre pour jeunes garçons juifs et Bernard fut déporté avec de nombreux enfants dont seulement six revinrent de captivité. Le petit est mort à Auschwitz et Robert se sent extrêmement coupable et responsable, encore comme adulte, de ne pas avoir su protéger le jeune Bernard. «J'en veux extrêmement à mes parents», déclare Robert à Claudine Vegh. Il est un cas typique de survivant qui se sent *coupable de vivre*.

« Oui, j'en veux à des morts qui ont payé ma vie avec la leur!
C'est invivable! Ils n'ont rien fait pour survivre. Rien! Rien! Ils
sont réellement allés à l'abattoir comme des moutons »!⁴⁹

⁴⁸ Ibid., p.171

⁴⁹ Ibid., p.180

Aussi, «je suis retourné deux fois en Dordogne avec ma famille. Comme tu le sais, *un criminel revient toujours sur les lieux de son crime*, non?

C. Vegh - Criminel?

Robert- Oui, j'ai dit criminel, c'est bizarre mais après tout, ils sont morts et moi je vis ». ⁵⁰

Macha, née en France en 1950, issue de la bourgeoisie intellectuelle russe qui a dû fuir lors de la révolution en 1917, subit les conséquences de son éducation faussée. « Les parents (...) ont élevé leurs enfants dans la crainte d'être découverts en tant que Juifs et (...) leur judaïsme leur a suggéré plus de honte que de bonheur ». ⁵¹ Macha n'a pas fondé de famille et accuse ses parents névrosés d'être responsables de ses 'erreurs existentielles'.

Monique Grinzspun est fille de deux survivants qui ont pu éviter la déportation en se cachant en France tout au long de la guerre. Monique porte le poids de l'attitude de ses parents qui vivent toujours dans une terreur maladive comme si la guerre n'était jamais finie. Elle et ses frères et sœurs n'ont appris qu'à l'adolescence qu'ils étaient Juifs. Monique reproche à ses parents leur inconséquence dont elle souffre au point de sentir le besoin de suivre une psychanalyse. Sa mère a survécu, cachée dans une église, où elle se disait chrétienne. La guerre achevée, les parents ont inscrit leurs enfants au catéchisme et leur ont fait faire leur communion. Par contre, l'âge du mariage arrivé, les parents ont exhorté leurs enfants à épouser des Juifs mais Monique ne supporte pas son célibat d'aujourd'hui. En effet, des contradictions fondamentales modèlent les enfants. Selon sa psychanalyste, si Monique ne rencontre pas un compagnon, si aucun homme ne lui convient, la faute en est à sa défaillance psychologique et à sa névrose, nées de la situation familiale. Le déchirement des enfants des survivants de la Shoah est grave et suscite des débats dans les groupes de parole. Dans le cas de Monique, il

⁵⁰ Ibid., p. 180

⁵¹ N. ZAJDE. *Guérir de la Shoah*, Odile Jacob, Paris, 2005, pp.66- 67

s'agit spécifiquement d'éclaircir le « statut » du célibat et du mariage dans la tradition juive. Nous y reviendrons.

Le cas de Vincent Biton est désastreux. Il est le seul garçon de sa fratrie et a souffert de façon exceptionnelle de sa relation avec son père. Ce dernier, déporté à l'âge de vingt ans, est le rare survivant de sa famille. Le vécu des camps lui a légué une agressivité extrême. Vincent a été marqué profondément par la violence de son père et par ses hurlements la nuit. Vincent est né après que son père soit revenu des camps. Ce père avait une hantise : préparer ses enfants, et spécifiquement son plus jeune fils, au cas où ils auraient à subir tous l'horreur des camps. Pour ce faire, le père de Vincent l'emmenait « dans la forêt enneigée, et l'obligeait à marcher des heures dans le froid, les pieds enveloppés dans du papiers journal, ayant pris soin de lui enseigner la technique de fabrication de ces protections essentielles. Il lui hurlait des ordres en allemand afin de l'entraîner, de la préparer à survivre »⁵². Vincent, une fois adulte, a compris « pourquoi il n'a pas été circoncis, pourquoi il a été isolé du monde culturel juif; il comprend ce qui le pousse depuis tout jeune à commettre des actions dangereuses où il frôle la mort constamment ».⁵³

Des survivants ont vécu repliés sur eux-mêmes et ont fait subir à leurs enfants une relation exclusive. Avant d'adhérer aux groupes de parole plusieurs enfants de survivants n'ont jamais parlé avec d'autres, amis ou famille, des angoisses liées à la persécution vécue par les parents. Tout comme ces derniers, « ils sont victimes d'une *subjectivation* du vécu de souffrance » qui fait partie avec l'*isolement* de « la spécificité du processus psychologique impliqué dans le traumatisme »⁵⁴. Une technique spécifique aux tortionnaires est de faire croire aux victimes qu'elles souffrent par leur propre faute, ils leur collent la culpabilité à la peau. Et certains enfants de survivants tombent dans ce piège, ils cherchent « à comprendre leurs souffrances en partant du principe qu'ils sont eux-mêmes la source de cette souffrance, ou qu'une personne seule

⁵² Ibid., p. 140

⁵³ Ibid., p. 140

⁵⁴ Ibid., p. 142

– leur père ou leur mère – en est la cause ou l'origine ». ⁵⁵ Cette approche ne fait qu'accentuer la douleur.

Myriam Trotman rend un vibrant hommage à sa mère qui était depuis trois mois enceinte d'elle quand son mari a été arrêté en octobre 1943. «Je suis née, dit-elle, en avril 1944, je suis 'posthume'». Sa mère, témoigne-t-elle, fut formidable et a vécu en pleine guerre avec courage élevant ses trois enfants, âgés de cinq ans, deux ans et un nourrisson. Il y a eu une faille qui s'avéra fatale dans la décision de ses parents. La mère de Myriam lui a expliqué qu'ils avaient obtenu, tout au début de la guerre, les billets pour émigrer aux Etats-Unis. Pourquoi ne sont-ils pas partis? Un manque de 'vision' pour l'avenir peut-être? «Jamais je ne pourrai pardonner aux 'collabos' d'avoir pourchassé et pris mon père, dit-elle, d'autant plus que les acteurs de ce geste étaient les notables que mon père connaissait très bien et pour lesquels il travaillait». Myriam se sent coupable de ne pas être triste de l'absence de son père comme le sont sa sœur et son frère. Je n'ai jamais connu mon père dit-elle, « (...) il y avait tout simplement une absence. Pour moi mon père n'était qu'une abstraction ». ⁵⁶

Le seul médecin du village tenait la liste des Juifs à arrêter, donc Myriam présume que pour sa naissance sa mère a eu recours à une sage-femme. Ce médecin avait déjà refusé de soigner le frère de Myriam alors très malade. Myriam, avec son ami, s'est rendue à l'endroit où elle est née et où son père a été arrêté dans le Lot-et-Garonne. Son but était de retrouver celle qui a dénoncé son père. En effet, elle a trouvé cette femme et, sans s'identifier, l'a questionnée et a enregistré ses dires sur un magnétophone caché. Cette femme se souvenait très bien du père et de la famille. Plusieurs survivants ou enfants de survivants ont essayé de retrouver leurs délateurs pour obtenir justice et aussi pour retrouver une certaine paix du cœur.

Par ailleurs, certains enfants rendent leur père coupable, ils doutent de l'intégrité du parent, en fait, ils font des ' jugements téméraires '. Ainsi, Rolande S. témoigne du fait que son frère dit souvent à son père : « Va savoir ce que tu as fait pour être encore là »! ? Certains prisonniers ont accepté des compromis pour se rendre la vie de camps moins terrible,

⁵⁵ Ibid., p. 142

⁵⁶ Ibid., p. 147

par exemple, être Kapo c'est ce qui était le plus répugnant au regard des compatriotes juifs.

Martine W. a connu très peu son père. À six ans, avec sa mère, elle quittait Paris pour se réfugier en zone libre. Des 'passeurs' malhonnêtes les ont trahies; arrêtées puis relâchées elles se sont cachées dans diverses régions de France. De retour à Paris à la fin de la guerre, Martine et sa mère se retrouvent chez la grand-mère qui avait perdu dans la Shoah un fils, une belle-fille, une fille et deux petits enfants. Martine a souffert par cette grand-mère qui non seulement l'ignorait mais montrait sa nette préférence pour sa fille et son fils morts. Elle vivait vraiment avec ses morts et leur parlait à haute voix.

Sous l'insistance de la famille, la mère de Martine épousa un autre survivant qui s'avéra méchant et violent. Martine a été violée par lui mais n'en a jamais parlé à sa mère pour ne pas ajouter à la douleur de cette femme éprouvée. Martine déteste cet homme et le rend coupable de la mort de sa mère. Elle-même se sent aussi coupable de cette mort car dit-elle, «si je ne l'avais pas quittée et laissée entre les mains de cet homme, elle aurait survécu». La mère de Martine et sa grand-mère sont décédées à trois mois de distance. Pour marquer cette culpabilité imputée à sa grand-mère et à son beau-père et par vengeance, elle refusa de faire graver quoique ce soit sur leur tombe.

Martine doit à ces deux personnes d'avoir passé à côté de sa jeunesse qui aurait pu s'épanouir après la guerre. Elle sort de cette longue période avec une profonde douleur. Elle épousa un français de religion catholique, donc elle fit un mariage 'mixte'. À la suite de cette union, sa tante la rejeta sous prétexte qu'elle avait épousé un goy. Nouvelle douleur, nouvelle culpabilité infligée cette fois à cette tante. Martine alla de dépression en dépression et fit régulièrement des séjours à l'hôpital psychiatrique. Divorcée de son mari qui l'accusait de ne pas s'occuper de leurs enfants, la maman se sentait coupable de laisser se débrouiller ses deux filles sans elle. De par ses dépressions, Martine fit souvent des tentatives de suicide, c'est son aînée qui la retrouvait et la sauvait, elle avait beaucoup de compassion pour sa mère. Cette fille, Delphine, subit les conséquences de cette situation, elle fit des cauchemars récurrents dans lesquels elle se voyait tenter de retenir sa mère qui se jetait par la fenêtre et le suicide était non seulement réussi mais Delphine rêvait que sa

mère l'emmenait avec elle dans la chute. Martine se dit coupable de faire vivre tout cela à sa fille, par contre elle agit comme il se doit dans son cas, elle consulte et se fait soigner.

Voici donc un cas de quatre générations touchées par la Shoah, non seulement les *morts* sont morts mais les *vivants* le sont aussi à cause des morts tragiques remplies de violence et de haine.

Jacques Groszman est né en France en 1948. Seuls son père et son grand-père sont revenus des camps. Il est heureux de pouvoir participer aux groupes de parole car, dit-il, il subit depuis des années des souffrances psychosomatiques. Il travaille avec son père et le qualifie de tyran. Le père interfère dans la vie de son fils au point de téléphoner à Nathalie Zajde pour lui dire, d'un ton extrêmement sec, que Jacques avait d'autres choses à faire que de participer à ces sortes de réunions. Aussi, ajoute-t-il, j'ai besoin de lui pour participer aux réunions d'une Association des déportés d'Auschwitz. Jacques vit comme un carcan l'irruption constante dans sa vie de ce père autoritaire.

Jean Lerner, scientifique d'une cinquantaine d'années, est fils unique d'une mère normande et d'un père juif lithuanien, émigré en France vers 1930, dont la famille entière a été exterminée. Il souhaite participer aux groupes de paroles car il se sent totalement isolé. Jamais il n'a réussi à vivre en famille malgré deux mariages et ayant des enfants. Jean a été élevé à Paris dans un esprit républicain. Le seul élément juif auquel il a été initié, c'est la nourriture. Jean est antireligieux extrémiste mais il revendique sa judaïté. Le père de Jean a été élevé par un grand-père rabbin. En émigrant en France, il est devenu un Juif laïc et Jean, qui a perdu absolument toute sa famille, regrette de ne plus pouvoir interroger son père qui ne lui a légué aucun enseignement concernant leur religion et ses rites. Jean accuse son père de grave négligence. Son père est enterré au milieu des tombes chrétiennes de la famille de sa femme, en Normandie. Depuis l'enterrement, il y a sept ans passé, jamais Jean n'a pu retourner sur la tombe de son père et il ignore quelles sont les causes profondes de cette inhibition.

Chez les Juifs, les rites funéraires et le statut des morts sont extrêmement importants. Faire Kaddish, c'est permettre aux morts mais aussi aux vivants d'être en paix. Une rencontre des groupes de paroles a été réservée aux discussions du vécu des participants autour de la question de la séparation de leurs morts. À la suite de ces partages, Jean Lerner prit la décision de faire transférer les restes de son père et de les faire enterrer à côté d'autres Juifs lithuaniens dans un cimetière parisien. Là, devant cette nouvelle tombe, Jean a pu et a su parler à son père, il a retrouvé ce père juif lithuanien duquel il se sentait en même temps proche et étranger. Il a pu pardonner et demander pardon. Les participants du groupe ont décidé de faire un *kaddish* général pour l'ensemble des morts de leur groupe, cela soigne bien des blessures.

Rebecca Singer était âgée de trente-six ans lorsqu'elle prit la décision de participer aux groupes de parole. Sa mère, après avoir été prisonnière en Pologne et après avoir passé quatre années à Auschwitz, a difficilement survécu à son retour. Depuis très jeune, Rebecca souffre de dépression, d'anorexie et de fortes angoisses. Malgré le fait qu'elle soit attachée à son père et à son frère, Rebecca ne se remet pas de la mort de sa mère : j'ai l'impression de me faire mourir, dit-elle, de tuer les choses en moi, de me tuer à petit feu. Je ne peux plus rien demander à ma mère. Je connais une personne qui a été en camp avec ma mère, ça fait plein de fois que je me dis que je vais l'appeler, que je vais aller la voir, et je ne le fais pas ⁵⁷. Pour Rébecca, c'est incroyable que sa mère soit revenue de cet enfer. Elle l'a questionnée souvent et n'a reçu que des réponses banales. Elle ressent un secret et se dit qu'il a dû se passer quelques événements qu'elle ignore, peut-être «des choses sexuelles», peut-être a-t-on fait «des expériences sur elle». Sa mère était une femme très belle et de plus elle chantait très bien. Rebecca reproche ce silence à sa mère car elle porte les conséquences dans son cœur et dans son corps. Quand elle était adolescente, Rébecca a questionné sa mère à deux reprises, ce qui a mis sa mère dans de violentes colères et toutes deux pleuraient.

Le père d'Isabelle Reichman a passé trois ans à Auschwitz avec son propre père qui, lui, est mort quelques mois à peine avant la libération du camp. Sa grand-mère avait été déportée avec eux et fut gazée immédiatement. La guerre terminée, le père d'Isabelle est parti se battre

⁵⁷ N. ZAJDE. *Guérir de la Shoah.*, Odile Jacob, Paris, 2005, p. 123

pour l'indépendance d'Israël. De retour en France, il épouse une femme juive polonaise, de ce mariage naissent deux filles dont Isabelle, qui est la plus jeune. Son père est un réel militant de la mémoire de la Shoah. Il a demandé à Isabelle de l'accompagner à Auschwitz. Depuis, elle se sent comme « dépositaire » du vécu concentrationnaire de sa famille et se doit de rester droite et forte et de ne jamais se permettre de souffrir pour des riens. C'est très lourd pour elle et elle redoute le décès de son père au point qu'elle ne voit pas comment y survivre, elle imagine son enterrement et pleure même dans le métro. La situation familiale est un poids pour Isabelle et probablement qu'elle n'avait pas la force morale nécessaire pour seconder son père dans ses démarches pour tenir bien vivante la mémoire de la Shoah. Toujours est-il que Isabelle vit non seulement avec la peur de perdre son père mais de plus elle est constamment en proie à une inquiétude pour ses deux filles. Elle vit avec la peur constante d'une catastrophe imminente pour ses filles et ces dernières se sentent l'obligation de garder un contact permanent avec leur mère pour la protéger. Porter la *mémoire* avec son père était déjà lourd à assumer, mais l'idée de *porter seule* lui est probablement insupportable.

David est fils unique d'un père survivant d'Auschwitz et d'une mère qui s'est cachée dans la campagne française durant toute la guerre. Son prénom lui a été légué en souvenir de son grand-père paternel gazé à Auschwitz et de son oncle maternel mort dans un des camps de concentration français (voir Repères). David trouve que ses parents sont coupables de silence. Jamais ils n'ont pris la peine de raconter l'histoire de la famille, de transmettre ni la langue ni la culture, d'autant plus qu'aucune grande fête religieuse n'a été célébrée. Il souffre de manque d'*identité*. Ce qu'il sait provient des bribes de conversation entre le père et ses amis, glanées à l'occasion. Comme il ressentait le sujet secret et tabou, David devait surmonter une réelle appréhension pour arriver à questionner son père sur l'identité de la famille. Enfin, son père lui donne des renseignements personnels et un dossier de papiers officiels. Lors de l'entretien, Nathalie Zajde note que David, par la façon de s'exprimer succincte et dénuée d'affect, prend une distance face aux atrocités vécues par son père. Toute la scolarité de David s'est faite dans les lycées de l'État à l'exception de quelques mois dans une école laïque juive. «Être juif pour moi, dit-il, j'ai vite compris ce que c'était à travers les

copains d'école. Je savais que c'était MAL sans comprendre très clairement quelle est l'implication d'être juif. Mon prénom me dérangeait beaucoup, j'avais honte de le porter, c'était un signe de ma judaïté. Maintenant, confie-t-il à N. Zajde, je le trouve très beau». David a lu Élie Wiesel. De cette catastrophe humaine David conclut :

« Quand on a vécu ça, surtout pendant quatre ans, soit on en sort dingue, soit on en sort complètement humain...Ensuite, quand on fait un enfant...Après, à ce moment-là, enfin quand on est sorti de là...On devrait le prénommer Béni...Je sais, il s'est rien passé avec mon père, rien, rien. Et je crois que je lui en veux beaucoup, je comprends pas, je comprends pas.

N. Zajde : Vous dites qu'il ne s'est rien passé. Ça veut dire quoi 'rien' ?

David : Je ne sais pas. Je vous dis, on ne s'est jamais parlé, il ne m'a jamais parlé. Il est extrêmement dur. Il est inhumain...». ⁵⁸

CONSTATS

Nathalie Zajde, dans sa recherche, a constaté ce qui suit. Parmi les groupes de parole, 20% des participants sont constitués de survivants nés entre 1936 et 1945. Ces enfants qui ont survécus sont appelés « enfants cachés ». Dans le groupe, ils font part de leur souffrance vécue au long des années mais encore toute présente, souffrance qui vient du silence. Ils ne se sentent pas le *droit de parler* de cette souffrance qu'ils jugent 'minime' par rapport à celle vécue par leurs parents. De plus, le fait que leurs confidences n'étaient accueillies qu'avec beaucoup de réserve et qu'ils ne ressentait aucune compréhension, ce manque d'ouverture ne les incitait pas à s'exprimer sur leur vécu. Plusieurs parents ont abusé de descriptions atroces de leurs malheurs et disaient ouvertement à leurs enfants que 'eux' ont été privilégiés et n'ont pas souffert.

Parmi les participants aux groupes de parole, « 22,5% (...) sont issus de couples mixtes judéo-chrétiens (...) » et de ceux-là très peu ne font part de souffrance psychologique, donc ils n'ont jamais ressenti le besoin de

⁵⁸ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*. Odile Jacob, Paris, 2005, p. 27

consultation thérapeutique. La plupart des enfants de survivants se plaignent de « l'agressivité » et/ou de « l'état dépressif » de leurs parents. Ils s'inquiètent et se posent la question : allons-nous transmettre cela à nos enfants? Pour parer à cette possibilité, plusieurs essayent, tantôt par le partage de leur vécu tantôt par des thérapies, de se dégager de la souffrance évidente de leurs parents et ce, pour eux-mêmes et par sens de la responsabilité envers leur progéniture. Dans la même veine, Hélène Finkelstein accuse ses parents des « effets néfastes » de leur comportement sur son comportement psychologique. Ses parents sont survivants d'Auschwitz et font preuve d'agressivité et d'une surprotection qui tente constamment d'influencer sa vie.

Nous remarquons dans les témoignages que les exemples se recourent. La plupart de nos enfants de survivants rendent coupables parents, amis, collaborateurs et d'autres. Quand il s'agit de leurs parents, les enfants bien souvent se sentent coupables de rendre coupables ceux qui ont souffert. L'exemple, qui se répète le plus souvent, sont les reproches amers faits aux parents de ne pas avoir accepté de faux papiers, de ne pas avoir essayé de fuir à tout prix. La culpabilité appliquée aux collaborateurs, à ceux qui les ont « donné » aux Allemands fait très mal. Les moqueries des enfants à l'école à cause du port de l'étoile jaune ou à cause du nom. L'obligation en tant que « enfants cachés » de changer de nom et de religion; les reproches faits aux parents violents; les doubles messages religieux; les silences.

Le partage avec Claudine Vegh et Nathalie Zajde, toutes deux respectueuses du rythme des confidences, fut une ouverture au pardon pour plusieurs enfants de survivants. Le fait aussi que les deux interlocutrices avaient vécu des situations similaires dans leur propre famille les rendait empathiques. Jean Monbourquette suggère de « partager ta souffrance avec quelqu'un qui sait t'écouter sans te juger, sans moraliser, sans t'accabler de conseils et sans même essayer de soulager ton mal si troublant soit-il ». ⁵⁹

De nombreuses questions se posent pour plusieurs : que vais-je transmettre à mes enfants? Pourquoi le génocide des Juifs? Quel est l'apport culturel de la judaïté, quel en est le poids et aussi quelle fierté en découle?

⁵⁹ J. MONBOURQUETTE. *Comment Pardonner?*, Novalis, Outremont, 1992, p. 107

Comment répondre au besoin de retourner aux sources? Comment y réussir sans trop de cassures avec la famille? Par d'autres exemples des réactions de survivants, nous essayerons de répondre succinctement à certaines de ces questions.

Nous connaissons le mécanisme de la culpabilité. Appliqué aux survivants de la Shoah, cela permet d'expliquer pourquoi ils se sentent coupables de vivre alors que leurs proches sont morts. « (...) ce sentiment de culpabilité cache un affect non avoué, refoulé : l'agressivité contre les parents qui n'ont pas su se défendre, qui n'ont pas su réussir à survivre, qui n'ont pas su les protéger. Le mouvement peut se traduire ainsi : au lieu d'accuser les parents ou les amis, ils s'accusent eux-mêmes ».⁶⁰

LES QUESTIONS DES SURVIVANTS : LA JUDAÏTE, LE POLITIQUE ET LE CULTUREL.

Plusieurs enfants de survivants ressentent un réel besoin de *retour aux sources* pour guérir. Nous parlons de Juifs, de Juifs purs ou de « Métis » judéo-chrétiens principalement. Comment comprendre ce que veut dire fondamentalement *être Juif* et comment se réapproprier ce *être Juif* après la Shoah et après tant de souffrances qui, dans plusieurs cas de survivants, ont fait nier leur état de Juif?

L'Histoire du peuple juif est millénaire. Nathalie Zajde nous explique que l'identité juive en est une à 'double entrée'. Elle considère « (...) chaque ensemble culturellement clos qui constitue la 'diaspora plurielle' (pour utiliser l'expression de Vidal-Naquet) et la dimension anhistorique, celle qui rassemble les Juifs dans une même origine, dans une même affiliation, (...) qui identifie tout Juif comme un descendant de Joseph, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham ».⁶¹ Cette référence à la lignée ancestrale soude en un seul peuple tous les juifs dispersés dans le monde. L'errance, la rupture, l'exil semblent propre au peuple juif. On les retrouve à la « création du peuple juif, illustré(e) dans le récit biblique par l'exil, la

⁶⁰ N. ZAJDE. *Guérir de la Shoah*, Odile Jacob, Paris, 2005, p. 249

⁶¹ Ibid., p. 34

traversée du désert, la séparation des générations (celle qui verra la terre de Canaan ne sera pas celle qui aura fui l'Égypte) »⁶². Qui plus est, selon la kabbale, le peuple juif doit parcourir le monde. « L'exil est pour Israël une mission, un but en soi. Il est à la fois une punition et un moyen de rédemption »⁶³.

Pour Jacques Maritain, philosophe et théologien catholique, « les Juifs ne sont ni une race, ni une nation, ni un peuple, mais (...) selon l'expression de l'apôtre Paul aux Romains, XI, 25 (...) un mystère »⁶⁴. Quoi que Rm 9 parle d'Israël comme étant le peuple élu.

Au sujet de la diaspora, « la première dispersion juive depuis la Palestine, [date de] 586 avant J.-C.» ⁶⁵. Le peuplement de toute l'Europe par les communautés juives qui s'est fait graduellement, de façon anarchique, est lié « (...) à des migrations consécutives aux persécutions, aux décisions des autorités d'États, de royaumes ou de provinces de chasser les Juifs de leurs territoires ».⁶⁶ Deux faits qui ont provoqué des ' importants mouvements de masse' sont à noter : en 1492, l'expulsion des Juifs d'Espagne et, en 1671, celle d'une riche et très ancienne communauté de Vienne, laquelle a immigré à Berlin. Déjà au XVIII^e siècle, deux millions de Juifs peuplaient l'Europe dont la moitié vivaient en Pologne.

Grandes questions des survivants croyants : comment peut-on passer ainsi du statut de peuple élu à celui de peuple déchu au point qu'on a tenté de l'exterminer? Comment la vie juive peut-elle continuer après la Shoah? Comment se peut-il que les Juifs après être citoyens durant tant de générations dans les divers pays d'Europe occidentale, orientale et septentrionale, ayant participé à l'économie des pays, ayant enrichi leur

⁶² Ibid., p.40

⁶³ Ibid., p. 40

⁶⁴ P. VIDAL-NAQUET. *Réflexions sur le génocide*. Bibliothèques 10/18, La Découverte, Paris, 1995, p.57

⁶⁵ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*. Odile Jacob, Paris, 2005, p.43.

⁶⁶ Ibid., p. 43

culture et celle du pays adopté, ayant même fait la guerre aux côtés de leurs compatriotes, comme l'exemple de ce Juif français qui avait cousu les médailles gagnées à la guerre 1914-18 en France autour de l'étoile jaune que devait porter sa fille sur son manteau ? Ce 'mystère', comme disait Jacques Maritain, fait partie à travers les temps de l'identité juive. Les groupes de parole ont donné des outils de guérison aux survivants. N. Zajde nous dit : « Soigner un Juif c'est lui permettre d'exister en tant que tel. (...) être juif n'est jamais acquis.»

Nous reprenons ici les témoignages de David, Thierry et Delphine W. sous un autre angle. Ces trois personnes nous montreront comment, même éloignés de leurs racines profondes par les événements et/ou par l'attitude de leurs parents, ils ont pris les moyens pour retrouver leur identité. Certains événements les ont freinés dans la recherche d'identité mais, en même temps, ils leur ont fait comprendre la force de leur désir. D'autres événements ou personnes les ont propulsés vers la réalisation de ce grand besoin de rejoindre cette judaïté ancestrale.

Nous avons évoqué plus haut, le fait que quatre générations de la même famille ont souffert de la Shoah. Delphine Winter, fille de Martine, fait partie de la quatrième génération de cette famille. Les parents de Delphine sont de religions différentes, juive et chrétienne catholique, mais tous deux sont strictement et radicalement athées. Par contre, sa tante du côté paternel souhaitait que Delphine et sa sœur soient baptisées et, la tante du côté maternel leur faisait prendre conscience de leur judaïté. Toute jeune, elle s'intéressait à Dieu et était en relation avec Lui par des prières qu'elle inventait. Plus tard, elle se mit à fréquenter les Juifs orthodoxes et, pour être cohérente avec son choix, elle essaya de respecter les 613 commandements de la loi juive. Âgée de trente ans, après avoir fait plusieurs voyages en Israël, cette jeune femme s'apprête à changer de prénom, à porter le nom de famille de sa mère, à faire son *alya* et à rejoindre une communauté juive orthodoxe à Jérusalem. Toutes les décisions de Delphine bouleversent Martine sa mère qui est athée, qui vit de graves problèmes psychologiques et physiques aussi puisqu'elle est paralysée du côté gauche. Elle est terriblement accablée par le départ de ses deux filles mais surtout en grand désaccord avec le choix religieux et culturel de Delphine.

Ces trois personnes ont consulté au Centre Georges Devereux. Au groupe de parole, le but visé par envers cette famille était de soulager Martine de sa souffrance, de donner à Delphine la force de vivre son retour aux sources en Israël et de rassurer sa sœur aînée. Cette famille vit de la culpabilité envers leurs morts, comme nous l'avons décrit plus haut, à cause des actions passées des membres décédés mais aussi à cause des gestes de vengeance de la famille.

Dans la tradition ashkénaze,

« (le) respect des morts, les rituels qu'on leur consacre assurent à la fois les liens et la distance qui s'établissent entre les morts et les vivants. Les modalités relationnelles entre les survivants et leurs morts sont strictement réglementées, ritualisées et jamais laissées au bon vouloir des personnes. Cette mesure protège les survivants; les empêchant de s'engager dans des relations proches et individuelles avec un mort- chez les Juifs, il est traditionnellement interdit de parler aux morts ». ⁶⁷

Ainsi donc, il a été recommandé à Martine et à ses filles de se renseigner auprès d'un Maître en Talmud à savoir s'il est permis de laisser une sépulture de juif sans aucune inscription. Puis, il a été conseillé aux trois femmes d'aller au cimetière et de faire un kaddish sur la tombe de la grand-mère morte trente cinq ans auparavant. Ensuite, on les invita à aller toutes les trois à déjeuner dans un excellent restaurant *casher beth din* à Paris pour partager leur vécu après cette démarche. Celle-ci en était une de pardon envers leurs morts mais, en même temps, une de paix entre elles trois. Le résultat fut très positif : Delphine partit définitivement en Israël sans que sa mère en soit bouleversée ou choquée. Martine vécu une guérison partielle, sa paralysie l'a quittée au point qu'elle pouvait se déplacer à nouveau. Voici donc comment Delphine renoua avec la lignée religieuse et culturelle de sa famille.

Nous relatons plus haut l'histoire familiale de David. Ce dernier fut très attaché à son grand-père maternel, il pense que ses racines juives les plus profondes viennent de ce grand-père, une sorte d'héritage du cœur. David se souvient d'avoir, durant sa jeunesse, écouté durant des heures

⁶⁷ N. ZAJDE. *Guérir de la shoah*. Odile Jacob, Paris, 2005, p. 220

entières des conversations en yiddish, il n'y comprenait rien mais cela le fascinait. En 1967 à l'annonce de la guerre des Six Jours, il s'inscrit comme volontaire, il veut combattre et s'envole pour Israël. Il partait pour lutter, pour 'sauver Israël' mais il fut affecté au travail agricole dans un kibboutz. Déception, maladie et retour à Paris où il s'inscrit au Centre Rachi pour y apprendre l'hébreu. Là, des colloques et des conférences l'ancrent davantage dans sa culture d'origine. Un événement déterminant dont il fut acteur malgré lui, se passa à Paris. « (...) Au cinéma Rivoli - Beaubourg, lors du IVe Festival International du Cinéma Juif consacré aux grands procès du XXe siècle, (le) soir du 29 mars, (1985) pendant la projection du film *Eichmann l'homme du Troisième Reich* (...) une bombe explose »⁶⁸. David présent dans la salle a réalisé qu'on a essayé de le tuer parce qu'il était juif. Ce fut ma conversion dit-il, depuis cet attentat je me 'revendique juif' explique-t-il à Nathalie Zajde, « (...) je suis allé voir mon psy, (...) je me suis effondré en larmes et j'étais prêt à me faire tatouer une étoile de David sur le front ».⁶⁹ Cet attentat lui imposa une « inscription définitive de sa judéité ». David a vécu une expérience traumatique liée à l'histoire du passé. Zajde explique que David, à travers les événements, a vécu un 'premier stade de l'initiation'. En anthropologie, « le rite initiatique a pour but de faire passer l'individu du simple stade de l'existence biologique, du simple état d'être vivant, à celui d'individu nanti d'une identité connaissable par lui-même et par son groupe ».⁷⁰ En fait, David se voit dénudé de sa première existence et se trouve acculé à la nécessité absolue de faire l'expérience d'une autre existence. Jeune, surtout à l'école, il a ressenti la HONTE de sa judéité. De ce sentiment incontournable qui le rongeaient aux entrailles, ' David est passé au stade de la revendication '.

Dans la plupart des cas, les enfants de « migrants-survivants » ont l'intuition d'une extrême violence cachée au fond d'eux-mêmes quand ils revendiquent et assument leur judéité. Ils se retrouvent vides « de socle et de représentations », pour cette raison on constate que cette identité juive est fragile et nécessite toujours un certain combat pour la préserver.

⁶⁸ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*. Odile Jacob, Paris, 2005, p. 29

⁶⁹ Ibid., p. 29

⁷⁰ Ibid., p.31

Le père de Thierry est né à Munkacs. Cette région de la Tchécoslovaquie fut annexée à la Hongrie en 1939. La vie traditionnelle juive de cette petite localité de l'Europe centrale est simple. « On y parle toutes les langues nécessaires : le yiddish à la maison, l'hébreu à la synagogue, le hongrois dans le commerce et le tchèque avec l'administration ». ⁷¹ Des mesures antisémites existaient dès les années 1920 par exemple les quotas pour les entrées à l'Université. Pourtant ces mesures n'ébranlèrent pas la quiétude des habitants de Munkacs. Mais la politique d'extermination des Juifs d'Europe bouleversa le calme de la vie traditionnelle de cette communauté. La famille de Thierry fut donc déportée en 1944. Les survivants, le grand-père, Émile, (futur père de Thierry) et les oncles se rendent en Autriche. L'un des oncles émigra aux États-Unis, l'autre en Australie et Émile à Paris. Thierry n'accepte pas que, de cette famille juive très religieuse, pas un seul n'ait pensé à émigrer en Israël. Émile épousa Mathilde, née en France de parents originaires de Varsovie, émigrés pour des raisons économiques et pour fuir l'antisémitisme. Du côté maternel, la famille de Thierry était religieuse et pratiquante. Mais à force de vouloir bien s'intégrer en donnant des noms français à leurs enfants, de ne pas vouloir leur inculquer le yiddish et autres restrictions, ils ont pratiquement oublié leurs origines juives. Il faut savoir que Mathilde faisait partie d'une grande famille de neuf enfants. Son frère aîné, avec l'aide d'un résistant, obtint de faux papiers pour toute la famille et tous sont alors cachés chez des paysans français. Ils évitent donc la déportation et viennent élargir le rang des enfants cachés. Les parents étant resté cachés à Paris, Mathilde fut très traumatisée de la séparation douloureuse d'avec sa mère.

Les enfants cachés subirent plusieurs traumatismes dont la séparation de leurs parents et souvent de la fratrie. De la vie citadine ils passaient à la vie paysanne et, comme la majorité des paysans français étaient chrétiens, les enfants cachés durent fréquenter l'église catholique, réciter les prières qui ne sont pas les leurs, certains enfants furent baptisés pour éloigner les soupçons. Évidemment il n'était plus question de manger cachère. Leur prénom et leur nom de famille furent changés pour adopter le nom de la famille d'accueil, ce qui était logique. Certains, 'parents adoptifs' malgré eux, abusèrent de ces enfants, mais en général

⁷¹ Ibid., p.86

cette 'adoption' de quelques mois ou quelques années s'est bien passée, selon les témoignages reçus.

Après la guerre, toute la famille fut réunie. Même si aucun des frères et des sœurs de Mathilde n'épousèrent des Juifs, ils sont restés attachés à certaines traditions dont celle de souligner les principales grandes fêtes juives. Thierry, né après la guerre, grandit dans une famille assimilée ayant perdu leur identité juive. À l'âge de six ans, il prit contact avec cette identité grâce à l'arrivée de son grand-père paternel qui, au retour des camps, avait vécu en Russie. Jamais Émile, père de Thierry, ne lui avait mentionné l'existence de son grand-père. Cet homme parlait yiddish et ce n'est que lorsque Thierry apprit la langue allemande, la langue du bourreau comme il disait, au programme en sixième année, il pu commencer à échanger un peu avec son aïeul. « Mon grand-père ne parlait pas beaucoup, mais il avait des mots importants. C'est lui qui a rafistolé les choses quand il est arrivé de Russie en 1966. C'est lui qui m'a appris à lire l'hébreu, il m'a appris certaines prières ».⁷² Grâce à ce grand-père, Thierry fut introduit dans le monde religieux et instruit à la synagogue la plus orthodoxe de Paris. Comme la famille se maintenait en dehors des traditions juives, il explique ceci : « c'était contradictoire : on m'envoyait tous les jeudis après-midi faire des études de Torah, et en même temps à la maison, on mangeait du jambon. Ça a duré assez longtemps et puis, un jour, j'ai décroché; ça ne marchait pas et j'en ai eu assez ».⁷³ Jeune, à l'école il se créait un monde de jeux dont les acteurs étaient des Allemands, des résistants et des Juifs. Un jour un enfant lui dit que ce sont les Juifs qui ont tué le Christ. Il se renseigne auprès de sa mère qui lui explique, avec beaucoup de sagesse, que ce sont les Romains qui ont tué Jésus et non les Juifs. Cette réponse le déculpabilisait en tant que Juif.

La famille est ébranlée par le vécu de la guerre. Thierry veut savoir, pose des questions à son père, il reçoit des explications vagues ou c'est le silence, il se butte au mutisme de son père. Sa mère est suivie en psychiatrie, elle souffre de graves crises d'angoisse. Un oncle boit et s'enferme chez lui, l'autre ne supporte pas que quelqu'un marche derrière lui dans la rue, donc s'empresse de toujours dépasser les gens.

⁷² Ibid., p. 91

⁷³ Ibid., p. 91

Thierry souffre de ce manque de communication. Lors d'une thérapie, il réalise qu'il souffre d'un *besoin obsessionnel* de connaître l'histoire de ses parents, « (...) comprendre la Shoah et de réinterpréter le passé en fonction de (son) histoire à (lui) »⁷⁴. La psychothérapie avec son psychiatre juif, fit émerger ce besoin de fixer enfin son identité en émigrant en Israël. « (...) le passage par Israël semble un moment obligé et essentiel dans le processus de maturation »⁷⁵, pour les enfants de survivants. Ce premier voyage en Israël fut un échec, Thierry pense que sa démarche était trop intellectuelle. Après bien des aléas, quelques mois après son retour en France, il décide de repartir mais pas seul cette fois, il rejoint un groupe en s'inscrivant dans une yeshiva. Ce deuxième essai ne fut pas plus concluant. Ses expériences négatives à tous les niveaux essentiels de sa vie, le plonge dans un grand désarroi et lui fait ressentir qu'il vit « de recherche et d'errance éternelles, » comme l'ont fait ses ancêtres. Le chemin de cet homme fut complexe et aride. Au prix d'une rupture avec son mode de vie antérieur, il devint très pieux et épousa une juive orthodoxe.

Guérir un Juif n'est pas facile, selon l'expérience de Nathalie Zajde. Chaque enfant de survivants cherche, à sa manière, son identité et n'est pas toujours appuyé dans cette quête, loin s'en faut. Les pensées des familles juives typiques restent, comme par héritage, « conformes aux modèles de représentation de la vie et du destin bibliques »⁷⁶. Ceci se fait en revivant par des rituels les grands événements fondateurs de la Nation. Zajde précise que ce rappel « des terribles événements de l'Histoire juive passée est vécu en **groupe** alors que les réminiscences de la Shoah le sont individuellement »⁷⁷. Ceci contribue à maintenir le traumatisme de génération en génération et explique le fait que tout enfant de survivants **se sent seul** avec leurs cauchemars angoissants. Les chemins suivis par chacun pour retrouver ses fondements religieux ont parfois conduit à l'échec, les persévérants ont réussi et ont trouvé leurs racines profondes, d'autres ont abandonné et ont emprunté d'autres voies. Cette recherche

⁷⁴ Ibid., p. 95

⁷⁵ Ibid., p. 96

⁷⁶ Ibid., p. 191

⁷⁷ Ibid., p. 191

ne fut pas toujours acceptée par les parents, dans ce cas aussi les enfants se sentent seuls mais ont suivi une exigence intérieure qu'ils ne pouvaient ignorer.

CHAPITRE III - LA FOI INTERPELLÉE ET LE PARDON

INTRODUCTION

Nous avons vu que, au-delà de la culpabilité personnelle ou déposée sur les épaules des autres, au-delà des questions sur le 'comment' transmettre les coutumes et la foi aux générations suivantes, il se trouve profondément ancré chez les survivants le besoin d'identité, de références et le besoin d'atteindre la source, l'origine de leur peuple. Nous avons constaté les différentes tribulations de plusieurs enfants de survivants pour comprendre la signification des événements vécus. On les voit aussi préoccupés par les moyens à prendre pour assumer l'histoire et pour la transmettre clairement comme chaque Juif doit le faire étant descendant des patriarches. Effectivement, le peuple juif se distingue des autres peuples par la relation qu'il a avec son Dieu. C'est l'Alliance au moment où Dieu a révélé à Moïse au mont Sinaï ses Lois très précises, les Juifs appellent cet épisode fondateur «le don de la Torah». Effectivement, la pensée juive est extrêmement complexe, cela va de soi vu qu'elle est millénaire et se transmet de génération en génération.

La Shoah est-elle une erreur de Dieu ? La Shoah, pour les Juifs, se vit comme un événement extraordinaire mais non exceptionnel. Fortement attachés à leur Histoire, les Juifs y trouvent une suite à d'autres événements dévastateurs. La pensée juive orthodoxe relie le dernier génocide aux événements tragiques qui ont ébranlé leur peuple comme l'Exode, la destruction du Temple. Précisons ici que nous nous référons à la dimension spécifique de l'Exode, celle de la révolte d'Israël qui, ayant eu l'aide de Dieu pour quitter l'Égypte, se retrouve au désert souffrant de soif et de faim. Les penseurs juifs reconnaissent « (...) dans toute persécution antisémite, l'expression du mal, le sceau d'Amalec : c'est lors de la fuite d'Égypte, exactement à Réphidim, qu'a lieu l'attaque guerrière d'Amalec contre Moïse et son peuple ».⁷⁸ Comme si cet événement correspondait au moment où le peuple doutait de la présence de Dieu : « Pourquoi nous as-tu fait monter d'Égypte pour (nous) faire mourir de soif

⁷⁸ N. ZAJDE. *Enfants de survivants*. Odile Jacob, Paris, 2005, p. 73

avec (nos) fils et (nos) troupeaux »? se plaignaient-ils, « (e)st-ce que Yahvé est parmi nous ou non »?⁷⁹ Le peuple élu doutant de l'Alliance, vécu les événements destructeurs comme un châtime et cette idée se transmis de génération en génération chez les Juifs orthodoxes. Les persécutions sont dues aux humains (les Nazis dans le cas de la Shoah), mais certains Juifs sont persuadés que ces actes humains ne sont peut-être après tout qu'un « laisser-faire divin ». Les Juifs qualifient leur Dieu de jaloux, vengeur et pourtant loyal. Il considère qu'il a un « statut privilégié au regard de Dieu » et ceci aussi bien en ce qui concerne les dons reçus que les épreuves et les punitions subies.

La Shoah, comme tout autre événement tragique, amène les Juifs à se questionner par le biais de leurs textes fondateurs et de leurs lois sans toutefois trouver une réponse valable. Il restera toujours ces questions-clés obsédantes dont la solution pourrait les aider à se 'reconstruire' : « Qu'avons-nous fait? Qui sommes-nous? Que veut Dieu? Quelle est la nature de notre lien? Que devons-nous faire »?⁸⁰ La foi est non seulement *interpellée* mais est rudement ébranlée. Les questions fondamentales des Juifs resteront probablement sans réponse mais le 'devoir' de chercher la vérité demeure.

LE SILENCE DE DIEU : COMMENT LE CONCEVOIR?

Ce silence interpelle et ébranle la foi. Dans une conférence donnée à Chalon-sur-Saône, le 28 avril 1998, intitulée « Que fait Dieu quand la haine déchaîne la barbarie », Bernard Rey o.p. donne voix à plusieurs témoins de la Shoah. Si ces réflexions reflètent l'expérience du peuple juif exterminé par les Nazis lors de la deuxième guerre mondiale, elle serait similaire pour toute barbarie visant d'autres peuples. De plus, « les victimes d'Auschwitz sont, par excellence, les délégués, auprès de notre mémoire, de toutes victimes de l'Histoire »⁸¹, commente Paul Ricoeur.

⁷⁹ Ibid., p. 74

⁸⁰ Ibid., p.75

⁸¹ P. RICOEUR. *Temps et récits, III*. Le Seuil, Paris, p.272

Introduisons maintenant les questions sur le *silence de Dieu*. Sylvie Germain, auteur qui s'est penchée sur ces temps de barbarie, sur « les erres de ce siècle prédateur » comme elle le décrit si bien :

«on peut entendre des voix par millions, crier, gémir, supplier et réclamer leur dû : leur dû de vie volée, de justice, de sens et de lumière. [Si] l'on scrute ces traces (...) de larmes, on n'y décèle ni regard ni voix de Dieu, nul reflet de sa face qui se serait inclinée vers les hommes en détresse [et] leurs enfants suppliciés. (...) Devant un tel silence on est tenté de conclure au scandale (...), [ce silence] semble autant de preuves de l'absence de Dieu ou, pire, de son indifférence »⁸².

Où donc est Dieu, se demandait, quant à lui, Élie Wiesel. Dans la description de la première nuit passée à Birkenau, Wiesel exprime bien comment lui, pourtant très religieux et priant, a vu sa foi le quitter⁸³.

« Jamais je n'oublierai cette fumée. Jamais je n'oublierai les petits visages des enfants, dont j'avais vu les corps se transformer en volutes sous un azur muet. Jamais je n'oublierai ces flammes qui consumèrent pour toujours ma Foi. Jamais je n'oublierai ces instants qui assassinèrent mon Dieu et mon âme, et mes refus qui prirent le visage du désert. Jamais je n'oublierai cela, même si j'étais condamné à vivre aussi longtemps que Dieu lui-même. Jamais ».⁸⁴

Dans la même veine, Hans Jonas fut secoué par ce silence implacable de Dieu. Une de ses conférences, donnée en Allemagne en 1984, fut éditée

⁸² B. REY, op. *Que fait Dieu quand la haine déchaîne la barbarie?*, Domuni Bibliothèque, article, avril 1998

⁸³ Et l'histoire connue de cet enfant pendu entre deux adultes dont les derniers cris furent «Vive la liberté!». Le petit tout blême, lui, se taisait. Des centaines de prisonniers étaient là, obligés d'assister à l'exécution qui était en représailles, un exemple de ce qui pourrait leur arriver. La corde au cou, hissés sur des chaises, durant les secondes interminables de l'attente du moment fatal, j'entendis une voix derrière moi qui demandait « Où donc est le Bon Dieu, où donc est-il »? L'ordre fut donné, les chaises basculèrent et, le même homme demanda « Où donc est Dieu »? Élie Wiesel sentit en lui une voix qui répondait : « - Où il est? Le voici, - il est pendu ici à cette potence ». É. WIESEL. *La Nuit.*, Éditions de Minuit, Paris, p.103.

⁸⁴ Ibid., pp.58-59.

en 1994 sous ce titre *Le concept de Dieu après Auschwitz*. Cette conférence fut tenue quand il reçut le prix Léopold Lucas à l'Université de Tübingen. H. Jonas souligne, dans ce qui suit, l'aspect 'gratuit' des exterminations à Auschwitz.

Ici, dit-il,

« ne trouvèrent place ni la fidélité ni l'infidélité, ni la foi ni l'incroyance, ni la faute ni son châtement, ni l'épreuve, ni le témoignage, ni l'espoir de la rédemption, pas même la force ou la faiblesse, l'héroïsme ou la lâcheté, le défi ou la soumission. (...) Ce n'est pas pour l'amour de leur foi que moururent ceux de là-bas (...). La déshumanisation par l'ultime abaissement précéda leur agonie; aux victimes destinées à la solution finale ne fut laissée aucune lueur de noblesse humaine, rien de tout cela n'était plus reconnaissable chez les survivants (...). Et pourtant (...), c'était le vieux peuple de l'Alliance, (...) c'était donc très précisément ce peuple-là et pas un autre qui fut désigné, sous la fiction de la race, pour cet autre anéantissement total : le retournement, horrible entre tous, de l'élection en une malédiction qui se moquait de toute interprétation ».⁸⁵

Jonas n'en reste pas au constat de cette horreur mais il cherche une explication plausible à ce silence de Dieu. Selon lui, depuis les exterminations, on ne peut conjuguer ces trois attributs de Dieu : la bonté, l'intelligibilité et sa puissance. De tout temps, les humains ont été confrontés à la souffrance et au mal, souvenons-nous de l'exemple de Job. Si Dieu doit être intelligible, il faut alors que sa bonté et l'existence du mal soient compatibles. Dans ce cas, il faut admettre qu'il n'est pas tout-puissant. Sa puissance serait restreinte par le respect qu'il manifeste envers l'évolution de sa propre création. Selon une hypothèse de H. Jonas, Dieu « a renoncé à son Être propre », il abandonne son intégrité pour que le monde soit et qu'il existe et évolue par lui-même. Dieu n'intervient pas non parce qu'il ne le veut pas mais parce qu'il ne le peut pas. Jonas propose « (...) l'idée d'un Dieu qui pour un temps – le temps que dure le processus continué du monde – s'est dépouillé de tout pouvoir d'immixtion dans le cours physique des choses de ce monde;

⁸⁵ H. JONAS. *Le concept de Dieu après Auschwitz*, Éditions Payot & Rivages, Paris, pp. 11-12.

d'un Dieu qui donc répond au choc des événements mondains contre son être propre (...) en poursuivant son but inaccompli avec un mutisme pénétrant : »⁸⁶. En fait, c'est le concept d'un Dieu qui s'efface pour créer le monde et surtout pour le confier à la responsabilité humaine, responsabilité dont nous traiterons plus loin.

Tout cela remue notre conception de toute-puissance de Dieu qui nous maintenait dans une certaine sécurité et nous mettait en marge du «devoir» que doit assumer chaque être humain. Jonas insiste sur le devoir des philosophes et des théologiens de chercher à cerner ce mystère de l'être-au-monde de Dieu et de celui des humains, c'est un devoir que l'on doit aux disparus.

Si Dieu n'a pas la puissance d'intervenir lors des massacres et contre le mal plus qu'odieux qui déshumanisent, en toute logique ce n'est pas non plus par son intervention que viennent les petits miracles dans la vie. Éliette Abécassis, interviewée sur France Culture le 15 février 1998 dans l'émission juive du dimanche matin au sujet de son roman *L'Or et la cendre*, exprime qu'elle est totalement réfractaire à une théologie qui tenterait de donner un sens à la Shoah. Notre questionnement sur cet événement restera sans réponse. D'après É. Abécassis, «Auschwitz n'est pas une défaite de Dieu, mais celle de l'homme», c'est une oeuvre diabolique de ce dernier dans notre monde. Ainsi, à travers les personnages bien campés du roman ci haut mentionné, É. Abécassis philosophe sur les grandes questions post-Shoah traitant du mal, de l'existence de Dieu, de sa bonté de son pouvoir. Si Dieu est bon, comment a-t-il pu créer le *mal*? Faire le mal, commettre une faute, c'est s'éloigner de Dieu, donc créer une distance entre Dieu et les humains. Le mal ne serait pas une « substance en soi mais une relation ».

Après la Shoah, la foi est ébranlée, parfois morte. Le Dieu biblique, celui de l'Histoire, qui a créé l'homme, qui est miséricordieux et pardonne aux pécheurs, refuge des affligés et source de toute vie, est-il le Dieu de la Shoah? « (...) Auschwitz oblige à réviser totalement, radicalement la théologie, à refuser l'affirmation du pouvoir providentiel de Dieu dans l'histoire, à récuser toute idée d'une mission eschatologique. Auschwitz

⁸⁶ Ibid., pp. 34-35

est un point de non-retour ».⁸⁷ Pourtant, pour beaucoup de juifs, « (...) la Shoah, (...) c'était comme un ciment de l'identité juive qui unissait orthodoxe et athée, le Juif pratiquant et le laïc, le communiste et le religieux, Israël et la diaspora, le sionisme et l'antisionisme »⁸⁸.

REFAIRE CONFIANCE EN DIEU : LA FOI INTÉGRÉE

Refaire confiance, est-ce possible? Oui, mais il faut y mettre du sien, c'est-à-dire *travailler sur notre foi*. Voici un témoin d'un tel cheminement. Etty Hillesum, jeune femme juive hollandaise, est revenue à la foi de ses Pères par le biais de ce qui se vivait de malheurs en Europe, de persécutions. En parlant à son Dieu, elle affirme qu'elle ne fuit pas la réalité mais que, à côté de cette cruelle réalité, il y a place pour de beaux rêves, elle lui dit : « je m'entête à louer ta création, mon Dieu, en dépit de tout »!

Hillesum mise sur la 'vie intérieure', sur ses ressources profondes, où sa résilience est en action. Elle sait pertinemment que la vie sera de plus en plus dure, qu'elle connaîtra le déchirement des séparations de ceux et celles qui lui sont chers. « On doit s'y préparer intérieurement avec une intensité croissante. (...) Quand on a une vie intérieure, peu importe, sans doute, de quel côté des grilles d'un camp on se trouve ».⁸⁹

Le cercle infernal qui se resserre de jour en jour, rafles, déportations aux camps de Drancy, à Westerbork et autour, les multiples interdictions faites aux Juifs (interdictions d'acheter fruits et légumes, de prendre le tramway, réquisition des bicyclettes, couvre-feu à huit heures), ne la détruit pas. Hillesum s'exprime ainsi : « généralement, les mesures les plus menaçantes (...) viennent se briser sur ma certitude intérieure et ma confiance et, ainsi filtrées en moi, perdent le plus clair de leur caractère menaçant ».⁹⁰ Elle marche la main dans la main, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec son Dieu,

⁸⁷ É. ABÉCASSIS. *L'Or et la cendre*, Éditions Ramsay, Paris, 1997, p. 89

⁸⁸ Ibid., pp. 103-104.

⁸⁹ E. HILLESUM. *Une vie bouleversée. Lettres de Westerbork*, Seuil, Paris, 1995, p. 109. Cet ouvrage est une traduction du néerlandais par Philippe Noble.

⁹⁰ Ibid., p. 127

elle compte sur lui pour lui donner force dans le combat contre les orages quotidiens et lui demande de lui procurer parfois un peu de paix. « Je vous suivrai partout, dit-elle, et je tâcherai de ne pas avoir peur. Où que je sois j'essayerai d'irradier un peu d'amour, de ce véritable amour du prochain qui est en moi. (Elle) veut tenter de devenir celle qui est déjà en (elle), mais cherche encore son plein épanouissement ».⁹¹

La source de vie chez la jeune Hollandaise, c'est sa retraite quotidienne dans son temple intérieur où elle consolide ses liens avec son Dieu, où elle peut recevoir une lumière pour essayer de comprendre ce déchaînement humain. « J'essaye toujours (dit-elle) de retrouver la trace de l'homme dans sa nudité, sa fragilité, de cet homme bien souvent introuvable, enseveli parmi les ruines monstrueuses de ses actes absurdes »⁹². Grâce à l'approfondissement de sa vie intérieure, l'homme peut en toute liberté, choisir de quelle manière il recevra en lui tous ces événements, le destin qu'il a à vivre, et pourra décider de quelle façon il les commuera en effets positifs. Hillesum a une foi indéfectible en l'homme. Sa relation intense avec Dieu l'empêche de vivre, elle aussi, dans la peur et le désespoir. Sa 'Prière du dimanche matin' du 12 juillet 1942 est saisissante de foi, de lucidité, d'abandon, d'ouverture à la grâce. Si Dieu n'a point de puissance, comme le propose Hans Jonas dans sa recherche, Hillesum, de son côté, appelle Dieu à faire sa demeure en elle pour, à son tour, avoir la force d'œuvrer, avec Dieu et pour Dieu, à soulager ses proches en détresse. Elle exprime ceci de cette façon :

« Je vais t'aider mon Dieu, à ne pas t'éteindre en moi, mais je ne peux rien garantir d'avance. (...) ce n'est pas toi qui peux nous aider, mais nous qui pouvons t'aider – et ce faisant nous aider nous-mêmes. C'est tout ce qu'il nous est possible de sauver en cette époque et c'est aussi la seule chose qui compte : un peu de toi en nous, mon Dieu. (...) Il m'apparaît de plus en plus clairement à chaque pulsation de mon cœur que tu peux nous aider, mais que c'est à nous de t'aider et de défendre jusqu'au bout la demeure qui t'abrite en nous. (En parlant des ennemis) des gens disent ' Moi, je ne tomberai

⁹¹ Ibid., pp. 78-79

⁹² Ibid., p. 117

pas sous leurs griffes!' Ils oublient qu'on n'est jamais sous les griffes de personne, tant qu'on est dans tes bras »⁹³.

Dans Isaïe 66, 1-2, l'auteur conforte les réflexions de Hillesum. « Ainsi parle le Seigneur (...) ils sont à moi tous ces êtres (...). Quelle est donc la maison que vous bâtirez pour moi? Quel serait l'emplacement de mon lieu de repos (...) »? Bien sûr, il ne s'agit pas d'une maison matérielle, ni d'église, mais bien le 'temple intérieur' que toute personne édifie pour son Seigneur, le lieu où l'on accueille Dieu en soi, le lieu de rencontre et d'écoute. Ce lieu où l'on peut être en communion avec soi, avec le Seigneur et avec les autres. Et le « lieu de mon repos »? Dieu n'a pas besoin de 'repos' dans le sens où nous l'entendons. Le 'repos de Dieu', c'est quand il est assuré de pouvoir 'se reposer en nous' et d'être capable de nous toucher profondément, de façon à ce que nous réagissions. Se 'reposer sur nous', être assuré de notre collaboration, de notre place efficace dans la communion des saints; être témoins de l'amour de Dieu et de la vie, dans notre milieu devant nos tout proches. Le lieu du repos de Dieu est en chacun des êtres humains sur qui il peut compter.

En rebâtissant l'espérance, oui nous pouvons refaire confiance en Dieu à travers son silence que notre intelligence ne peut s'expliquer. Voici ce que nous trouvons dans Rms 11, 1-2a :

« Je pose une question : Dieu aurait-il rejeté son peuple? Non bien sûr! J'en suis moi-même une preuve : je suis fils d'Israël, de la descendance d'Abraham, de la tribu de Benjamin. Dieu n'a pas rejeté son peuple, que depuis toujours il a connu. Je pose encore une question : Israël a-t-il trébuché pour ne plus se relever? Non bien sûr! Mais c'est à sa faute que les païens doivent le salut. (...) une partie d'Israël s'est endurcie jusqu'à ce que soit entrée la totalité des nations, et ainsi tout Israël sera sauvé comme il est écrit : De Sion viendra le **libérateur**, il ôtera les impiétés du milieu de Jacob. Et voici quelle sera mon Alliance avec eux lorsque j'enlèverai leurs péchés ».

Tout en reconnaissant qu'Israël a 'trébuché' en ne reconnaissant pas le salut apporté par Jésus-Christ, Paul dit sa certitude qu'il n'a pas été rejeté

⁹³ Ibid., pp. 175-176.

par Dieu. Israël sera tout entier sauvé. Comment alors ce peuple né de l'initiative de l'amour de Dieu pourrait-il avoir été abandonné par Dieu au point de ne plus bénéficier de son amour?

LE PARDON : UNE INTRODUCTION.

Entourée de mal et d'injustice, malgré sa proximité de Dieu, Hillesum « sen(t) qu'en même temps des démons se lèvent en (elle), que les forces destructrices et autodestructrices se mettent à l'affût »⁹⁴. En effet, nous vivons parfois un désir de vengeance, bien que cela n'apporte rien. Le pardon est une solution lorsque ces sentiments dévorent le cœur. Mais encore faut-il être décidé à pardonner car c'est un chemin de souffrance à parcourir. « Cette décision consiste simplement à chercher le chemin du pardon sans en connaître nécessairement la manière, les stratégies ou la garantie du succès. Il s'agit d'admettre l'existence d'un sens à la souffrance. Cette ouverture à la médiation du sens paraît indispensable (...) »⁹⁵.

Dans les groupes de parole animés par N. Zajde, beaucoup de personnes ont été réconfortées en écoutant les témoignages des diverses expériences et en étant aux premières loges des cheminements des uns et des autres. L'ouverture au pardon était là mais souvent freinée par la rancœur et le désir de vengeance. Dans ces groupes se réalisait l'intuition de Doris Donnelly : « rassemblez les témoignages des gens qui ont pardonné et écoutez leurs expériences. Trouvez des histoires qui disent : 'J'étais là. Je sais combien c'est difficile. Je sais ce que tu es en train de vivre. J'ai pardonné et vous aussi, vous pouvez le faire' »⁹⁶. D'abord, il faut se pardonner à soi. Etty Hillesum doute du fait que l'on puisse corriger ce qui fait défaut dans le monde si on ne commence pas à corriger notre

⁹⁴ Ibid., p. 113.

⁹⁵ R. FERNET. *Le Pardon au risque de l'actualisation de soi*, Éditions Fides, Québec, 1999, p.50

⁹⁶ D. DONNELLY. *Putting Forgiveness into Practice*, Argus Communications, Allen, Texas, 1982 p. 21, cité par Fernet, René, *Le Pardon au risque de l'actualisation de soi*, Fides, Québec, 1999, p. 50

propre cœur. Il faut extirper de nous-même ce qui est mal, travail de longue haleine qui nécessite une habitude d'introspection. Christiane Singer exprime cette urgence en ces termes : « (...) de chacun de nous dépend en toute dernière instance, l'état du monde. Il ne s'agit de rien d'autre que de *réparer le monde en nous* »⁹⁷. Individuellement, refaire la paix avec soi-même et avec l'entourage, chasser toute animosité parfois la haine, être prêts à la *conciliation* et même à la *réconciliation*, ce serait une promesse de paix dans le monde.

LE PARDON ET LE POUVOIR DE PARDONNER

Les réflexions qui suivent traitent du pardon avec une approche chrétienne. Pardonner est précédé d'une démarche vers soi puis vers l'offenseur ou vice versa, ce geste demande une préparation intérieure pour ne pas dire uniquement du bout des lèvres 'je te pardonne' ou 'je te demande pardon'.

Simone Pacot est avocate honoraire à la cour d'appel de Paris. Depuis de nombreuses années elle anime des sessions d'évangélisation des profondeurs avec l'équipe de l'association BETHASDA. Le pardon, dit-elle, est l'aboutissement d'un trajet qui prend du temps mais il est vital car le non-pardon est un chemin de mort, c'est entretenir une blessure en soi. Le pardon peut refaire une relation, il conduira à une vision plus juste de soi et de l'offenseur, il est un chemin de guérison « (...) même s'il demeure des fragilités, des handicaps ».⁹⁸ Ce n'est pourtant pas un chemin magique, « si vous êtes encore dans la violence, prenez le temps qu'il faut pour l'apprivoiser, découvrir quand et comment elle s'est plantée en vous, la traverser en présence du Christ (...) ».⁹⁹ Le pardon est un choix impératif, c'est un choix fondamental pour la vie, c'est une espérance de guérison qui exige de savoir nommer le mal subi. «Je n'arrive pas à

⁹⁷ C. SINGER. *Où cours-tu? Ne sais-tu pas que le ciel est en toi?*, Albin Michel, Paris, 2001, p. 114

⁹⁸ S. PACOT. « Le temps du pardon », *Fêtes et Saisons*, No 567, (août/septembre 2002), pp. 26-27

⁹⁹ Ibid., pp. 26-27

demander pardon», cette phrase est courante et souligne les limites auxquelles sont acculées les personnes impliquées. Pour les chrétiens, l'Évangile stimule et suggère des pistes : « Alors Pierre, s'avançant, dit : 'Combien de fois mon frère pourra-t-il pécher contre moi et devrai-je lui pardonner ? Irai-je jusqu'à sept fois ?' Jésus lui dit : 'Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois' ». (Mt 19, 21-22.) La parabole du Fils prodigue donne une autre piste : « Je veux partir, aller vers mon père et lui dire : ' Père, j'ai péché contre le Ciel et envers toi' ». (Lc 15, 18.) Zachée de son côté fait amende honorable : « Si j'ai extorqué quelque chose à quelqu'un, je lui rends le quadruple » (Lc 19, 8). Plus encore, Jésus dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt. 19,19.) S'aimer soi-même ce n'est pas un discours qu'on nous tenait dans la théologie et la pastorale. En effet, nous apprenions « qu'il fallait se mépriser pour plaire à Dieu, et que s'aimer soi-même constituait un acte d'orgueil qui nous éloignait de Dieu. [Patrice Gourrier enchaîne], je suis frappé par cette culpabilité dont nous sommes imprégnés. Se réconcilier avec Dieu en demandant pardon pour le mal fait à d'autres, semble (...) consister à s'accabler soi-même »¹⁰⁰.

Ces balises du pardon concernent autant les chrétiens que les non chrétiens. S'excuser et demander pardon demande du courage. Il y a plusieurs exemples dans la sphère politique également comme le cas de Assad Shaftari, ancien responsable des services de sécurité de la Phalange chrétienne au Liban, qui faisait amende honorable dans le quotidien libanais *An Nahari* en 2000. « Je m'excuse pour la laideur de la guerre et pour ce que j'ai fait pendant la guerre civile et ce au nom du Liban et du Christianisme. Je m'excuse de m'être considéré comme Dieu, pouvant à moi tout seul réorganiser les affaires de ma maison et de celle des autres. J'espère que mon attitude sera comprise non comme une faiblesse mais comme une attitude responsable ».¹⁰¹ C'était un premier pas vers la paix en 2000. Malheureusement, le feu a repris. La réconciliation est un défi dans ce pays où les communautés maronite,

¹⁰⁰ P. GOURRIER. «S'aimer soi-même pour se réconcilier avec les autres». *Fêtes et Saisons*, No 567 (août/septembre 2002), p. 32

¹⁰¹ A. SHAFTARI. «Rapprochement des communautés au Liban », *Initiative et Changements FRANCE*, p. 1

orthodoxe, melchite, sunnite, chiïte, druze, revendiquent chacune leur place religieuse et politique.

Face à la Shoah, les cheminements vers le pardon sont déchirants. Des pas qui nécessitent l'humilité se sont faits après plusieurs années, d'abord timidement puis officiellement. Ainsi, en décembre 1970, Willy Brandt, Président du Parti social-démocrate allemand (1964-1987), s'est agenouillé et recueilli au ghetto de Varsovie devant toute une foule. Ainsi, Mgr Olivier de Berranger et le grand rabbin Joseph Sitruk se sont rencontrés lors de la déclaration de repentance des évêques de France à Drancy en septembre 1997, sur l'attitude de l'épiscopat français à l'égard des Juifs pendant la guerre. Plusieurs gestes de pardon ont pu ainsi adoucir, quelque peu, la douleur des survivants. La capacité de Pardon dépend aussi de notre être profond et de plus, tout probablement, d'une réponse personnelle à une *grâce de Dieu*. Etty Hillesum disait que malgré toutes les horreurs et les souffrances infligées par l'ennemi, elle ne parvient pas à haïr les hommes.

Dans un autre contexte, Sœur Isabelle Bourgeois, aumônier à la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis en France, une des plus grandes prisons du monde : environ 3 500 détenus, témoignait ainsi de son expérience . Je voudrais, dit-elle, croire que le monde est constitué de deux camps distincts, les coupables et leurs victimes. Ce serait rassurant et simple mais mon écoute et mon expérience m'éloignent de cet énoncé et me relient plutôt à cette Parole de Dieu 'Dieu fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes ' (Mt 5, 45). L'écoute à la prison m'a fait réaliser ce que je voulais ignorer : je leur ressemble et combien est mince la ligne qui me sépare d'un acte de violence.

Voici quelques réflexions livrées par le professeur Vladimir Jankélévitch lors d'un entretien qui eut lieu en 1977 et fut réalisé par Renée de Tryon-Montalembert. Jankélévitch a enseigné la philosophie durant plusieurs années à la Sorbonne. Le thème du pardon occupe une place importante dans ses écrits. Juif, ayant pris une part active à la Résistance durant la guerre, il jette un regard critique sur le génocide perpétré par les nazis.

Deux aspects se détachent de cet entretien que nous paraphrasons: l'aspect moral de la culpabilité personnelle et du pardon et l'aspect

sociologique et de morale nationale et collective, toujours en fonction de la culpabilité et du pardon.

V. Jankélévitch rappelle que les Juifs attendaient une demande de pardon de la part des Allemands car il y eut solidarité du peuple avec Hitler et aucun regret ni repentir ne sont venus.

L'intervieweuse lui spécifie que quelques gestes sincères ont été posés, entre autres «(l'édification d'un carmel par des Religieuses allemandes sur l'emplacement du Camp de Dachau en 1964)»¹⁰². Nous ajoutons que depuis cette entrevue, datant de 1977, les demandes de pardon se sont multipliées même politiquement parlant.

À la question : un individu peut-il pardonner au nom d'une collectivité, le professeur Jankélévitch répond que ce pardon serait comme une «usurpation du droit d'un autre», une sorte de d'hypocrisie. Le pardon, dit-il, est, toute comme la charité, une grâce. Il existe de faux pardons : par exemple, pardonner parce que qu'on désire reprendre les relations commerciales avec nos anciens ennemis. «Une tel 'pardon' n'est qu'une forme de frivolité, tout simplement il ne vaut même pas la peine d'en parler (...) il y a simplement la futilité de l'homme, le fait que les souvenirs cuisants sont dérangeants ; on les écarte parce qu'ils gênent. N'appellez donc pas pardon le besoin d'indifférence (...) qui est l'absence de tout sentiment (...) qui est le manque de sérieux, de profondeur des êtres humains»¹⁰³. Pour Jankélévitch, le pardon semble être un *absolu*, il en parle avec profondeur. Selon ses propres dires, bien qu'il soit juif, il est fidèle à l'esprit de l'Évangile qu'il lit avec beaucoup d'admiration et d'émotion.

Tryon-Montalembert lui demande comment, à travers son expérience, quand il parle du 'pardon fou' lié étroitement à «à l'amour qui recrée à neuf», il comprend «Bien heureux les doux» et comment il conçoit la «**non-violence**» ? «Le pardon annule la violence. Il est l'acte le plus sublime par lequel l'homme puisse surmonter les instincts, les impulsions qui le portent

¹⁰² R. de TRYON-MONTALEMBERT. « Entrevue avec le Professeur Jankélévitch », *La vie spirituelle*, tome 131, no 619, mars-avril 1977, p. 182

¹⁰³ Ibid., p. 185.

vers la violence, vers la vengeance, vers la rancune (...). (Pour) les Saints (...) le pardon est infini, il ne connaît pas de limites, il ne s'arrête à aucun obstacle. Je pardonne quelle que soit l'étendue du crime»¹⁰⁴.

Qu'arrive-t-il, demande l'intervieweuse, si l'Offenseur ne veut pas demander pardon ou que l'offensé ne veut pas pardonner ? Jankélévitch, de rétorquer : si l'offenseur ne veut pas demander pardon, je l'ignore tout simplement, je ne lui ferai aucun mal, je n'ai pas à lui pardonner. Je suis fidèle à mes amis endeuillés, je compatissais à leur souffrance et je suis à leur côté pour que la Mémoire reste vivante mais je ne serais pas capable de pardonner à leur place. «Je n'en ai pas le droit, je ne le ferai jamais et je l'ai dit très nettement à plusieurs reprises. J'espère qu'il y a pas d'ambiguïté dans mes propos sur ce point, sur lequel je crains toujours les malentendus»¹⁰⁵. Qui sait, ajoute-t-il, si en offrant un pardon à l'offenseur et, de plus, au nom des familles qui ne l'ont aucunement permis, («je ne commets pas une mauvaise action»), ce qui peut être perçu comme un encouragement au crime. Ce serait 'un geste irresponsable' dans ces conditions, ce serait donner aux coupables 'le sentiment de leur impunité'».

Et le 'temps', de poursuivre Tryon –Montalembert, pensez-vous qu'il puisse influencer la décision de faire une démarche de pardon ? «Le pardon est un acte instantané sublime, il est au-delà du temps. Ce qui dépend du temps, c'est l'oubli, ce sur quoi le temps à prise, c'est sur la bonne mémoire»¹⁰⁶.

Du reste, «le pardon est fort comme la méchanceté», comme Jankélévitch le dit lui-même, sans pour autant être plus fort que cette dernière. Peut-on espérer que l'amour soit gagnant ? À cela, Jankélévitch explique qu'il étudie le pardon dans la visée de l'éthique judéo-chrétienne et qu'il en dégage l'idée que le pardon est le commandement suprême mais le mal apparaît toujours au-delà. Le pardon chasse le mal et vice-versa. «Je crois qu'il y a un perversité fondamentale, une méchanceté fondamentale au niveau même des

¹⁰⁴ Ibid., pp. 188 et 191.

¹⁰⁵ Ibid. p. 192.

¹⁰⁶ Ibid. p. 193

intentions et que l'anthropologie, l'hérédité, la médecine, la sociologie ne suffisent pas à réduire pour dissoudre complètement cette méchanceté, ce dont on voudrait nous convaincre souvent aujourd'hui»¹⁰⁷.

Pour conclure cet entretien, Vladimir Jankélévitch réaffirme que l'amour et le pardon doivent avoir le dernier mot. Pourtant, on se doit de se tenir sur - le - qui -vive car la méchanceté va au-delà et du fait même, nous sommes donc appelés à la diligence et à un effort constant.

Quant à Jacques Pohier, théologien et psychologue, il souligne que quand nous sommes la cible d'un agresseur, cela génère en nous de l'agressivité pouvant aller jusqu'à la haine. L'agressivité, ce que saint Thomas appelait les « passions de l'irascible », est une force, une puissance, un mécanisme qui permet de repousser ce qui nous a heurtés. Aller au bout de l'agressivité peut être destructeur, pourtant, il ne faut pas mater cette agressivité qui est une force de vie très saine et même vitale pour notre protection. La vie est difficile et nous sommes des êtres fragiles qui ont besoin de défenses bien dirigées. Une attaque reçue implique, en tant que chrétiens, un pardon à donner. Pohier réalise souvent que le mot *pardon* est mal utilisé. En effet, des mécanismes qui neutralisent l'agressivité sont qualifiés de «pardon».

Des systèmes sociaux et psychologiques sont installés pour réduire l'agressivité à un niveau acceptable socialement. À ces systèmes, viennent se greffer les références à la religion, à Dieu et à la grâce. De multiples exemples d'agressivité débridée nous viennent à l'esprit : si un époux trompé se laisse aller à la pulsion de vengeance et tue sa conjointe, la vie sociale sera brisée et souvent la vie psychique par la culpabilité. Beaucoup de cas, moins extrêmes, sont ceux de la vie en société et ils existeraient même en dehors de la croyance en Dieu. Ce qu'on appelle «pardon» dans ces cas, c'est juste un avertissement de ne pas laisser aller l'agressivité qui est dangereuse et pour soi et pour les autres.

Le pardon chrétien, à l'image de celui de Dieu, va au-delà. Le Christ n'a jamais dit de ne pas avoir d'ennemis, ce qui est pratiquement impossible, mais il a dit « aimez vos ennemis ». Le Christ est venu défaire la Loi du

¹⁰⁷ Ibid. p. 95.

Talion, mentalité toujours présente quand on veut faire 'payer à l'autre' le mal qu'il nous a fait, ceci est un mécanisme très profond d'ordre psychologique et social. Le **pardon de Dieu est unique**, Dieu ne fait payer à personne. Jésus dit «va te réconcilier avec ton frère». « Se réconcilier cela ne consiste pas à payer ou à faire payer. Cela consiste à se ré-unir ».¹⁰⁸

Alors, comment se réconcilier si on a du ressentiment? Pohier explique que le ressentiment, c'est *ressentir*. Comment la femme abandonnée par son mari, la mère dont on a assassiné l'enfant ne pourraient-elles pas **ressentir**, ce sont là des pertes définitives. On fausse le rôle du pardon. La sainteté ne consiste pas à éviter toute agressivité car celle-ci, bien contrôlée, montre un grand avantage elle sert à 'vider l'abcès' et diminue le ressentiment. Pardonner, ce n'est pas se départir de toute agressivité mais c'est ne pas « faire payer » l'offenseur. En effet, dans toutes les questions d'offense, il y a une question de peur. « (...) Quand quelqu'un nous attaque, alors ce sont toutes nos peurs qui se mobilisent, toutes nos angoisses, tous nos doutes, tous nos échecs. Tout ce qu'en physiologie on appelle 'stress', une formidable mobilisation générale de substances et de réactions dans le corps. (...) pour pardonner, il ne faudrait plus avoir peur ».¹⁰⁹

Or, le pardon pacifie-t-il le cœur? «La paix n'est pas liée au pardon! La paix est liée au mal que vous avez éprouvé. Si vous avez encore mal, vous avez beau avoir pardonné, vous ne serez pas en paix ». (...) La paix qui est 'la tranquillité de l'ordre', comme disait saint Augustin, ne reviendra en vous que quand vous n'aurez plus mal ».¹¹⁰

Pour conclure cet espace réservé au *pardon* et au *pouvoir de pardonner*, soulignons que le pardon nécessite une démarche plus ou moins longue selon l'offense dont on a été la cible et selon notre **ouverture** à cette démarche pour laquelle il est préférable d'être accompagné, guidé et encouragé. Cette démarche douloureuse est vécue comme une

¹⁰⁸ J. POHIER. « Peut-on vraiment pardonner »? Entrevue réalisée par Janine Feller. *La vie spirituelle*, tome 131, no 619, mars-avril 1977, p. 211

¹⁰⁹ Ibid., pp. 214- 215

¹¹⁰ Ibid., pp. 215- 216

véritable « croissance personnelle » et, dirions-nous, comme une responsabilité envers nous-mêmes pour éviter de se laisser étouffer par le mal intérieur produit par l'offense. Comme pour le cas d'une opération, il restera toujours des cicatrices, bien qu'elles s'estompent avec les années, mais sans opération nous trouvons parfois la mort.

CAS DE CONSCIENCE : DOIT-ON PARDONNER?

Pardonner à une personne qui nous a volé un objet et pardonner à quelqu'un qui a volé la vie de nos proches et qui les a torturé, voilà deux exemples qui font appel à différents niveaux de morale dans la conscience.

Simon Wiesenthal livre, dans *Les Fleurs de soleil*, son expérience personnelle en tant qu'assigné en 1942 dans un camp de travail à Lemberg (nom allemand de Lviv, ville d'Ukraine près de la Pologne). Un jour, un groupe de leur camp fut conduit en dehors des barbelés. Comme d'habitude, sans avis et sans aucune explication de leurs gardes, ils déambulèrent dans la ville se demandant où cette marche les conduirait, peut-être les Allemands ont-ils ouvert un nouveau chantier dans le ghetto? Finalement leur marche s'arrêta devant l'Hôpital militaire où, dans la cours, divers travaux les attendaient.

Une infirmière s'approcha de Simon lui demandant s'il est Juif ? Question qui l'étonna : «ça se voit à notre accoutrement, à la surveillance dont nous faisons l'objet», se dit-il. À sa réponse affirmative, l'infirmière lui fit signe de la suivre. Elle le conduisit à l'étage dans une chambre dont le lit était dans une semi obscurité, Simon y voyait une silhouette toute blanche dont la tête était entièrement entourée de bandages. C'est un Allemand, peut-être un mourant, se dit-il angoissé, Simon se questionne encore : est-ce un Juif qui s'est fait passer pour un Allemand? Certains Juifs, de type aryen s'étaient fait enrôlé dans la Wehrmacht ou encore avaient rejoint les S.S. pour sauver leur vie. Le blessé se nomme : Karl, âgé de 21 ans, de Stuttgart et entré chez les S.S. «Il faut, dit-il, que je vous raconte une chose horrible, une chose inhumaine, il y a un an que j'ai commis ce crime, il faut que je le raconte à vous parce que vous êtes Juif». La main de Karl agrippa celle de Simon qui voulu, sans succès, retirer

la sienne au mot 'crime'. Karl fit le récit de sa jeunesse : élevé chrétiennement, même enfant de chœur et favori du Curé qui voulait qu'il fasse des études en théologie... finalement entré dans la Jeunesse hitlérienne où l'engrenage l'a happé. Simon se questionnait : pourquoi lui, en tant que Juif, devait-il écouter la confession d'un soldat allemand mourant? Si Karl avait tout à coup retrouvé sa foi de chrétien, pensa-t-il, pourquoi ne demande-t-il pas un prêtre?

Le secret du crime sorti enfin. Un jour d'été en Russie à Dniepropetrovsk, sur une grande place, des gens sont cernés et surveillés étroitement, ils étaient cent cinquante à deux cents Juifs. Un camion chargé de bidons d'essence arriva, l'ordre est donné aux Juifs plus solides de monter ces barils à l'étage d'une maison désignée puis, les Juifs de la place plus d'autres arrivés en camion furent poussés à coup de crosse dans la maison qui fut barricadée. Par des grenades, le feu fut mis à cette maison. Avec des hurlements terribles près de 300 Juifs périrent. Beaucoup se jetèrent par les fenêtres du deuxième étage dont un père avec son enfant dans les bras et sa femme, les S.S. les ont tiré à la mitraillette, tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont tenté de fuir le brasier sont morts de cette façon. Voici le secret qui 'rongeait' le jeune S.S. Karl. Simon se demandait toujours pourquoi 'lui' était choisi pour écouter l'histoire de ce massacre. Karl dit enfin à Simon : « Je veux mourir en paix et pour cela il faut que... » « Je sais, ce que je vous ai raconté est affreux. Pendant les longues nuits où j'attends la mort, je suis hanté par le désir de parler de tout ça avec un Juif... et de lui demander pardon. (...) Je sais que je vous demande beaucoup, presque trop. Mais sans réponse, je ne peux pas mourir en paix ». ¹¹¹

Sans un mot, Simon quitta la chambre. Le long de la route, allant du camp à l'hôpital militaire, Simon avait remarqué un cimetière pour les Allemands et sur chaque tombe se dressait un beau tournesol. Lors de ses échanges avec Karl il pensait : « lui, aura bientôt un 'Soleil' sur sa tombe et moi, je serai dans une fosse commune ou brûlé ». Simon partagea avec quelques-uns de ses compagnons de camp ce qu'il avait vécu cette journée là. En fait, il se reprochait de n'avoir pas accordé le pardon au blessé et il cherchait inconsciemment à se faire conforter dans sa décision. Son compagnon Arthur, en apprenant la mort prochaine du S.S.,

¹¹¹ S. WIESENTHAL. *Les Fleurs de soleil*, Albin Michel, Paris, 2004, p. 85

laissa tomber ironiquement « un de moins », quant au tourment de Simon, il lui dit :

«un homme de la race des Seigneurs a exigé d'un sous-homme quelque chose de surhumain»

- Arthur, j'ai repoussé la dernière prière d'un mourant. Je n'ai pas répondu à sa dernière question.

- Mais tu conviendras bien avec moi qu'il y a des prières qu'on ne peut ni ne doit exaucer. Il aurait dû faire demander un prêtre de sa religion ». ¹¹²

Son ami Josek, un homme très religieux lui dit que durant le récit il a eu presque peur que Simon se soit fait 'arracher un pardon'. Il ajouta : « Tu n'aurais pu le faire qu'au nom d'hommes qui ne t'en ont pas donné l'autorisation. Si tu le veux, tu peux pardonner et oublier ce que tu as subi personnellement. (...), ce serait un grand péché de prendre sur ta conscience les souffrances des autres » ¹¹³.

Le lendemain, il était de retour au travail à l'hôpital. Simon fut interpellé et dû suivre une infirmière qui lui remit un paquet de la part de Karl, soit ses effets personnels, Karl était mort. Simon a refusé catégoriquement de prendre ce paquet sur lequel une étiquette portait l'adresse de la mère du S.S. De retour au camp, on l'approuva de ne pas avoir accepté le paquet mais Simon se le reprochait. Ses compagnons proches moururent, lui Simon, miraculeusement survécu. Après avoir passé par Buchenwald et Mauthausen, il fut libéré.

Lors d'une excursion avec sa femme en 1946, il aperçut en observant le paysage, un bouquet de fleurs dont une surgissait un 'soleil'. Il s'approcha et le cimetière militaire de Lemberg avec ses tournesols sur chaque tombe, le S.S. Karl, tout lui revint à la mémoire. Alors, Simon prit la décision d'aller rencontrer la mère de Karl. Devenue veuve, elle parla de son 'petit Karl', son fils unique. Simon réussit à inventer une histoire plausible pour répondre à la question : où l'avez-vous connu? Tout ce que cette femme expliqua à Simon corroborait le récit de Karl, oui il était 'son bon petit' quand tout changea à la décision de Karl de joindre les Jeunesses hitlériennes. Simon écouta la mère de Karl avec une attention

¹¹² Ibid., pp. 102- 103

¹¹³ Ibid., p. 100

passionnée. « Je crois, (dit-elle), qu'il s'est passé bien des vilaines choses. Mais Karl n'a sûrement rien fait de mal. Il a toujours été si droit ».¹¹⁴ Simon quitta cette mère, évidemment sans lui parler des méfaits de son fils Karl, il voulait, écrit-il, qu'elle conserve « la seule chose qui lui restât : la conviction d'avoir un fils bon et généreux »¹¹⁵. Nous pourrions croire que cette rencontre aurait pu clore le chapitre mais Simon ne trouva pas de solution à son *problème de pardon*.

DIVERSITÉ DES TÉMOIGNAGES

Aussi, trente ans après la première publication de son écrit *Les Fleurs de soleil*, Simon Wiesenthal demanda à plusieurs personnalités, en raison de la portée politique, philosophique et religieuse de ce cas, d'écrire sans aucune contrainte leur réponse à sa question : ai-je eu raison ou ai-je eu tort de *refuser ce pardon* ?

Nous ferons un court profil de chacune des personnes ayant répondu car, bien entendu, leurs avis passent par le prisme de leur formation et de leur personnalité. Voici donc quelques-unes de leurs réflexions.

Olivier Abel, professeur de philosophie et d'éthique à la faculté protestante de théologie de Paris, répondit : « on ne peut se pardonner à soi-même : c'est l'autre qui me permet de me voir autrement, et cela suggère une différence de point de vue, une différence de place. (...) Celui qui pardonne doit être celui qui a subi le tort et nul ne peut usurper cette place ». Emmanuel Lévinas écrivait : pour moi je peux pardonner mais pour les autres je *demande Justice*. C'est la première condition d'un *Pardon moralement possible* ». Et Abel ajouta : « Simon a bien fait de ne pas pardonner car les conditions du pardon n'étaient pas réunies, le pardon n'est pas une parole ou un geste magique qui effacerait comme par enchantement ce qui a eu lieu, indifféremment des interlocuteurs et

¹¹⁴ Ibid., p. 142

¹¹⁵ Ibid., p.142

du contexte »¹¹⁶. Olivier Abel a répondu longuement à Simon parlant du mal, de la culpabilité, de la rancune, de la justice.

Lytta Basset, professeure de théologie à l'Université de Lausanne, pasteure de l'église protestante de Genève, cite d'abord L'Ecclésiaste qui dit : « il y a un temps pour chaque chose sous le ciel, un temps pour tuer et un temps pour guérir...un temps pour aimer et un temps pour haïr ». Elle ajoute : « il y a un temps pour soigner les blessures et il y a un temps pour les laisser se refermer. Il y a un temps pour aller jusqu'au bout de ce qu'on porte en soi et il y a un temps pour laisser aller les offenseurs. (...) On ne peut pardonner à la place d'autrui ».¹¹⁷ Pour moi, dit Basset, l'Évangile va jusque là : Dieu confie aux humains sa propre puissance de pardon. « Soyez attentifs à vous-même » disait le Christ. Et la puissance du pardon donnée à Pierre : « ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel et ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel » (Mt 18,18). Simon n'était pas une victime de Karl mais il était un représentant de tous les Juifs faisant partie de la « même communauté ». Karl demandait le pardon à un Juif et non pas à Dieu ce qui lui aurait été accordé par un prêtre. « Vous n'avez ni tort ni raison, je ne peux répondre à votre question Simon que dans un dialogue tout fait de relativisme ». L. Basset poursuit : « l'excès du mal n'avait pas pu détruire en vous toute humanité et, contrairement à Karl et à sa mère, vous ne vous enfermiez pas dans votre propre souffrance. (...) Vous avez été vous-mêmes, tel que vous étiez à ce moment là, et c'est la seule chose qui compte, (...) c'est la fidélité à la vérité intime de votre être »¹¹⁸. L. Basset remarque ceci : la compassion de Simon l'a incité à rester au chevet de Karl, à ne pas soustraire sa main à la pression de celle du S.S., à chasser la mouche qui tournoyait autour de la tête du blessé, à visiter sa mère en préservant bien son illusion d'avoir eu jusqu'à la fin ' un bon petit '. Sous-homme sans défense, écrivait Simon, j'ai porté secours sans y penser, tout naturellement, à un surhomme lui aussi sans défense.

Simone Veil, revenue de Auschwitz, puis plus tard ministre dans divers gouvernements français, première présidente du Parlement européen, s'interroge : Simon Wiesenthal s'est peut-être demandé, si en refusant le

¹¹⁶ Ibid., pp.153-154

¹¹⁷ Ibid., p. 167

¹¹⁸ Ibid., pp. 172-173.

pardon, il n'avait pas manqué à la dignité humaine. Même après tant d'années, il a encore un problème de conscience. « A-t-il eu tort ou raison »? Personne ne peut juger de la décision de Simon qui probablement ne se sentait pas libre de donner un pardon pour d'autres que lui-même. Le contexte de souffrance et d'angoisse propre aux camps, la haine des bourreaux le privaient aussi d'une liberté totale pour accorder un pardon.

Christian Delorme, prêtre et figure majeure du dialogue *islamo-chrétien* en France, évoque d'abord l'idée de justice: «le pardon ne peut se donner comme on claque les doigts. C'est un pardon de guérison qui peut demander du temps. On ne traite pas de la même manière la faute d'inattention qui vous fait marcher sur les pieds de quelqu'un à qui vous lancez 'Oh, pardon!' et le crime de viol ou de meurtre. (...) Comment auriez-vous pu pardonner à la place de trois cents personnes brûlées vives, crime collectif qui torturait la conscience de votre interlocuteur? De quel droit l'auriez-vous fait »?¹¹⁹

Alfred Grosser, historien et spécialiste reconnu de l'Allemagne, plus nuancé, voit le problème sous un autre angle. Simon n'a pas à pardonner mais il pouvait faire preuve de compréhension. La formule de Simon « il a commis un crime abominable » devrait s'énoncer ainsi « il a *participé* à un crime abominable ». Alfred Grosser compare : les jeunes Alsaciens qui ont participé au massacre d'Oradour auraient été jugés moins coupables car ils étaient affectés dans l'unité des Waffen-S.S., ils n'étaient pas volontaires. Par contre, on devenait S.S. par choix, choix fait souvent très jeune « parce qu'on avait été idéologiquement pris en main et (dé)formé . (...) Ce n'est pas une excuse mais une explication. (...) Tous ces jeunes déformés, fallait-il considérer, une fois la guerre terminée, qu'ils étaient définitivement perdus »?¹²⁰ Grosser ne pense pas que le crime du S.S. Karl lui aurait mérité une punition qui l'aurait « écarté de la société démocratique ». Encore, en comparant, il ajoute, sinon ce serait le cas de « tout soldat français qui a participé aux massacre de Sétif en 1945 ou de Madagascar en 1947 (...).¹²¹

¹¹⁹ Ibid., p. 187

¹²⁰ Ibid., p. 216.

¹²¹ Ibid., p. 217.

Matthieu Ricard, docteur en génétique cellulaire et moine bouddhiste, insiste : «pardonner (dit-il) n'est pas excuser, c'est abandonner la soif de vengeance. Le mal subi à titre personnel on doit le pardonner, le « mal fait à autrui, (...) il faut l'envisager en termes d'harmonie sociale et de transformation personnelle. (...) La société a besoin de pardonner afin d'éviter que ne se perpétue la rancune, l'acrimonie et la haine (...) qui ravagent nos esprits et ruinent la vie des autres »¹²². Il se questionne : comment peut-on demander pardon sans 'réparation'? D'après lui, un repentant vraiment sincère ne devrait pas demander pardon sans qu'il puisse faire autant de **bien** pour réparer le **mal** commis. Évidemment, dans le cas du S.S. mourant, il n'avait plus le temps de réparer le mal.

CONCLUSION

Nous avons parlé du *pardon* à travers l'analyse de quelques auteurs. Parfois, devant les exemples de 'généralités', nous sommes portés à rationaliser, à parler de « cas » ainsi que en terme de « on » ce pronom indéfini qui exclut plutôt la personne qui parle.

Avec l'exemple du vécu de Simon Wiesenthal, nous sommes dans le « je » et, de ce fait, témoins de l'implication très personnelle et fondamentale d'une personne. Simon W. était prisonnier dans un camp de concentration et mis obligatoirement devant la situation extrême de se faire supplier par un des tortionnaires qui voulait obtenir le pardon d'un Juif et ce, pour pouvoir mourir en paix. Wiesenthal était déchiré, ne pouvant décemment accorder un pardon au nom de tous les Juifs assassinés, il se l'est reproché durant de nombreuses années. Il avait aussi devant lui l'image de ce S.S. âgé de 21 ans à peine et désespéré. Cette situation jouait sur toutes les fibres sensibles du coeur de Simon, la pression était terrible. La question de ce *pardon là*, non accordé, le faisait souffrir même après 30 ans ce qui l'incita à demander l'avis de diverses personnalités juives ou non.

Douze personnes ont répondu à Simon Wiesenthal selon leur conscience et selon leur formation. La plupart n'avaient pas de solution précise à ce problème de conscience mais, presque tous on voulu le reconforter. Nous

¹²² Ibid., p. 229

ne savons pas si la paix est revenue en Simon après cette aide. Cet exemple nous paraissait plus tangible, plus éloquent pour exprimer la difficulté d'accorder le pardon. Dès 1946, Simon est devenu 'chasseur de nazis'. De par sa fonction, Simon a recherché les criminels de guerre, assistait à leur procès, entendait leurs témoignages et voyait « comment des assassins se comportent devant la justice ». Un seul accusé a admis ses torts avec quelque repentir lors du grand procès des criminels de guerre de Lemberg. Cet homme a même reconnu des faits qui étaient restés ignorés. Tous les autres ont nié avec véhémence toutes accusations.

CHAPITRE IV - LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, faire comprendre ce que nous entendons par *responsabilité* ne pose pas trop de problèmes car on peut faire une équation : manquement à une loi = faute, offense ou mal fait au prochain = manquement à l'éthique et/ou à la justice. Enfin, ce manquement appelle la culpabilité et/ou la punition.

Plusieurs auteurs définissent que la responsabilité est aussi liée à l'éthique. Le sens de la responsabilité fait appel aux valeurs profondes. Hans Jonas le nomme « l'éthique de la responsabilité ». L'éthique traditionnelle part, dit-il, du *devoir* (obéissance aux lois) et amène au *pouvoir*. Au contraire, l'éthique de la responsabilité part du *pouvoir*, que l'homme possède, et le conduit au *devoir*. « L'objet de la responsabilité, est le périssable en tant que périssable », ¹²³ cela concerne l'altérité nous dit Jonas.

De son côté, René Simon explique que, ce par quoi est concerné cette responsabilité, c'est « l'être, et l'être-tel de l'humanité » ¹²⁴, cet être dont nous devons prendre soin étant fragile et précaire. Ceci rejoint la pensée d'Emmanuel Lévinas qui, par *éthique*, « n'entend pas une recherche de perfectionnement ou d'accomplissement personnel, mais la responsabilité à l'égard d'autrui à laquelle le moi ne peut échapper et qui est le secret de son unicité : personne ne peut me remplacer dans l'exercice de cette responsabilité » ¹²⁵.

H. Jonas relie la peur et l'espérance à la responsabilité. L'espérance stimule l'action qui vise un but auquel on veut aboutir et cette espérance se double de l'assurance de la personne, qui a confiance en elle dans son agir. Sans cette espérance et cette assurance, le risque est là de

¹²³ H. JONAS. *Le Principe Responsabilité*, Éditions du Cerf, Paris, 1990, p.126. Cité par SIMON, René dans *Éthique de la responsabilité*, Cerf, Paris, 1993, p. 175

¹²⁴ R. SIMON. *Éthique de la responsabilité*, Éditions du Cerf, Paris, 1993, p. 175

¹²⁵ Paru dans l'édition française du JÉRUSALEM POST, 7 janvier 1997.

souhaiter soit de ne pas avoir agi ou encore d'avoir agi autrement. Il y a toujours une insécurité dans l'action mais elle ne doit pas empêcher d'agir. Devant le 'caractère incertain de l'espérance' nous nous trouvons alors dans la situation de celui qui a le 'courage d'assumer la responsabilité'. La peur, dont parle Jonas, n'est pas celle qui déconseille d'agir mais bien celle qui pousse à l'action. C'est la peur pour l'objet de la responsabilité car, si comme il a été dit cet objet est vulnérable, il est normal que la crainte d'un faux pas s'installe et que des questions surgissent : est-ce que mon action va aider? « Que lui arrivera-t-il, si moi je ne m'occupe pas de lui »?

Ces quelques réflexions nous confrontent à nous-mêmes. Faire preuve de 'sens' de la responsabilité n'est pas agir tel un robot programmé par les lois mais bien 'se' prendre en main en évaluant nos moyens puis aller généreusement vers les autres. Cette démarche est très personnelle, c'est avec tous les éléments qui nous forment 'nous', (mentionnés au chapitre premier), que nous devons nous demander : que puis-je faire de concret maintenant, ici où je demeure, entouré de tels voisins, de tels collègues de travail, membre de telle famille et de telle Église? Comment agir de façon pragmatique pour le bonheur de l'autre?

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE : CHEMIN DE GUERISON.

Atteinte d'une maladie mortelle, Christiane Singer dans *Derniers fragments d'un long voyage*, explique : « J'étais enfant d'après-guerre, et d'aussi longtemps que je me souviens, je pensais que Dieu avait besoin de moi, de nous, de notre aide pour réparer le monde si meurtri. C'est Lui qui appelait fort dans un monde de sourds alors que le refrain dans la bouche des gens était : 'Profite de la vie' ». ¹²⁶ Singer disait déjà : « il faut refaire le monde en nous », se refaire ou s'améliorer constamment en profondeur est notre responsabilité.

Les Sœurs du Carmel de la Paix de Mazille, en France, s'interrogeaient sur le 'silence de Dieu' : silence de Dieu ou démission des hommes? En effet,

¹²⁶ Christiane, SINGER. *Derniers fragments d'un long voyage*, Albin Michel, Paris, 2007, p. 112

l'Écriture dit : «ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas» (Jr 5,21). Toute la Bible n'exprime-t-elle pas la longue plainte d'un Dieu blessé, de notre surdité ?¹²⁷ Voilà le sens de notre responsabilité, faire en sorte que nos yeux voient, que nos oreilles entendent, que notre être soit à l'affût des besoins de l'autre. Cela nécessite d'être proche de son âme. « De fait, [dit Hillesum,] ma vie n'est qu'une perpétuelle écoute 'audedans' de moi-même, des autres, de Dieu. Et quand je dis j'écoute 'audedans', en réalité c'est plutôt Dieu en moi qui est à l'écoute ».¹²⁸ Être proche de son âme nécessite une longue écoute qui ne se calcule pas en temps comme on le fait pour l'âge civil. Dans ses considérations sur l'âge versus l'âme, Hillesum nous explique qu'on peut naître avec une âme de douze ans comme avec une âme de mille ans. Les Orientaux, dit-elle, «vivent» davantage leur âme que les Occidentaux qui eux, souvent, en ont « honte comme d'une chose indécente ».

Notre responsabilité est de mettre à jour, de dénicher toutes les capacités, tous les trésors de notre âme et avec cela comprendre nos proches. Comprendre, c'est «prendre avec soi».

L'ESPRIT AVANT LA LETTRE : AU-DELÀ DU DEVOIR

Les lois sont essentielles mais il faut pouvoir les dépasser si on ne veut pas rester accroché à la culpabilité et aller vers la responsabilité. Dans son Épître aux Romains, Saint Paul touche aux différents aspects de la Loi et de l'Esprit de la Loi qui doit nous animer. Paul tente d'amener le peuple juif à abandonner la loi mosaïque pour accéder au message de Jésus qui remplace la peur par la foi et la confiance envers le Père. La Loi procure une sécurité, une invitation à une certaine 'paresse spirituelle' : «J'ai fait ce que je dois, je peux donc me reposer sur mes lauriers!» Opter pour le

¹²⁷ « Le silence de Dieu ». *IMAGE* no 8, 1997, pp. 44-47, citation de la p. 46

¹²⁸ E. HILLESUM. *Une vie bouleversée. Lettres de Westerbork*, Éditions du Seuil, Paris, 1995, p. 208

message d'amour du Christ, veut dire se remettre en question, se départir de ses certitudes, avec l'aide de Dieu se refaire à neuf pour tendre la main aux autres. Dans Rm 1, 23, nous voyons que les Grecs avaient choisi les idoles. Se départir de nos certitudes c'est aussi laisser derrière nous nos nombreuses idoles qui sont un 'trompe l'œil', une barrière au sens de la responsabilité. Paul ajoute :

« Que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. (...) les magistrats ne sont pas à craindre quand on fait le bien, mais quand on fait le mal» (Rm 13, 1-3).

Mais encore,

«N'ayez de dettes envers personne, sinon celle de l'amour mutuel. Car celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi. En effet, le précepte : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, et tous les autres se résument en cette formule : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la Loi dans sa plénitude» (Rm 13,8-10).

Avec la Christ, l'Esprit de la Lettre va à l'essentiel, on est loin des multiples petites règles du Lévitique et du code du Deutéronome. Les lois guident mais *l'Esprit fait vivre*. L'Apôtre Paul exhortait au nom de Jésus-Christ, qui est venu sauver et qui est ressuscité. Mais la profondeur du message de charité et sa propagation dépassent les limites du groupe des Chrétiens. Ce message s'ouvre aux grandes religions monothéistes et à tout homme de bonne volonté. Pour souligner cette préséance de l'Esprit sur la lettre de la Loi, voici les points de vue de quelques auteurs.

Jean-François Malherbe exprime que pour la plupart des philosophes et théologiens occidentaux, « la conscience morale est supérieure à la lettre de la loi morale » (vu l'imperfection de celle-ci. En effet, souvent la loi morale asservit l'humain plutôt que le servir, elle l'étouffe plutôt que de l'épanouir dans toute sa personne).¹²⁹

¹²⁹ J-F. MALHERBE. Cité de *L'incertitude en éthique. Perspectives cliniques*, Éditions Fides, Montréal, 1996, p.43

De son côté, Marcel Legaut dégage trois niveaux d'engagement de l'homme libre vis-à-vis de la loi. Nous obéissons premièrement parce que c'est la loi et que tous s'y soumettent. Deuxièmement, nous obéissons parce que nous comprenons les raisons qui nous l'imposent. En troisième lieu, il faut découvrir ce qui nous est demandé personnellement, ce qui va au-delà de ce que nous sommes obligés de faire par la loi. L'individu doit comprendre ce qui est exigé de lui par « sa réalité actuelle » formée de son passé dont l'impact sur sa personne n'est pas toujours très clair. Ce devoir qui dépasse la Loi, assumé par la personne, influencera aussi « un avenir dont le potentiel et la possible plénitude nous sont encore aujourd'hui inconnus ».¹³⁰ Malgré que le caractère général des lois s'applique à tous, celles-ci ne peuvent pas s'appliquer à la totalité des comportements extérieurs de chacun, ni dicter l'esprit dans lequel l'homme les suivra. C'est le propre de l'humain de ne pas suivre la loi littéralement mais de la transcender même si cette loi « se réclame de quelque autorité transcendante ».¹³¹

Antoine Vergote, théologien et psychanalyste, après avoir insisté sur le rôle structurant de la Loi, explique la portée de Rm 7-8 dans l'émergence de « la fonction de la Loi dans son impact de négativité dynamique ». Il nous dit, qu'à tous les niveaux de l'être humain, elle « crée la conscience malheureuse de l'être divisé ». Il en résulte ainsi un malaise de culpabilité qui ne peut se résoudre que par une profonde conversion, celle de renoncer au désir de l'observance totale de la Loi et à accueillir l'Esprit qui mène l'homme en toute confiance vers le Père . D'un autre côté, « l'oubli de l'Esprit et de son action dans l'histoire et à l'intime de l'être humain va de pair avec la déviation légaliste dans laquelle Dieu est censé imposer sa vérité et sa Loi de manière totalement extérieure. (...) l'Église devient alors « 'autoritaire', 'dogmatiste' et 'ritualiste' » et « sous la volonté d'accomplir un service d'amour, l'autorité ecclésiale se pose comme le lieu-tenant de ce Dieu »¹³².

¹³⁰ M. LEGAUT. *Intériorité et engagement*, Aubier Montaigne, Paris, 1977, p. 23

¹³¹ Ibid., pp. 23-24

¹³² A. VERGOTE. « L'Esprit, puissance de salut et de santé spirituelle » 1990, (1975), pp. 206-207, respectivement (voir p. 207, au sujet de l'autoritarisme menaçant le christianisme). Dans LECUIT, Jean-Baptiste, *L'anthropologie théologique à la lumière de la psychanalyse*, Cerf, Paris, 2007, p. 580

L'Église catholique a déjà eu, comme d'autres, la tentation de s'accrocher aux *lois* et au *pouvoir* tout court, davantage qu'au *pouvoir de pardonner*. Le Magistère est « en situation d'obéissance radicale par rapport à l'Écriture. (...) (si) cette obéissance ecclésiale (est formulée) en termes de *responsabilité* (dans les domaines de la foi et de l'éthique), celle-ci est le fait de tous les chrétiens, laïcs et clercs, hommes et femmes, simple fidèle et instances magistérielles ». ¹³³ Au Magistère est confié le rôle difficile et délicat d'être médiateur « de l'unité et de la charité chrétiennes ». Or, le Magistère et le peuple de Dieu ont une racine commune : leur vocation baptismale. À ce titre il y a une « coresponsabilité ecclésiale des membres du peuple de Dieu ». ¹³⁴ Quand le Magistère veut rejoindre tous les hommes, mise à part la Révélation il passe par le biais de la « loi naturelle » et de la « raison naturelle ». Là, Magistère et peuple de Dieu ont la même compétence car ils sont humains.

Quelques textes ecclésiaux ont aussi appelé à l'ouverture. Par exemple, *Pacem in terris* a ouvert le dialogue et exclut les tentatives de « mainmise autoritaire » et apporte « Justice et Paix » en promouvant la reconnaissance et la protection des droits de la personne quel que soit sa race ou sa religion. Qui plus est, *Lumen gentium* appuie le concept de « peuple de croyants coresponsables », peuple de Dieu *en marche*, tous unis à part égale par leur baptême et ayant « la même mission fondamentale de vivre leur foi et d'annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu. Bref, «entre les membres de l'Église, (il n'y a plus dès lors) que des distinctions de fonction et de structures relevant du **service** et non du **pouvoir** » ¹³⁵. Les rapports d'autorité sont modifiés et il existe maintenant dans l'Église catholique une opinion publique, du moins en principe.

Pour parler de l'Église catholique romaine, lorsqu'elle avait le monopole de l'autorité quant à la foi et l'éthique, elle allait à l'encontre de la théologie développée par *Lumen gentium* en accentuant la « passivité des simples fidèles ». Nous assistons donc à une 'promotion' du peuple de

¹³³ R. SIMON. *Éthique de la responsabilité*, Éditions du Cerf, Paris, 1993, p. 330

¹³⁴ Ibid., p 331

¹³⁵ Ibid., p. 335

Dieu. Même si elle est mitigée, il y a un progrès tangible. Dans le mot *promotion*, nous trouvons *motion*, qui est une *mise en mouvement* donc, qui dit *promotion*, dit implications personnelles, prise de conscience et *action*.

En somme, nous pouvons dire que la coresponsabilité n'est pas simple, elle appelle le devoir. Aujourd'hui, on se préoccupe davantage de promouvoir l'éducation à la liberté et à la responsabilité, celle qui dépasse la loi et qui peut faire peur, celle qui a rapport à soi-même. Saint Thomas affirme ceci : « si le chrétien agit par obéissance, il se comporte comme un esclave et non comme un homme libre, même quand il s'agit de l'obéissance à Dieu. Il faut faire les choses non parce que Dieu nous les demande mais parce que nous les jugeons bonnes»¹³⁶. Les lois sont faites pour mettre une unité d'action dans une société. Certaines sociétés ont des lois abusives et contraignantes qui sont un carcan plutôt que la libération de ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain, nous parlons alors de « joug ».

Tous les auteurs précédemment mentionnés s'entendent sur le fait qu'il faut *dépasser la loi* pour atteindre la *responsabilité personnelle*. Il est certain que cette situation est moins sécurisante mais c'est la promotion de l'humain dans toute sa grandeur.

CULPABILITÉ DES AGRESSEURS : BRISER LA CULPABILITÉ NÉGATIVE

Les principaux agresseurs liés à l'idée même de la Shoah sont Hitler et ses proches collaborateurs. Ils constituaient le centre de cette barbarie, mais il existait malheureusement un 'épïccentre', si nous pouvons exprimer cette réalité en terme géophysique.

Karl Jasper a vécu la période de cette guerre de manière très isolée car il était interdit d'enseignement à Heidelberg à cause de son opposition au régime nazi et menacé constamment à cause de la judaïté de sa femme. En 1945, il parlait de cette guerre horrible en premier lieu comme

¹³⁶ J. POHIER. « Du bon et du mauvais usage de la peur », *La vie spirituelle*, tome 132, no 626, mai-juin 1978, p. 397

étant une tragédie allemande. Il abordait ainsi la responsabilité des anti-nazi et des Juifs qui étaient à l'abri : « nous, les survivants, écrit-il, nous n'avons pas cherché la mort. Quand on a emmené nos amis juifs, nous ne sommes pas descendus dans la rue, nous n'avons pas crié jusqu'à ce qu'on nous détruise. Nous avons préféré rester en vie pour un motif bien faible, quoiqu'il soit juste : notre mort n'aurait quand même servi à rien. Que nous soyons en vie fait de nous des coupables»¹³⁷.

Dans le même ordre d'idée, Éliette Abécassis dans son roman *L'Or et la cendre*, énumère une liste exhaustive des nombreux coupables qui faisaient partie des collaborateurs aux crimes. En voici quelques-uns :

- Ceux qui recherchaient des moyens de participer aux crimes sans qu'on ne leur demande;
- ceux qui travaillaient aux ministères de l'Alimentation et de l'Agriculture qui restreignaient l'allocation de lait aux travailleurs juifs exposés aux substances toxiques;
- les fonctionnaires qui percevaient les allocations de retraite allouées aux juifs qui étaient partis dans les camps;
- les médecins qui décidaient d'un coup d'œil de la vie ou de la mort;
- les comptables ;
- les entrepreneurs ;
- les ingénieurs qui dessinaient et construisaient les camps et les chambres à gaz ;
- tous ceux qui plaident non coupables au procès de Nuremberg et qui n'exprimèrent jamais le moindre regret¹³⁸.

Ces gens de professions et de niveau social divers ont grossi le rang des bourreaux, des commandants des camps, des maîtres de la sélection, de Mengele et de Himmler.

Des intellectuels juifs exilés ont essayé de définir Auschwitz par cette expression : « une rupture de civilisation ». En 1944, Th. W. Adorno et M. Horkheimer parlent plutôt d'« autodestruction de la raison ». Dans un texte

¹³⁷ Enzo Traverso: « ' Avertisseurs d'incendie' - Pour une typologie des intellectuels devant Auschwitz », p.8 in *L'Histoire déchirée. Essai sur Auschwitz et les intellectuels*. Cerf, 1997

¹³⁸ É. ABÉCASSIS. *L'Or et la cendre*, Éditions Ramsay, Paris, 1997, pp. 246- 247

datant de la même année, de *Minima moralia*, Adorno présente l'extermination «administrative et technique» des Juifs, mise en œuvre par les méthodes typiques d'un «travail mécanisé», dans un cadre d'une «guerre sans haine», comme «le comble de l'inhumanité» atteint par notre civilisation »¹³⁹. La capacité criminelle d'une société démocratique est, hélas, réelle. Le peuple allemand, qui était asservi, devint complice en participant aux crimes des chefs. Qui aurait dit que de paisibles pères de famille, des bons citoyens consciencieux dans l'exercice de leur métier ou de leur profession, puissent livrer leurs voisins et leurs amis à la Gestapo?

Ces réflexions touchent le peuple allemand puisqu'il est impliqué dans la Shoah, mais elles s'appliquent aussi à tous les collaborateurs qu'ils soient français, belges, hongrois, italiens ou autres. Cela concerne tout collaborateur de n'importe quelle guerre à travers le monde.

Que faire pour la suite des choses? Quels gestes poser pour ne pas endiguer cette culpabilité pour l'avenir des générations d'après guerre, pour que le pardon puisse se glisser chez les victimes et le sens de la responsabilité se frayer un chemin dans les méandres de ce passé? Ne pas oublier est important, non pour entretenir la haine mais pour que jamais cela ne se reproduise. Les Allemands ont pris leur responsabilité. Les générations qui se sont succédé n'oublient pas la Shoah. « Berlin est une ville de mémoire » où a été érigé un mémorial à la Shoah, où musées et plaques commémoratives maintiennent cette mémoire, les passants s'y recueillent. D'ailleurs, un jeune médecin de quarante ans disait : « Je ne me sens pas concerné personnellement, c'est l'affaire de toute la société ». Après les années de silence, canalisées sur la reconstruction après 1945, la génération de 1968 a levé ce mutisme. Ils se sont demandé ce qu'avaient fait leurs parents durant la guerre. Il y eut un débat public, d'où surgit une « mauvaise conscience collective », au point que même des personnes qui n'ont eu rien à faire avec la Shoah, se sentaient responsables. Beaucoup disaient avoir honte d'être Allemand et de porter le poids de ces horreurs.

Le sens de la responsabilité des souffrants de cette guerre et des critiques est de s'ouvrir au pardon et, donc, de ne pas ressasser sans cesse la faute

¹³⁹ Enzo Traverso: « ' Avertisseurs d'incendie ' - Pour une typologie des intellectuels devant Auschwitz- p.13

des générations de la guerre pour que le cercle soit enfin brisé. Ainsi, les générations des jeunes Allemands d'après guerre pourront vivre sans traîner le boulet de la *honte*. Ce n'était pas facile, juste à la fin de ce conflit exceptionnel, pour les parents ayant souffert de ne pas exprimer de la haine devant leurs enfants. Les sentiments négatifs se fixent dans le cœur plus facilement que le pardon. C'est une grande responsabilité de veiller à ce que l'avenir se vive dans la paix et cela demande un cheminement pour y arriver.

Nancy Huston touche au problème du suicide de certains survivants de la Shoah et s'adresse à Romain Gary, à titre posthume, en ces termes :

« Pourtant, malgré tous tes efforts à assumer ce *mal*, tu ne parviens jamais à surmonter la culpabilité qu'il y a à appartenir à la même espèce que les nazis. Je suis convaincue que ton suicide (...) est la conflagration provoquée par le frottement continu de ces efforts et de cette culpabilité et (...) que tu as été victime à retardement d'Adolf Hitler »¹⁴⁰.

L'idée du suicide est souvent bien cachée ou diffuse aux yeux des proches, mais s'il y a le moindre doute, le sens de la responsabilité est aussi d'acheminer les personnes suicidaires vers une *aide professionnelle* et de démontrer l'ouverture de cœur et d'esprit nécessaire.

Nous trouvons dans le discours de l'ancien ministre fédéral des Affaires étrangères, Joschka Fischer, des propos intéressants au sujet des déclarations du ministre tchèque, Zeman. Ce discours eut lieu le 23 janvier 2002. Il s'agit ici de faire amende honorable suite aux changements de frontières et aux déplacements de populations relatifs à la prise de possession par les Allemands, lors de leurs conquêtes, des territoires de la Tchécoslovaquie. Le fond du discours se base sur la Déclaration germano-tchèque, une reconnaissance de la responsabilité de la partie allemande, qui a initié l'expulsion par la force des habitants des régions frontalières tchèques et l'occupation de la République tchécoslovaque. La partie allemande :

¹⁴⁰ N. HUSTON. *Tombeau de Romain Gary*. Léméac et Actes Sud, Montréal et Arles, 1995, p.33

« déplore [donc] la souffrance et les injustices qui ont été infligées au peuple tchèque par les crimes nazis commis par les Allemands. [Elle] rend hommage aux victimes de la terreur national-socialiste et à tous ceux qui y ont résisté. La Partie tchèque déplore [de son côté] que l'expulsion par la force après la fin de la guerre ainsi que le déplacement forcé des Allemands originaires du territoire des Sudètes dans l'ex-Tchécoslovaquie, de même que l'expropriation et la dénaturalisation aient infligé à des innocents tant de souffrances et d'injustices »¹⁴¹.

Les deux parties ont considéré unanimement que toutes ces injustices appartiennent au passé et qu'il faut penser à l'avenir d'une Europe élargie. Le gouvernement fédéral allemand n'accepte pas la thèse de la *culpabilité collective*. En l'absence de cette culpabilité, il n'y a pas non plus de *peines collectives*.

Ceci est un exemple politique. Les deux parties en cause ont reconnu leurs torts spécifiques et ont décidé, après excuses de part et d'autres, de miser sur l'avenir, ils ont fait preuve de *sens de la responsabilité* pour l'avenir de l'Europe et des générations futures. Cette déclaration germano-tchèque a eu lieu plusieurs années après la guerre, soit en 1997, il n'est donc jamais trop tard pour s'excuser et viser un départ sur un bon pied pour le futur.

Devenir un Être ayant le sens de la responsabilité, ne s'apprend pas du jour au lendemain. C'est alors qu'il est très jeune qu'enfant s'en imprègne grâce à l'éducation reçue de ses parents, de ses proches et de la maisonnée. Un geste aussi simple que d'aller jeter un papier à la poubelle au lieu de le jeter à terre sera suivi, à l'école, d'une multitude de gestes de politesse, de civisme, de gentillesse, de services et tout cela forme l'enfant au sens de la responsabilité. Vécue de manière individuelle puis jointe à celle de tous les individus, elle forme une responsabilité collective. Ce sens de la responsabilité se trouve dans toutes les sphères de la société. Dans les pays démocratiques, les individus ont même la possibilité

¹⁴¹ Passage d'un document du Bundestag daté de la 13^e période électorale; Déclaration germano-tchèque sur les relations mutuelles et leur développement futur, adoptée sous le Chancelier fédéral Kohl.

de prendre leur responsabilité en votant pour élire leurs dirigeants de façon à s'assurer que ces élus soient eux-mêmes responsables et justes.

**RETROUVER LA PAIX INTÉRIEURE : SE RÉCONCILIER AVEC DIEU, AVEC
SOI ET AVEC LES AUTRES**

Quand la culpabilité accable, il faut retrouver la paix intérieure. Etty Hillesum propose donc un guide de vie et de bonheur. Tout d'abord, apprendre à vivre avec soi-même. Si on est à l'écoute de soi, nous constatons vite que l'on trouve en soi le miroir de l'humanité avec ses bons et ses mauvais côtés. Pour savoir pardonner aux autres, il faut d'abord se pardonner à soi-même. Ce geste nous ouvre à la vie. « Se recueillir en soi-même » et écouter son âme, cet habitation de Dieu en nous, c'est toucher au ciel au quotidien. Christiane Singer n'écrivit-elle pas comme titre d'un ouvrage « *Où cours-tu? Ne sais-tu pas que le ciel est en toi?* » Hillesum réalise que, si elle aime son prochain si ardemment, c'est qu'il est porteur d'une parcelle de Dieu en lui. Elle a fait entière place à Dieu. Nous trouvons ainsi dans son journal le passage suivant : « et quand on a commencé à faire route avec Dieu, on poursuit tout simplement son chemin, la vie n'est plus qu'une longue marche (...), [avec Dieu elle comprend] un petit fragment de l'Histoire, une petite parcelle des êtres »¹⁴². Du camp de Westerbork, elle écrit à son amie Maria : « aujourd'hui, (...) on est devenu un être marqué par la souffrance, pour la vie. Et pourtant cette vie, dans sa profondeur insaisissable est étonnamment bonne, Maria, j'y reviens toujours. Pour peu que nous fassions en sorte malgré tout, que Dieu soit chez nous en de bonnes mains...»¹⁴³. De ses moments de désespoir, de la peur et du constat de toute la souffrance qui l'entoure, Hillesum en ressort avec la paix au cœur. « Sans doute (dit-elle) un petit morceau de ciel restera toujours visible et j'aurai toujours en moi un espace intérieur assez vaste pour joindre les mains en prière »¹⁴⁴. Enfin, le 7 septembre 1943, du wagon de marchandises où, à leur tour ses parents, son frère et elle ont été embarqués pour quelque sinistre destination, elle écrit à une amie: « j'ouvre la Bible au hasard et je trouve ceci : *Le Seigneur est ma chambre haute* ». ¹⁴⁵

Hillesum est imbibée de Dieu, qui lui donne force et sérénité. Aux prises, en 1942, avec de nouvelles restrictions imposées de jour en jour aux Juifs, elle

¹⁴² E. HILLESUM. *Une vie bouleversée, Lettres de Westerbork*, Seuil, Paris, 1995, p. 178

¹⁴³ Ibid., p. 343

¹⁴⁴ Ibid., p. 179

¹⁴⁵ Ibid., p. 344

pense à la multitude de personnes qui depuis des siècles ont vécu des guerres, des famines etc. et dit être à l'unisson de tous les humains, car « la vie est belle et pleine de sens dans son absurdité, pour peu que l'on sache y ménager une place pour tout et la porter toute entière en soi dans son unité; alors la vie, d'une manière ou d'une autre, forme un ensemble parfait »¹⁴⁶. Souvent, elle est submergée par les détresses et les souffrances de l'humanité, pourtant, « comme la vie est belle (dit-elle) c'est un sentiment inexplicable »¹⁴⁷. Aucun événement qui se vit autour d'elle ne peut expliquer les sentiments si positifs qui se vivent en elle.

Le témoignage de Etty Hillesum est un hymne à Dieu et à son prochain. Aussi, c'est un un hymne à la vie d'autant plus percutant qu'elle traversait, tout comme ses compatriotes, une période où la peur et même la terreur régnaient. Elle avait la grâce de Dieu. Vivre dans la tourmente, avec une telle sérénité, relève sûrement d'une *grâce*. Elle écoutait Dieu en elle et était aux aguets de la *voix intérieure*, à l'écoute de son âme, comme elle l'exprimait si bien.

Oui, être à l'écoute, c'est voir et entendre, contempler, ne pas se laisser envahir par notre quotidien, se recentrer plusieurs fois par jour, reconnaître notre âme et en prendre soin, voir et écouter Dieu. Il ne se découvre pas exclusivement dans les églises il est aussi et surtout là à travers les multiples signes de la création. Même en guerre, il y a des levers et des couchers de soleil, il y a la force des brins d'herbe qui se redressent plus forts que jamais après le gel intense de l'hiver; il y a l'oiseau qui niche à chaque printemps. Toute cette écoute de soi ouvre grande la porte à Dieu. Hillesum *contemplait*, dans toute la force du verbe qui contient le nom *temple*. Le plus beau d'entre eux est le temple intérieur, lieu où l'on accueille Dieu, où on Le ressent et où la communication avec Lui est possible. Hillesum prend soin de son temple intérieur et prend le temps pour s'y retrouver. Pour illustrer ce mystère, dans un texte intitulé, *Demeure de Dieu*, Charles Singer écrit :

En toute existence humaine
Dieu établit sa demeure.
En tout être humain

¹⁴⁶ Ibid., p.149

¹⁴⁷ Ibid., p. 221

sans distinction aucune!
 Toute existence humaine
 cherchant à s'édifier
 dans la vérité et la lumière
 est le tabernacle
 où Dieu établit sa résidence!¹⁴⁸

Charles Singer appuie son texte sur l'Écriture :

« Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, celui-là Dieu le détruira! Car le temple de Dieu est sacré et ce temple c'est vous! » (1, Co 3,16-17)

Ainsi que,

«la construction que vous êtes a pour pierre d'angle le Christ Jésus lui-même. En lui toute construction s'ajuste et s'agrandit en un temple saint». (Éph 2,20-21).

Quant tout a été dit, il reste ce que Jean Monbourquette appelle une « spiritualité de l'estime de soi ». Un confrère, John Sanford, théologien et psychothérapeute jungien, constatait l'absence de préoccupation de l'âme dans notre monde : « aujourd'hui, l'idée du soin de l'âme est tombée en désuétude excepté dans certaines formes de christianisme mystique et introspectif, et dans certaines psychologies, spécialement dans la psychologie jungienne »¹⁴⁹. En effet, Carl Jung, en traitant de la spiritualité du Soi, allait plus loin qu'y voir le « principe central de la

¹⁴⁸ Charles SINGER. *Joyeux anniversaire. Construire*, Éditions du Signe, Strasbourg, 2002, p.14 (pour distinguer de Christiane)

¹⁴⁹ J.A.SANFORD. *Healing Body and Soul: The Meaning of Illness in The New Testament and Psychotherapy*, Louisville, Kentucky, Westminster/John Knox, 1992, p. 58, cité par Jean Monbourquette in « De l'estime de soi à l'estime du Soi », Novalis, Ottawa, 2002, p.200

personnalité », « il a qualifié ce **soi d'*imago Dei*** »¹⁵⁰. L'âme trouvée ou *re-trouvée*, même mise en déroute par les malheurs, peut avoir accès à Dieu et aux autres et retrouver la paix ou une certaine paix. Quant à Hillesum, elle n'a pas à *re-trouver* la paix intérieure, elle la cultive déjà au quotidien. Elle essaye d'imaginer que sera la séparation de celui qu'elle aime et celle de ses proches, quand son heure viendra. Très lucidement, elle s' imagine brisée physiquement, assaillie par le désespoir mais, dit-elle, « je me sentirai toujours dans les bras de Dieu ». Elle trouve sa force dans son immense confiance en Dieu et dans sa capacité de vie intérieure qui va de pair avec sa vie en Dieu. Cette proximité de son Dieu n'exclut pas l'angoisse devant les persécutions et les menaces qui se resserrent. La peur l'effleure mais ne l'habite pas.

Ses amis insistaient pour qu'elle se mette à l'abri de la déportation, mais elle a toujours refusé une telle solution, car, pour cette jeune femme, être près de Dieu, c'est être près de son prochain. Aussi, a-t-elle décidé de rester pour soigner et encourager. Cette attitude a dû certainement toucher les prisonniers mais certainement a fait naître des réflexions sur la **source** de sa force et de cette bonté qu'elle irradiait. La puissance de bonté de Dieu se concrétisait en sa personne. Cette situation fait opposition à ceux qui se sont sentis abandonnés par Dieu et qui ont jugé que Dieu était sans puissance. Beaucoup ont perdu leur foi en Dieu à la vue de ces massacres et, malheureusement, il n'y a pas de recettes pour refaire confiance, si ce n'est de lire des témoignages tels que ceux d'Etty Hillesum.

Devant l'angoisse de savoir *pourquoi* Dieu n'intervint pas lors de la Shoah, Hans Jonas trouva une réponse : le mythe du Dieu *sans pouvoir*. Dieu aurait renoncé à sa puissance pour la remettre entre les mains de ses créatures. Cela, nous semble-t-il, est une tentative d'excuser Dieu et, en même temps, de trouver un espace où *re-faire confiance en Dieu*. C'est une responsabilité d'écouter son âme, dans le calme du recueillement, pour entendre Dieu. C'est une responsabilité de se départir du brouhaha du quotidien pour faire de la place à Dieu et aux autres. Chacun le peut, il s'agit d'en concevoir la nécessité puis d'agir en fonction de l'accueil de soi-même et de Dieu. « Etty témoigne en beauté de l'unité inouïe vers

¹⁵⁰ J. MONBOURQUETTE. *De l'estime de soi à l'estime du Soi*, Novalis, Ottawa, 2002, p. 200

laquelle nous pouvons aller, l'unité entre la vie humaine et la vie de Dieu, l'unité entre la vie parmi les humains et la vie avec Dieu, l'unité entre la vie que chacun de nous est et devient et la vie de Dieu en nous »¹⁵¹.

Le pardon est un moyen de refaire confiance en Dieu de qui on se sent abandonné lors de ces terribles catastrophes. C'est faire confiance en la nouvelle génération des enfants de ceux qui étaient nos ennemis lors de la dernière guerre mondiale. C'est refaire confiance en nous, qui utilisons notre pouvoir de pardonner pour le plus grand bien de tous. C'est briser le cercle de la haine pour en forger un d'amour. C'est croire à la Résurrection. Admirablement, le dernier mot d'Etty Hillesum est écrit d'un wagon de marchandise qui l'emportait en date du 7 septembre 1943. La mort l'attendait le 30 novembre. On pourrait penser ici au livre de Jean Monbourquette qui s'intitule *Mourir en Vie*. Nous croyons que Etty Hillesum est vraiment morte *en vie*. Elle était assurément habitée par une *grande vie intérieure*.

« Même si l'homme doit mourir, la vie lui est donnée pour naître, pour naître et pour renaître...C'est la naissance qui lui est promise et non la mort »¹⁵². Sur la fin de son chemin de vie, Christiane Singer écrit : « Comment aurais-je pu soupçonner que je puisse encore être si heureuse? D'un bonheur sans fin, illimité qui ne veut rien, qui n'attend rien, sinon l'émerveillement de chaque rencontre, de chaque seconde! Je dis bonheur par pudeur mais ce qui m'habite en vérité est plus fort encore »¹⁵³.

J'aimerais, dit Singer, qu'on mette à la main de chacun, au cimetière du village, ce petit mot de remerciement :

« *Bitte glaubt nicht, dass ich getorben bin.
Ich bin lebendig von einem Leben in das andere gewandelt* »
qu'elle traduit ainsi:

¹⁵¹ I. GRANSTEDT. *Portrait d'Etty Hillesum*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001, p. 172

¹⁵² Christiane SINGER. *Derniers fragments d'un long voyage*, Albin Michel, Paris, 2007, p. 63 (pour distinguer de Charles, plus haut)

¹⁵³ Ibid., P. 103

« Ne croyez pas que je sois morte, je m'en suis allée
pleinement vivante d'une vie vers une autre ». ¹⁵⁴

Etty Hillesum et Christiane Singer, si elles s'étaient connues, auraient vécu
à l'unisson leur foi, leur espérance et leur amour de la VIE.

¹⁵⁴ Ibid., p. 74

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous aurions tendance à intituler cette fin de Mémoire : « Questions » plutôt que « Conclusion ». Cette modeste recherche effleure à peine, sous différents registres, la culpabilité et, plus spécifiquement, celle des survivants de la Shoah. Les quelques faits relatés mènent peut-être à des conclusions fragmentaires mais surtout à une profonde réflexion qui génère beaucoup d'interrogations.

Le chapitre premier, traitant de la culpabilité en général, servait de tremplin pour mieux comprendre les survivants de la Shoah et leur culpabilité propre. En fait, ces survivants sont d'abord des humains comme nous. Les événements spécifiques de la Shoah, ils les ont vécus à travers ce qu'ils sont psychologiquement, physiquement, nantis de leur personnalité singulière modelée par la culture. Nous avons retracé chez ces survivants et enfants de survivants, des influences de la culture de leur pays d'origine, et constaté que la religion tient une grande place en tant que Juifs. Nous avons retracé la honte et la colère ainsi que les forces issues de leurs ressources psychologiques en terme de résilience. Nous avons touché à la psychologie familiale qui dirige les mouvements entre les générations.

Comme il y a deux côtés à une médaille, la culpabilité, vue habituellement comme négative, présente aussi un côté positif. Croyons-le ou non, plusieurs auteurs nous parlent du bien de la *culpabilité*. Jean Lacroix estime que la culpabilité est saine, morale et l'expression profonde de notre 'je', d'où provient notre pouvoir de jugement et de décision. Redécouvrir la valeur d'une culpabilité morale, donne accès à la *responsabilité* par le repentir. D'après Lacroix, le sentiment de culpabilité est un appel de soi à un au-delà de soi. Alice Miller parle d'un côté *actif* de la culpabilité. Le sujet tient à sa culpabilité par laquelle il se punit lui-même et a l'impression qu'il a 'payé' pour ses actions coupables et de ce fait il redevient parfait. Jacques Pohier y voit, dans certains cas, une recherche d'attention et d'amour lorsque le coupable attend dans la punition un mélange de sévérité et de miséricorde, de justice et d'indulgence. Enfin, Boris Cyrulnik nous apprend que, chez les enfants blessés, souffrir de culpabilité permet de « se signifier à eux-mêmes : Je ne

suis pas passif puisque c'est à cause de moi que mes parents ont été arrêtés (...). Cette culpabilité, qui me torture, me donne aussi la possibilité de me sentir mieux en établissant des conditions de rachat et d'expiation. (...) Souffrir de culpabilité, c'est se donner la preuve qu'on n'est pas un monstre »¹⁵⁵.

Au chapitre II, nous avons fait connaissance avec ceux qui se sont investis pour briser le silence établi autour de la Shoah et qui ont initié l'acte de *parole*. Les recherches, pour répondre aux questions des survivants, ont demandé des mois et des années de travail. Ceci est le cas de S. Klarsfeld qui a retrouvé l'identité et l'adresse d'arrestation des 76 000 déportés de France. Un grand nombre d'enfants ont été séparés de leurs parents et furent placés, de-ci de-là, durant toutes les années de la guerre. Ils n'ont jamais revu leurs parents et certains de ces enfants n'avaient plus aucune famille. Seuls au monde, sans repères, il est évident que les recherches de Klarsfeld, et de bien d'autres personnes nommées déjà, ont donné à ces enfants devenus adultes, les ressources nécessaires pour reconnaître leur passé et oser avoir une vision pour l'avenir. Les groupes de parole organisés par Nathalie Zajde et son équipe, les entretiens initiés par Claudine Vegh, ont permis à des centaines de survivants de 2^e et 3^e génération, de s'ouvrir, de se libérer de l'abcès du passé. À l'Université G. Devereux de Paris, l'équipe constituée de psychologues, d'ethnopsychiatres et d'autres spécialistes, était en mesure de faire cheminer ces personnes vers la vie en mettant en exergue et en questionnant les événements et les états d'âme dont ils témoignaient. Les rencontres étaient spécifiquement préparées en vue d'aider « cette population hors norme » comme la nomme N. Zajde. Dans le groupe, les échanges très riches et très complexes ont produit une dynamique interactive extraordinaire. Le partage des cultures, du vécu des expériences de chacune et chacun, a permis de sortir, sans crainte de réprobation, les émotions et de découvrir une autre perception de leurs parents, d'eux-mêmes et des autres. Les partages en groupe ont surtout brisé l'isolement et mis à jour les sentiments négatifs comme, par exemple, la honte d'être juif, la hargne contre les parents et bien d'autres. L'incapacité de décrire et de nommer les choses oppresse et, instinctivement on ensevelit profondément en soi ce qui ronge la vie.

¹⁵⁵ B. CYRULNIK. *Les Vilains Petits Canards*, Odile Jacob, Paris, 2004, p. 149,150

C'est une souffrance bien décrite par Helen Epstein. Elle avait dû se forger une boîte de fer qu'elle portait au plus profond d'elle-même. Ce qui était au fond de cette boîte de fer n'avait pas de nom et était si puissant que Helen n'avait pas de mot pour le décrire.

Les témoignages des enfants de survivants ou des enfants de ceux qui ne sont jamais revenus, nous ont fait constater les différences, chez eux, entre sentiment de culpabilité, culpabilité et fausse culpabilité. Souvent, c'est un mélange des trois que la personne vit sans trop pouvoir mettre des mots précis là-dessus. La thérapie de groupe a pu leur faire réaliser la distinction entre tous ces sentiments. Elle leur a fait distinguer aussi ce qui leur appartient à eux de ce qui appartient aux parents et à d'autres de leur entourage. Les témoignages sont nombreux et plusieurs se recoupent. Nous avons constaté que plusieurs enfants accusent davantage leurs parents et autres personnes en lien avec cette catastrophe, qu'ils ne se sentent coupables eux-mêmes. Certains disent : «je me sens coupable de rendre mes parents coupables».

Même si certains témoignages s'avèrent similaires les uns des autres, nous avons conscience que chacune des personnes a vécu les événements différemment, selon sa personnalité et selon les moindres événements de la vie qui l'ont forgée. Bien des parents survivants ont connus la séquestration dans des camps de concentration identiques, le nom d'Auschwitz revient souvent. Pourtant, chacun a vécu cette période selon un contexte différent : compagnons de souffrance, tâches à accomplir, surveillance des S.S. etc. Chacun aussi a vécu la détention avec sa force ou sa fragilité, avec son espérance ou sa désespérance, avec sa résilience de niveau plus ou moins élevé. La plupart des enfants de survivants n'ont pas été instruits de leur religion, souvent seulement certaines coutumes sont observées dans la famille. Presque tous les enfants, même s'ils vivent en Juif « laïc », revendiquent leur judaïté tôt ou tard. Plusieurs souffrent des contradictions, des doubles messages lancés par le comportement des parents; à l'école talmudique ils apprennent les codes de la religion juive, entre autres exemples : manger cachère et, à la maison, les parents complètement assimilés enfreignent ces lois. Quelques enfants ont rejoint le pays des ancêtres : Israël.

Le chapitre III touchait à la notion centrale de la foi et du pardon. Après tant d'atrocités, comment peut-on faire confiance à ce Dieu qui semble

les avoir abandonnés à leur sort? Quelques témoins ont écrit le vécu de leur foi ébranlée : Élie Wiesel, Hans Jonas. Par contre, Etty Hillesum est celle dont la foi a grandi en elle dans ces temps de terreur. Les Juifs, même non pratiquants, ont cette foi ancestrale ancrée au fond d'eux-mêmes; leur Dieu est celui de l'Histoire et celui de l'Alliance, et leur peuple est le 'peuple élu'. La question est alors d'autant plus déchirante : comment Dieu a-t-il pu abandonner son peuple élu? Un grand nombre d'enfants de survivants ont repris contact avec leur religion, d'autres ont tout abandonné ou ont quitté le judaïsme pour le remplacer par le christianisme. D'autres, comme Hans Jonas, ont cherché désespérément une réponse au silence de Dieu. Nous restons sur notre soif de comprendre et nous le resterons toujours car nous sommes plongés dans le 'mystère de Dieu'. Enfin, Le pardon, le vrai pardon du fond du cœur n'est pas facile à donner. Ce geste demande au préalable un cheminement et l'aide de Dieu. Un recul est nécessaire pour d'abord panser les blessures. Il faut aussi savoir nommer les choses, détecter clairement ce qui ronge le cœur. Pour cette étape, les groupes de paroles furent spécialement utiles. Même si les enfants de survivants n'ont pas subi directement les souffrances des camps, ils ont subi, par ricochet, le mal fait à leurs parents. Des pardons publics et politiques ont été donnés aux agresseurs, à leur demande de pardon. Les générations de jeunes Allemands avaient besoin qu'on leur tende la main pour survivre à la honte des horreurs perpétrées par certains de leurs parents. Nous croyons que les pardons personnels sont bien plus difficiles à donner mais dans ce cas, la guérison des agressés semble être plus totale. Comme ce fut le cas de ceux et celles à qui Élie Wiesel avait demandé leur avis sur le devoir de pardonner, dans 'son' cas, nous ne pouvons pas juger du pardon ou du non pardon. Dans l'Esprit du Nouveau Testament, oui, il faut pardonner. Mais nous savons bien que, avec les avancées de la psychologie, l'être humain est pris en compte entièrement et que le pardon n'est pas toujours préconisé avant que la personne n'y soit prête. Les recherches et les écrits de V. Jankélévitch et de J. Pohier vont en ce sens. Des niveaux différents de fautes existent et nous retrouvons ces différences dans le pardon.

Pour illustrer de manière ultime cette réalité, un reportage récent nous montrait les gestes de pardon d'une communauté Amish. Un homme, ne faisant pas partie de la communauté, s'est introduit dans la petite école

de leur village et a abattu dix petites filles dont trois de la même famille. Tous les voisins , alertés par le va et vient des voitures de police et des ambulances, se sont rendus sur les lieux. Parmi ces gens la mère du tueur, qui cherchait son fils et se disait qu'il était sûrement sur les lieux pour aider, s'est rendu compte avec horreur que son fils était le tueur en le voyant abattu par les policiers. Cette femme s'est effondrée. Les parents des dix petites filles et d'autres de la communauté sont allés aux funérailles du tueur. Par la suite, la mère s'est occupée et s'occupe encore chaque semaine d'une enfant qui, à la suite de cette fusillade, est resté paralysée et ne peut plus se nourrir. Elle donne le bain à cette petite, la berce chaque soir, lui lit des histoires et lui prodigue tous les soins. C'est le pardon exceptionnel et immédiat de cette communauté qui a sauvé la mère de ce tueur qui, lui-même, avait une épouse et trois enfants. Le pardon a probablement sauvé toute cette famille du désespoir.

Enfin, dans le chapitre IV, était adressée la cruciale question de la responsabilité. Suite à l'extermination de six millions de Juifs, ne pas manifester de haine envers les agresseurs, c'est déjà un exploit mais pardonner est une démarche de sainteté. C'est une grande responsabilité de s'ouvrir au pardon, au pardon autour de nous et d'expliquer aux jeunes son importance pour la paix dans le monde, paix qui commence d'abord dans les familles et dans nos quartiers. Il faut croire aux gouttes d'eau qui forment les rivières. En 1977, en parlant avec Claudine Vegh, un témoin s'inquiétait de la recrudescence du nazisme. Des reportages nous ont expliqué que dans plusieurs pays du monde, le mouvement nazi a resurgi. Au printemps 2009, un reportage filmé en Norvège, nous montrait un groupe de jeunes nazis en ville, proclamant la primauté de la ' race pure 'etc. à l'image de ce que nous avons connu de 1930 (déjà) à 1945. Des groupes de citoyens de cette ville, en rangs serrés se tenant les uns les autres par les bras, ont repoussé ces jeunes nazis en marchant d'un pas ferme vers eux.

Que faire sinon espérer que jamais plus ne revienne un tel conflit avec une telle haine?

« Ce qui m'étonne, dit Dieu,
C'est l'Espérance.
Et je n'en reviens pas.
Cette petite Espérance, qui a
L'air de rien du tout.

Cette petite fille Espérance.
Immortelle » (Charles Péguy).

Charles Singer pose enfin la question : de quoi notre monde manque-t-il pour qu'il retrouve l'Espérance? Que faut-il aux humains pour qu'ils aient l'audace de renouveler la société, de la rendre équitable, respectueuse des droits et fraternelle? Il manque aux hommes de fixer les Béatitudes dans leur quotidien. Dès lors, le partage se fera avec le pauvre, les affligés auront du secours, les conflits seront réglés par le dialogue, l'égalité existera entre hommes et femmes, entre les pays, les richesses seront partagées. De toute urgence, le monde a besoin d'hommes et de femmes de Béatitudes au quotidien, c'est de NOUS qu'il a besoin. Ceci est la responsabilité de tous et chacun.

ÉPILOGUE

Cette investigation dans les champs de la culpabilité, du pardon et de la vie des survivants de la Shoah, se veut un hommage à mon père ainsi qu'à ceux de sa famille dont la vie fut sapée lors de l'extermination.

Un hommage et un merci particulier à lui et à ma mère pour nous avoir conduits dans la force de la vie sans les séquelles de la haine. Merci pour avoir visé l'*avenir* et non le passé.

Un hommage aussi à ceux qui sont morts, à ceux qui ont survécus et à leurs enfants qui ont travaillé fort pour retrouver une vie digne de ce nom.

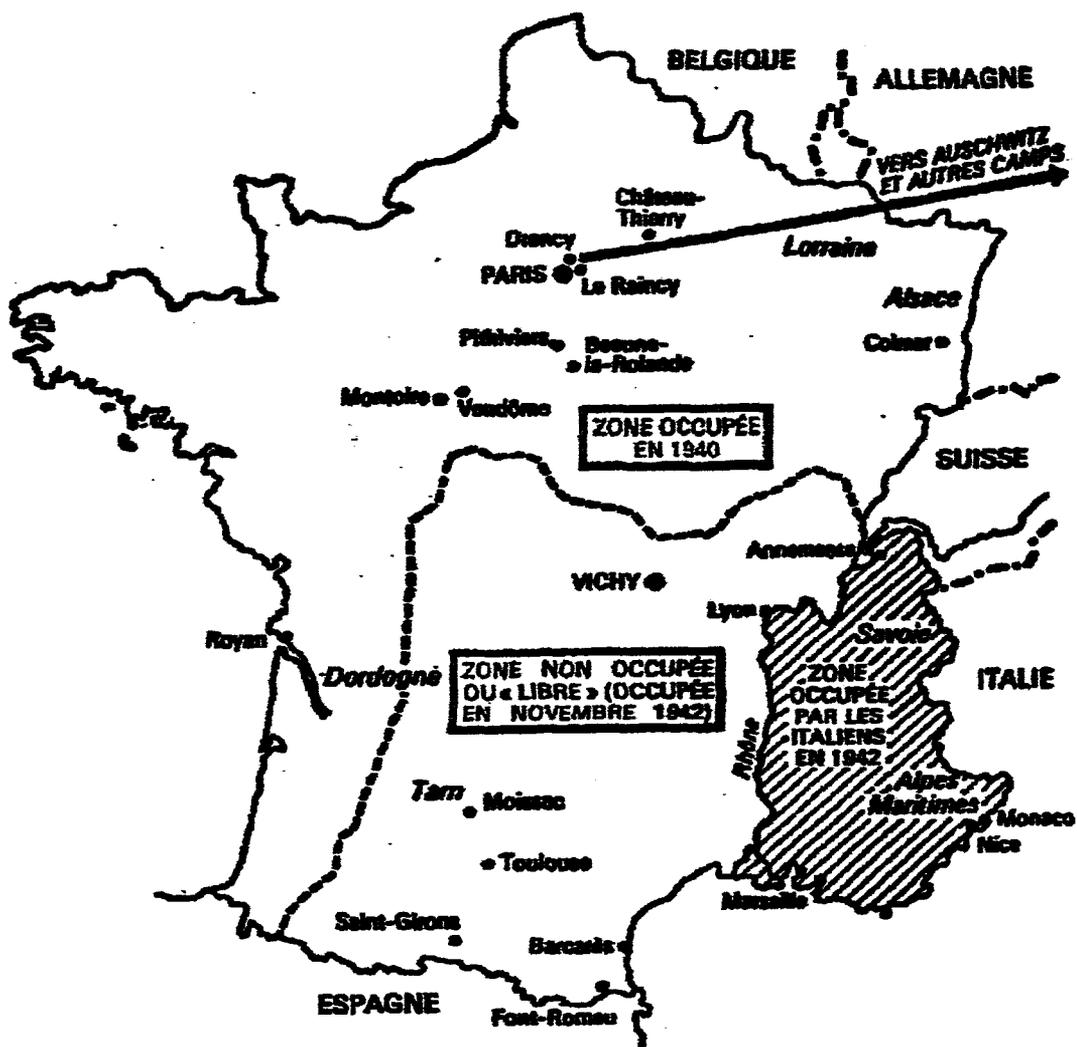
Un hommage à ceux qui, malgré leurs efforts, n'ont su se rattacher à la vie et en ont coupé le fil.

Un hommage à toute personne qui a *libéré la parole* des survivants et de leurs enfants.

H. Jonas parlait du Dieu sans puissance, J. Maritain du Dieu comme 'mystère' et Etty Hillesum était inondée de la bonté de Dieu. Pour reprendre contact avec le 'Dieu Mystère', et pour clore sur une note de vie et d'espérance voici le texte d'un orant:

Pour atteindre le TRÈS-HAUT qui se fait TOUT PROCHE...
 HOMMAGE À DIEU
 Tu es le Tout,
 Tu es la Présence
 Tu es l'Espérance,
 La bonté, et la fidélité.
 Tu es au creux de nos morts, à la cime de notre vie.
 Tu es la Lumière au fond de nos ténèbres;
 Tu es le feu qui nous donne l'élan.
 L'eau qui nous apaise et l'oasis de nos déserts.
 Tu es le tourbillon d'eau vive,
 Et l'Esprit qui nous conduit;
 La force et le Pardon,
 La tendresse et l'Amour.
 Tu es notre arbre de vie, notre respiration.
 Merci Seigneur
 Pour ta présence sans faille.

Merci à toi Dieu
Pour le Don de la Vie.

ANNEXE 1- CARTE DE LA FRANCE¹⁵⁶

Les lieux mentionnés dans cet ouvrage.

¹⁵⁶ Carte de la France, tirée du livre de C. Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent*, p. 8

ANNEXE 2- REPERES HISTORIQUES¹⁵⁷

1940

- 10 juin Les Allemands envahissent la France.
- 25 juin Armistice franco-allemande. La France est divisée en deux zones. Les Allemands occupent la zone Nord. Pétain installe son gouvernement à Vichy, dans la zone Sud, dite « non occupée » ou « libre ».
- 10 juillet Pétain devient « chef de l'État français » président du Conseil. Vice-président : Pierre Laval.
- Juil.-août Des groupes d'action « doriotistes » s'attaquent à des magasins tenus par des Juifs, provocations destinées à faire paraître nécessaires les mesures prises par les Allemands.
- 22 juillet Révision des naturalisations postérieures à août 1927.
- 23 juillet La loi de Vichy prévoyant la liquidation des biens des Juifs au bénéfice du Secours national français est refusée par les Allemands, qui veulent garder leurs droits sur ces biens.
- 15 juillet Première ordonnance allemande sur les objets d'art et documents appartenant à des Juifs.
- 16 juillet Expulsion des Juifs alsaciens et lorrains vers la zone libre.
- 17 juillet Promulgation du texte restrictif sur les emplois publics, qui frappe les Juifs en priorité.
- 19-30août Les Allemands interdisent aux Juifs qui ont fui l'invasion de rentrer en zone occupée et annoncent leur recensement.
- 27 août Abrogation de la loi Marchandreau du 21 avril 1939, qui punissait les excès de presse en matière raciale ou religieuse.
- 27 sept. Une ordonnance allemande prévoit le recensement des juifs et de leurs biens. Le double de la fiche mère, établie dans les commissariats de quartier, est transmis à la Gestapo.
- Octobre Ordre aux Juifs de la zone occupée de se faire enregistrer de se faire enregistrer dans les commissariats et de faire apposer sur leur carte d'identité le cachet « juif ».
- 3 octobre Vichy promulgue le « statut des Juifs ». Les Juifs (sauf les anciens combattants) sont exclus des postes de direction

¹⁵⁷ Repères tirés du livre de C. Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent*, pp. 11-17

(administration, justice, police, armée, enseignement...). Ils ne pourront exercer aucune responsabilité dans la presse, la radio, le cinéma, etc. Sera considéré comme Juif celui qui a trois grands-parents Juifs ou un conjoint et deux grands-parents Juifs.

- 4 octobre Une loi autorise les préfets à interner les Juifs étrangers dans des camps spéciaux ou à les assigner en résidence (parmi ces Juifs, ceux qui ont perdu leur naturalisation le 22 juillet).
- 7 octobre Les Juifs d'Algérie sont dépossédés de la nationalité française accordée par le décret Crémieux de 1870.
- 18 octobre Des administrateurs sont nommés dans les entreprises juives.
- 24 octobre Entrevue Pétain-Hitler à Montoire : le principe d'une « collaboration » franco-allemande y est adopté.

1941

- 29 mars Le gouvernement de Vichy crée le Commissariat général aux Questions Juives. Commissaire : Xavier Vallat.
- 26 avril En zone occupée, interdiction aux Juifs d'exercer des activités économiques.
Les administrateurs nommés dans les entreprises juives ont le droit de vendre l'entreprise à des aryens, ou de la liquider.
- 11 mai Le commandant S.S. Dannecker, subordonné d'Eichmann en France, fonde l'Institut d'Études des Questions Juives et un service annexe, Les Amis de l'Institut, (manifestations, affiches antijuives, tracts...).
- 13 mai Des centaines de policiers remettent aux Juifs de Paris une convocation appelée plus tard « Billet vert ».
- 14 mai Des milliers de Juifs étrangers arrêtés par la police française à Paris sont internés à Beaune-la-Rolande et Pithiviers. Puis les rafles rafles se succèdent en zone occupée.
- 2 juin Loi du 2 juin : tous les Juifs sont exclus des postes de direction. Dans le secteur privé, de nombreuses carrières se ferment. Le recensement est étendu à la zone libre. La mention « Juif » est obligatoire sur les cartes d'identité et de rationnement.
- 22 juin Offensive allemande contre l'U.R.S.S.
- 11 août Le *numerus clausus* (instauré précédemment pour les avocats) s'étend aux médecins, dans les facultés, et même dans les écoles en Algérie.
- 12 août Rafle à Paris, au moment où s'ouvre le camp de Drancy.
- 13 août En zone occupée, confiscation des postes de T.S.F. appartenant aux Juifs, puis les bicyclettes. Les P.T.T. ont ordre de supprimer les postes de téléphone installés chez les Juifs.

- 21 août Rafle dans le XI^e arrondissement de Paris. Tous les avocats Juifs inscrits au barreau et présents à Paris sont internés.
- 3 octobre Synagogues dynamitées à Paris par le groupe fasciste Deloncle.
- Novembre Vichy crée la Police aux Questions Juives. Les premiers convois de Juifs d'Europe occidentale arrivent à Auschwitz.
- 29 nov. À la demande de l'ambassade d'Allemagne et de la Gestapo, Xavier Vallat, commissaire aux questions juives, institue l'Union Générale des Israélites de France (U.G.I.F.). Cette Union, comme d'autres institutions semblables d'Allemagne ou de Pologne, est conçue pour encadrer les Juifs. Elle absorbe les œuvres juives existantes.
- 7 déc. Les États-Unis entrent en guerre. Ordre du préfet de police de Paris : interdiction aux Juifs de changer de résidence, restriction de circulation.
- 12 déc. 1 000 Juifs, en majeure partie français, influents et intellectuels, sont arrêtés à Paris. Ils seront déportés à Auschwitz en 1942.

1942

- 20 janvier La conférence de Wannsee Strasse, à Berlin, règle la « solution finale » de la question juive. L'extermination des Juifs d'Europe est décidée. Les Allemands obtiennent la participation de la police française pour les premières opérations de déportations.
- 7 février Une ordonnance allemande interdit aux Juifs de sortir entre 20h et 6h, en zone occupée.
- 27 mars Premières déportations de Juifs français : 1.000 notables Juifs, arrêtés en décembre 1941, sont envoyés dans les camps de la mort.
- Avril Pierre Laval, un moment éclipsé, revient au gouvernement de Vichy avec des pouvoirs accrus. Il renforce encore la politique de « collaboration avec l'Allemagne ».
- 6 mai Xavier Vallat, jugé trop modéré, cède la place à Darquier de Pellepoix au Commissariat général aux Questions juives.
- 29 mai Une ordonnance oblige, en zone occupée, les Juifs âgés de plus de six ans à porter l'étoile jaune, « solidement cousue au vêtement ».

- 1^{er} juillet Eichmann vient à Paris pour conférer avec Dannecker. Il recommande d'augmenter la cadence de déportation, qui est jusque-là de 3 000 Juifs par semaine (trois convois de mille personnes. Départ de Drancy).
- 3 juillet Arrestation des malades internés à l'hôpital Rothschild, à Paris. Pierre Laval propose aux Allemands la déportation des enfants Juifs de zone libre âgés de moins de seize ans.
- 5 juillet Darquier obtient, en remplacement de la Police aux Questions juives (supprimée à la suite d'un scandale), la création d'une « section d'Enquête et de Contrôle » chargée de « signaler les délinquants » à un service antijuif. Appel à la délation et dénonciations.
- 8 juillet En zone occupée, interdiction faite aux Juifs de fréquenter les salles de spectacles, les restaurants, les jardins publics, et. Ils auront le droit de faire leurs achats entre 15 et 16 heures. Une amende de 1 milliard de francs doit être payée par les Juifs à la suite d'attentats commis contre les Allemands à Paris (collectée par l'U.G.I.F.).
- 16-17 juillet Rafle du Vel'd'Hiv : la police française organise et exécute à Paris la rafle de 12 284 Juifs. Parqués au Vélodrome d'Hiver, rue Nélaton, ils seront emmenés à Drancy, à Beaune-la-Rolande et à Pithiviers, puis déportés dès le 21 juillet. Pour la première fois, on arrête aussi les femmes et les enfants.
- Été Les initiatives de sauvetage d'enfants s'amplifient. Des convois seront organisés pour les cacher en France ou les faire passer en Suisse.
- 10 août En zone libre, rafle des Juifs venus en France après 1936. Le gouvernement de Vichy livre aux Allemands 15 000 Juifs étrangers.
- 25 sept. Dans l'hebdomadaire *Je suis partout*, l'écrivain Robert Brasillach s'en prend à ceux qui (comme l'archevêque de Toulouse) protestent contre les brutalités et les séparations, « que nous sommes tout prêts à ne pas approuver, car il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder de petits ».
- 8 nov. Débarquement des Alliés en Afrique du Nord
- 11 nov. Occupation TOTALE du territoire par les armées allemande et italienne (cette dernière à l'est du Rhône). Arrestation et déportation de Juifs français et étrangers.
- 11 déc. Dans toute la France, une loi oblige les Juifs à faire apposer sur leurs cartes d'identité et d'alimentation la mention « juif ».
- 20 déc. Le préfet des Alpes-Maritimes décide l'expulsion des Juifs étrangers. Les Italiens tenteront de s'y opposer et prendront les Juifs sous leur contrôle. Les Juifs quittent Nice, mais nombre d'entre eux sont arrêtés.

1943

- 30 janvier : Désormais, les Allemands et la Préfecture de Police de Paris relogent les Français ou les Allemands dans les appartements ' abandonnés ' par les Juifs. Pétain et Laval fondent la Milice française. Chef : Joseph Darnand. Organisation politique, policière et militaire, la Milice luttera contre la maquis, mais procédera aussi à des rafles de Juifs.
- 25 février Chute de Mussolini.
- Avril-mai Création des Corps francs de l'A.J. (Armée juive, qui deviendra l'Organisation juive de combat, nommée maquis du Tarn).
- 2 juillet Drancy passe sous l'administration allemande.
- Août Les Éclaireurs israélites se mettent sous les ordres de l'Organisation juive de combat (maquis du Tarn).
- 8 sept. Les Allemands contrôlent le trafic ferroviaire de toute l'Italie. Capitulation de l'Italie. La zone italienne (sud-est de la France) est occupée par les Allemands. De nombreuses rafles y sont organisées.
- 31 déc. Darnand, chef de la Milice, devient chef de la Police nationale.

1944

Mars

- 15-18-24 Rafles des Juifs réfugiés à Monaco (resté neutre jusque-là).
- 6 avril Les Allemands s'emparent des enfants du home d'Izieu, près de Lyon, et les déportent.
- 9 août Libération du camp de Pithiviers.
- 13 août Grève insurrectionnelle des cheminots.
- 15 août Débarquement Français et alliés en Provence.
- 17 août Les Allemands abandonnent Drancy, après le départ du dernier convoi.
- 25 août **Libération de Paris.**
- 26 nov. Himmler fait détruire les chambres à gaz dans les camps de concentration, afin qu'aucune preuve ne subsiste.

1945

- 8 mai **SIGNATURE DE L'ARMISTICE.**

Avril-mai Retour des survivants des camps de déportation; ils sont accueillis à l'hôtel *Lutétia*, à Paris. Sur 75 721 déportés de France, 2 500 seulement sont revenus.

ANNEXE 3 - GLOSSAIRE¹⁵⁸

Alya: mot hébreu qui signifie 'montée' et qui s'utilise pour parler de l'installation des Juifs en Israël.

Aryen : de 'race pure' et 'supérieure', dans la doctrine nazie.

Ashkénazes : Juifs originaires des pays d'Europe centrale, orientale et septentrionale.

Bar-mitsva : cérémonie initiatique du jeune Juif à treize ans marquant son entrée dans la communauté des adultes.

Beth din : est un tribunal religieux dont une de ses nombreuses missions est d'évaluer la *cachero* des restaurants et des magasins d'alimentation.

Cachère : mot hébreu, conforme à la loi. Se dit d'un aliment conforme aux prescriptions rituelles du judaïsme, ainsi que du lieu où il est préparé ou vendu.

Camps de concentration français : camps mis en place dès 1939, ils étaient destinés à interner les individus jugés dangereux pour la Nation. On en comptait environ quatre-vingts répartis dans toute la France.

Doriotiste : Adeptes du Parti populaire français (PPF) de tendance fasciste fondé par Jacques Doriot. Pendant l'Occupation, il collabora avec l'Allemagne et combattit sous l'uniforme allemand.

Gestapo : (abréviation de Geheime Staats Polizei, police secrète d'État), police politique de l'Allemagne nazie. Section de la police de sûreté du IIIe Reich, elle fut de 1936 à 1945 l'instrument le plus redoutable du régime policier hitlérien.

Goy (goya, goyim) : signifie littéralement : peuple, païen; adjectif qualifiant celui qui n'est pas Juif.

Kabbale : de l'hébreu tradition. Interprétation juive ésotérique et symbolique du texte de la Bible, dont le livre classique est le Zohar, ou Livre de la splendeur.

Kaddish : prières pour les morts.

Kapo : prisonnier qui se met au service de l'autorité S.S. afin de bénéficier d'un régime privilégié.

¹⁵⁸ Glossaire construit au fil des lectures, en particulier en travaillant avec l'ouvrage de N. Zajde, 2007, et le dictionnaire Larousse (cf. bibliographie).

Kippur : grand pardon.

Mitsva : commandement.

Nazi : National – Socialiste.

Pessah : la pâque juive.

Rosh Hashana : le Nouvel An juif.

Schull : la synagogue.

Seder de Pessah : la soirée du début de la pâque juive au cours de laquelle on lit, on commente, on revit la Hagadah (récit de la sortie d'Égypte.)

Sionisme : mouvement dont l'objet fut la constitution, en Palestine, d'un État juif.

Wehrmacht : nom allemand signifiant 'force de défense', nom donné de 1935 à 1945 à l'ensemble des forces armées allemandes. De 1939 à 1945, près de dix-huit millions d'hommes passèrent dans ses rangs.

Yeshiva : Mot hébreu. Établissement d'enseignement consacré à l'étude du Talmud.

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES

- ABÉCASSIS, Éliette. *L'Or et la cendre*. Éditions Ramsay, Paris, 1997, 380 p.
- ASSAGIOLI, Roberto. *Développement spirituel et troubles neuro-psychiques*. Institut Canadien de Psychosynthèse, Montréal, 1973, 27 p.
- BASSET, Lytta. *Culpabilité*. Labor et Fides, Genève, 2000, 87 p.
- BETTELHEIM, Bruno. *Je ne lui ai pas dit au revoir*, postface, Gallimard, Paris, 1979.
- CARREL, Alexis. *L'homme cet inconnu*. Plon, Paris, 1935, 439 p.
- CYRULNIK, Boris. *Les Vilains Petits Canards*. Odile Jacob, Paris, 2004, 229 p.
- DELUMEAU, Jean. *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident XIIIe-XVIIIe siècle*. Fayard, Paris, 1994, 741 p.
- DOLTO, Françoise. *L'Évangile au risque de la psychanalyse*, T.2, Delarge, Paris, 1978.
- DONNELLY, Doris. *Putting Forgiveness into Practice*, Argus Communications, Allen, Texas, 1982.
- FERNET, René. *La Culpabilité au risque de l'actualisation de soi*, Les Éditions Fides, Québec, 1999, 235 p.
- GOLDBERG, Jacques. *La culpabilité axiome de la psychanalyse*. PUF, Paris, 1985, 200 p.
- GRANSTEDT, Ingmar. *Portrait d'Etty Hillesum*. Desclée de Brouwer, Paris, 2001, 217 p.
- HILLESUM, Etty. *Une vie bouleversée. Lettres de Westerbork*. Seuil, Paris, 1995, 345 p. Traduit du néerlandais par Philippe Noble.
- JONAS, Hans. *Le Concept de Dieu après Auschwitz*. Payot & Rivages, Paris, 1994, 69 p.
- LEGAUT, Marcel. *Intériorité et engagement*. Aubier Montaigne, Paris, 1977, 252 p.

- MALHERBE, Jean-François. *L'incertitude en éthique. Perspectives cliniques*. Fides, Montréal, 58 p.
- MONBOURQUETTE, Jean. *De l'estime de soi à l'estime du Soi. De la psychologie à la spiritualité*. Novalis/Bayard, Ottawa, 2002-2003, 217p.
- POHIER, Jacques. *Dieu fractures*. Seuil, Paris, 1985, 394 p.
- RICOEUR, Paul. *Philosophie de la volonté II. Finitude et culpabilité*. Aubier, Paris, 1988, 492 p.
- RICOEUR, Paul. *Temps et récits, III*. Coll. Essais, Point, Paris, 1991 (réédition).
- ROY, Jean-Yves. *Être psychiatre*. Éditions l'Étincelle, Montréal, 1977, 136 p.
- SAINT-ARNAUD, Yvon. *La guérison par le plaisir*. Novalis, Ottawa, 2002, 613 p.
- SARTHOU-LAJUS, Nathalie. *L'éthique de la dette*. PUF, Paris, 1997, 226 p.
- SIMON, René. *Éthique de la responsabilité*. Éditions du Cerf, Paris, 1993, 350 p.
- SINGER, Charles. *Joyeux Anniversaire. Construire*. Éditions du Signe, Strasbourg, 2002, 17 p.
- SINGER, Christiane. *Où cours-tu? Ne sais-tu pas que le ciel est en toi?* Albin Michel, Paris, 2001, 173 p.
- SINGER, Christiane. *Derniers fragments d'un long voyage*. Albin Michel, Paris, 2007, 137 p.
- VEGH, Claudine. *Je ne lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent*. Gallimard, Paris, 1979, 210 p.
- VERGOTE, Antoine. « Apports des données psychanalytiques à l'exégèse. Vie, loi et clivage du Moi dans l'épître aux Romains » (1971), cité in J.B. Lecuit, *L'anthropologie théologique à la lumière de la psychanalyse*, Paris, Cerf, coll. Cogitatio fiedi, 2007, 678 p.
- VERGOTE, Antoine. « L'Esprit, puissance de salut et de santé spirituelle » (1975), cité in J.B. Lecuit, *L'anthropologie théologique à la lumière de la psychanalyse*, Paris, Cerf, coll. Cogitatio fiedi, 2007, 678 p.
- VIDAL-NAQUET, Pierre. *Réflexions sur le génocide*. La Découverte, Paris, 2004, 340 p.
- WIESEL, Élie. *La nuit*. Les Éditions de Minuit, Paris, 2005, 175 p.
- WIESENTHAL, Simon. *Les Fleurs de soleil*. Albin Michel, Paris, 2004, 252 p.

ZAJDE, Nathalie. *Enfants de survivants*. Odile Jacob, Paris, 2005, 197 p.

ZAJDE, Nathalie. *Guérir de la Shoah*. Odile Jacob, Paris, 2005, 271 p.

SOURCES INTERNET

BONNAFONT, Claude. *L'inconscient*. Bulletin PDF, www.gallimard.fr, pages consultées en 2006

CYRULNIK, Boris. *Peut-on dépasser ses blessures d'enfance?* ÇaSeDiscute- Sur le plateau.
http://www.casediscute.com/2001/105_blessures_enfance/invites/specialiste_01.shtml, pages consultées le 25 janvier 2002

FINELTAIN, Ludwig, Dr. *Les Syndromes des survivants de la Shoah*. Bulletin de psychiatrie no 12, Édition du 20 décembre 2002.
http://ourworld.compuserve.com/homepages/Fineltain_Ludwig/shoah.htm, pages consultées le 16 avril 2009

FISCHER, Joschka. Discours du 23 janvier 2002.
http://www.auswaertiges-amt.de/fr/ausgabe_archiv?archiv_id=2610, pages consultées le 2 avril 2006

KLARSFELD, Serge et Témoins. *Mémoires de la Shoah*.
<http://www.ina.fr/edu/entretiens/shoah/index.fr.html>, pages consultées le 22 avril 2009

RÉSILIENCE et pouvoir d'agir pour faire échec à la violence.
<http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/6ee9f5ae-b142-445a-8370-495058608a7c...> pages consultées le 31 janvier 2008

RÉSILIENCE. Article de Wikipédia, l'encyclopédie libre
<http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience>, pages consultées le 31 janvier 2008

REY, Bernard, op. *Que fait Dieu quand la haine déchaîne la barbarie?*
<http://biblio.domuni.org/articlesphilo/barbarie/index.htm>, pages consultées le 9 septembre 2006

SHOAH. La lettre de L'Agora.
<http://agora.qc.ca/thematiques/mort.nsf/Dossiers/Shoah>, pages consultées le 10 février 2009

THUILLET, Lucie et al. *La culpabilité n'est pas héréditaire*.
http://berlin.esj-lille.fr/article.php?id_article=46, pages consultées le 10 février 2009

TRAVERSO, Enzo. «Avertisseurs d'incendie» *Pour une typologie des intellectuels devant Auschwitz*.

<http://www.anti-rev.org/textes/Traverso97a/body.htm>, pages consultées le 20 avril 2009

MAGAZINES ET PÉRIODIQUES

POHIER, Jacques. « Du bon et du mauvais usage de la peur », *La vie spirituelle*, tome 132, no 626, mai-juin 1978, pp. 386-414

POHIER, Jacques. « Peut-on vraiment pardonner »? *La vie spirituelle*, tome 131, no 619, mars-avril 1977, pp.200-227

TRYON-MONTALEMBERT de, Renée. « Entretien avec le Professeur V. Jankélévitch », *La vie spirituelle*, tome 131, no 619, mars-avril 1977, pp. 180-199

Fêtes et Saisons, no 546, Juin/juillet 2000, pp. 10-13

Fêtes et Saisons, no 567, Août/septembre 2002, pp. 26-27 et 32

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PROLOGUE	3
CHAPITRE I - LA CULPABILITÉ	8
INTRODUCTION	8
LA CULPABILITÉ SOUS L'ASPECT PSYCHOLOGIQUE	9
CULPABILITÉ ET CULTURE	12
INTRODUCTION	12
LA RELIGION	13
CULPABILITÉ, HONTE ET DETTE	15
LE CORPS ET LE PSYCHISME	17
CULPABILITÉ ET RÉSILIENCE	18
CHAPITRE II - LA CULPABILITÉ DES SURVIVANTS DE LA SHOAH	21
INTRODUCTION	21
PAROLES DE SURVIVANTS	22
LE POIDS DU SILENCE	23
LES MAÎTRES D'ŒUVRE D'UNE PAROLE LIBÉRÉE	25
PAR QUELS MOYENS LA PAROLE EST-ELLE LIBÉRÉE?	28
OUVERTURE PAR LES TÉMOIGNAGES DES SURVIVANTS ET DE LEURS ENFANTS	32
CONSTATS	48
LES QUESTIONS DES SURVIVANTS : LA JUDAÏTE, LE POLITIQUE ET LE CULTUREL.	50
CHAPITRE III - LA FOI INTERPELLÉE ET LE PARDON	59
INTRODUCTION	59
LE SILENCE DE DIEU : COMMENT LE CONCEVOIR?	60
REFAIRE CONFIANCE EN DIEU : LA FOI INTÉGRÉE	64
LE PARDON : UNE INTRODUCTION.	67

	126
LE PARDON ET LE POUVOIR DE PARDONNER	68
CAS DE CONSCIENCE : DOIT-ON PARDONNER?	75
DIVERSITÉ DES TÉMOIGNAGES	78
CONCLUSION	81
CHAPITRE IV - LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ	83
INTRODUCTION	83
RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE : CHEMIN DE GUERISON.	84
L'ESPRIT AVANT LA LETTRE : AU-DELÀ DU DEVOIR	85
CULPABILITÉ DES AGRESSEURS : BRISER LA CULPABILITÉ NÉGATIVE	89
RETROUVER LA PAIX INTÉRIEURE : SE RÉCONCILIER AVEC DIEU, AVEC SOI ET AVEC LES AUTRES	95
CONCLUSION GÉNÉRALE	102
ÉPILOGUE	108
ANNEXE 1- CARTE DE LA FRANCE	110
ANNEXE 2- REPERES HISTORIQUES	111
1940	111
1941	112
1942	113
1943	115
1944	116
1945	116
ANNEXE 3 - GLOSSAIRE	117
BIBLIOGRAPHIE	119
MONOGRAPHIES	119
SOURCES INTERNET	122
MAGAZINES ET PÉRIODIQUES	124
TABLE DES MATIERES	125

